

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Corée Difficile rapprochement

Les deux Corées discutent à Lausanne de la participation des athlètes de la partie nord aux futurs Jeux olympiques de Séoul.

Il ne faudrait pas en déduire pour autant que l'on inaugure une politique du ping-pong, du style de celle qui avait finalement présidé à un rapprochement entre Pékin et Washington, on s'en souvient.

Les frères coréens restent ennemis. Même si dans son message de Nouvel An, le président Kim Il Sung a déclaré à Pyongyang que son parti et son gouvernement entendaient faire de grands efforts cette année pour obtenir que par voie de dialogue et de la négociation, soit mis un terme au malentendu, à la méfiance et à l'état d'affrontement qui les opposent. Cela dans l'esprit de la déclaration conjointe et historique du 4 juillet. Pour rappel, on y parlait de la réunification du pays à réaliser selon trois principes: indépendance, réunification pacifique et totale union nationale.

On pourrait remarquer que la réunification pacifique de la Corée passe par une négociation tripartite, les Etats-Unis étant co-signataire de l'accord d'armistice avec Séoul.

La question n'est pas encore à ce point. Le problème est que l'on n'est pas du tout d'accord sur la valeur des mots qui ne signifient pas la même chose selon que l'on soit au nord ou au sud du 38e parallèle. Ainsi, les pourparlers déjà engagés entre Pyongyang et Séoul avancent-ils de trois pas pour reculer de cinq.

Car on n'a pas attendu la perspective des J.O. pour discuter. Tout d'abord, entre Croix-Rouges des deux Etats, du rapprochement et du droit de visite des familles dispersées par la guerre 1950-1953 qui confirma la partition du pays, avec 19 millions d'habitants au nord et 41 millions au sud. Onzième tour de ces pourparlers: le 26 février à Pyongyang.

Dans une dizaine de jours, c'est à Panmunjom, sur la ligne de démarcation, que reprendront d'autres négociations en vue d'une collaboration économique entre les deux Corées et l'échange de marchandises. Est-ce une impression? Il semble que le sud y mette peu d'empressement. On pinaillait plus volontiers sur des détails comme par exemple le titre à donner à un futur accord, plutôt qu'à aborder des questions plus fondamentales.

L'esprit souffle donc du nord, où Pyongyang semble vouloir marquer des points avant, sans doute, que ne se cristallise une situation nouvelle. En Corée du Sud en effet, la Chine, visiblement orientée vers une Realpolitik, entreprend un mouvement de rapprochement marqué avec le gouvernement de Séoul et renforce ses relations commerciales. Même en se mouvant sur des œufs pour ne pas rompre un fragile équilibre - celui de son influence et de celle des Soviétiques au Nord - Pékin ne peut empêcher ces relations d'avoir un caractère politiquement déplaisant pour les Nordistes, qui craignent de voir la Chine entériner, comme les USA, les réalités de la séparation.

Roland CARRERA

Après les sanctions américaines contre la Libye Réactions, réunions, discussions

Un branle-bas diplomatique se met en place après les sanctions américaines contre la Libye. Les ministres des Affaires étrangères des 12 pays de la CEE examineront la situation le 21 janvier à La Haye. Ceux de la Ligue Arabe se réuniront à la fin du mois à Tunis.

Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Friedhelm Ost, a indiqué vendredi que la réunion de La Haye sera informelle. Trois thèmes seront à son ordre du jour: les relations des 12 avec la Libye, la situation dans le bassin méditerranéen et la coopération

européenne avec les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

M. Ost a souligné que le gouvernement du chancelier Kohl pèserait de tout son poids pour que les entreprises ouest allemandes ne viennent pas « combler les vides » provoqués par les retraits des investisseurs américains.

A Tokyo, le Premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone a écrit au président Reagan pour lui dire qu'il était prêt à coopérer à ses efforts pour freiner le terrorisme international, a-t-on annoncé vendredi de sources gouvernementales.

RÉUNION DE LA LIGUE ARABE

A Fès, où devait s'achever vendredi soir la 16e conférence des ministres islamiques, le ministre bahreïni des Affaires étrangères, Cheikh Mohamed Ben Moubarak Ben Hamad el-Khalifa, a déclaré que les ministres des Affaires étrangères de la Ligue Arabe se réuniront à la fin du mois à Tunis.

A Tripoli, le colonel Mouammar Kadhafi a rejeté le qualificatif de « terroriste » que les Etats-Unis attribuent à l'OLP et aux diverses organisations palestiniennes. « Ni la Libye ni aucun autre pays arabe ne peut assumer la responsabilité des actions suicidaires menées individuellement par des combattants palestiniens », a-t-il déclaré.

« OCCASION HISTORIQUE »

Dans une conférence de presse dont la radio libyenne, captée jeudi soir à Tunis, a diffusé quelques extraits, le colonel Kadhafi s'est par ailleurs estimé en droit de « déclarer la guerre à tout moment » aux Etats-Unis pour « libérer le bassin méditerranéen de toute présence américaine ». Il a considéré que les sanctions



M. George Schultz a affirmé hier, comme il le fait depuis deux ans, qu'un châtiment rapide peut être la meilleure façon de dissuader les terroristes. (Bélino AP)

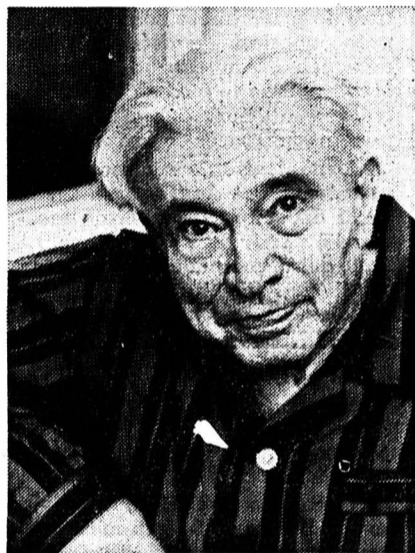
prises par Washington contre son pays « fournissent l'occasion historique » de créer un « front international contre le terrorisme d'Etat ».

Il a également souligné que les ressortissants américains étaient libres de quitter le territoire libyen s'ils le souhaitaient.

A ce propos, quelques-uns des premiers Américains à quitter la Libye sont arrivés jeudi soir en RFA. La plupart d'entre eux se sont dits heureux d'être partis.

► Page 2

Prix Nobel de littérature en 1984 Jaroslav Seifert est mort



Le poète tchécoslovaque Jaroslav Seifert, Prix Nobel de littérature 1984, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à l'âge de 84 ans. Seifert, qui souffrait de nombreux maux depuis plusieurs années, a succombé à une défaillance cardiaque à l'Hôpital Strahov de Prague.

Communiste dans les premières années, sa désillusion alla croissant dans les années 1920 et il finit par quitter le parti. Après la Seconde Guerre Mondiale il publia encore des éloges de l'URSS, mais, le stalinisme persistant, ce fut à nouveau de désenchantement, puis la dénonciation. Une partie de son œuvre était censurée en Tchécoslovaquie.

Au cours d'une carrière mouvementée il fut tantôt approuvé, tantôt critiqué par le pouvoir, mais dans les dernières années, il avait le respect de pratiquement tous les secteurs de la société tchécoslovaque.

Signataire de la charte 77 qui demandait au gouvernement de respecter les accords d'Helsinki concernant les droits de l'homme, il n'a jamais joué un rôle actif dans la dissidence. (ap - Bélino AP)

Foire de Hanovre 20.000 m² de flammes

Un gigantesque incendie a ravagé, dans la nuit de jeudi à vendredi, le stand numéro 11 de la Foire internationale de Hanovre, l'une des foires les plus importantes du monde.

Le feu a complètement détruit ce hall, un des plus spacieux de la foire, qui était réservé aux industries électroniques. Plus de 250 pompiers ont combattu toute la nuit pour maîtriser le sinistre dont les flammes s'élevaient sur 20.000 m². Les dégâts sont évalués à plus de 10 millions de DM (environ 8,5 millions de francs suisses).

La prochaine Foire internationale de Hanovre aura lieu du 9 au 16 avril. (ats, afp)

Etats-Unis: appels à la clémence sans résultat Jeune condamné à mort exécuté

James Terry Roach, 25 ans condamné à mort pour le meurtre de deux adolescents tués alors qu'il était lui-même âgé de 17 ans, a été exécuté vendredi à l'aube sur la chaise électrique à la prison de l'Etat de Caroline du Sud, ont indiqué des responsables de la prison.

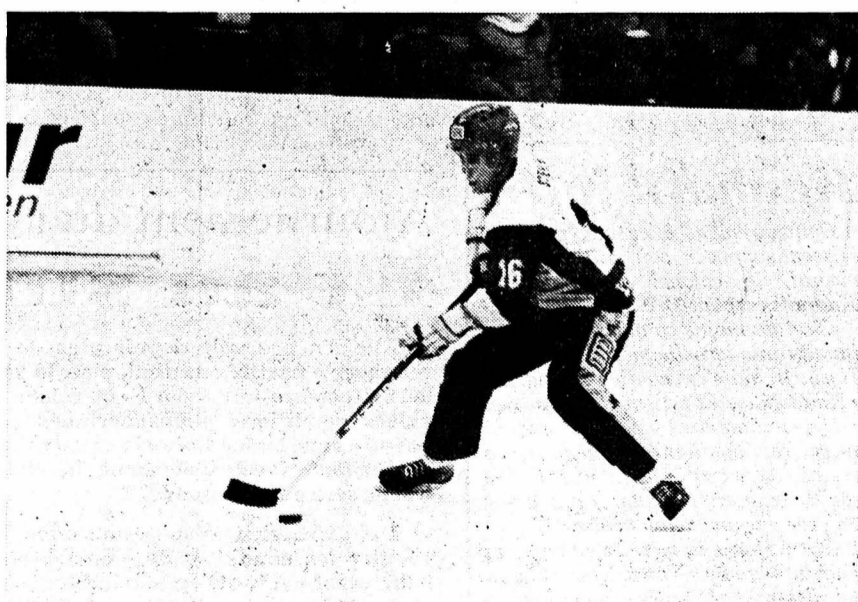
La Cour suprême avait refusé jeudi soir par 7 voix à 2 l'appel de dernière minute interjeté par les avocats du jeune homme.

Jeudi, le gouverneur de l'Etat, M. Dick Riley, avait rejeté des appels à la clémence lancés par l'ancien président Jimmy Carter, le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, le prix Nobel de la paix Mère Teresa et l'organisation humanitaire Amnesty International. Plusieurs organisations humanitaires s'étaient levées contre la peine capitale pour des crimes commis pendant l'adolescence.

Roach avait plaidé coupable de meurtre, d'agression sexuelle criminelle, de vol à main armée et d'enlèvement à la suite de l'assassinat, en octobre 1977, de deux adolescents, Tommy Taylor, 17 ans et Carlotta Hartness, 14 ans. Le jour du meurtre, M. Taylor et Mlle Hartness, assis dans une voiture en stationnement, avaient été attaqués par trois hommes, Roach, Joseph Carl Shaw et Ronald Eugene Mahaffey.

Shaw a été condamné à la chaise électrique et exécuté en janvier 1985 et Mahaffey a été condamné à la prison à perpétuité. (ats, afp)

En première ligue de hockey sur glace Du suspense à Monthey



Le HC La Chaux-de-Fonds a gagné. Mais, hier soir en terre valaisanne, il a énormément souffert face à Monthey. Ce n'est que dans les quatre dernières minutes de jeu, en effet, que les protégés de Jan Soukup sont parvenus à passer l'épaule. (Imp - photo Schneider)

• LIRE EN PAGE 11



M

météo

Nord des Alpes et Alpes: le ciel sera couvert et y aura des précipitations intermittentes. La limite des chutes de neige s'élèvera jusque vers 1500 mètres au cours de la nuit.

Centre et sud du Tessin: temps en partie ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à mercredi: au nord et dans les Alpes, temps instable, précipitations intermittentes, en plaine parfois pluie parfois neige. Lundi, accalmie probable pour la journée. Au sud, assez ensoleillé, vent du nord parfois jusque en plaine.

Samedi 11 janvier 1986
2e semaine, 11e jour
Fête à souhaiter: Pauline

| | Samedi | Dimanche |
|--------------------|-----------|-----------|
| Lever du soleil | 8 h. 16 | 8 h. 16 |
| Coucher du soleil | 17 h. 04 | 17 h. 05 |
| Lever de la lune | 9 h. 31 | 10 h. 04 |
| Coucher de la lune | 18 h. 02 | 19 h. 23 |
| | Judi | Vendredi |
| Lac des Brenets | 750,45 m. | 750,43 m. |
| Lac de Neuchâtel | 428,91 m. | 428,91 m. |

S

sommaire

ONU: tout à gagner, rien à perdre

SUISSE Page 4

Jeux
MAGAZINE Page 7

Les consommateurs de café vont déguster
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

« RTN-2001 »
La radio neuchâtoise est lancée

PAGE 15

SUBARU
4x4

Visitez l'exposition permanente
70 voitures neuves et occasions

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

F. Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

E

entre autres

Là-haut, sur l'Olympe du pouvoir...

En selle pour les législatives. Chacun à son box, les partis concurrents alignés sur la piste de départ. La France de la Ve République va revivre, sous les feux de la rampe, une nouvelle aventure institutionnelle.

Et sur les gradins, on pronostique, comme au PMU.

En route pour une nouvelle Assemblée nationale. «Au secours, la droite arrive», clament les uns. «Vivement demain», nargue-t-on de l'autre bord. Pour séduire ceux qui hésitent.

Ceux qui hésitent. Comment rallier ces fantassins qui clochent du pied, ces trois millions et demi de citoyens français, dont un million et demi de jeunes qui s'abstiennent au moment des élections?

Si de coïncidence, les politiciens s'alarment du fait, d'autres observateurs n'ont pas attendu la kermesse des législatives pour éclaircir les motifs de l'incivisme.

Car on le sait: l'étude des institutions républicaines à l'école, ça ne passe plus. Pauvres Topazes!

Les débats politiques, même organisés sous forme d'un numéro de montreurs de singes ne court-circuitent pas une lassitude qui s'installe.

Aurait-on affaire à la bof génération? A des esprits rebelles? Au quart monde du civisme?

Ce n'est que la réalité: la jeunesse n'adhère plus aux structures politiques d'aujourd'hui.

Indifférence alors? Certainement pas.

Qui a levé la main de «Touche pas à mon pote» face au racisme? Qui a marché maintes fois pour la paix? Pour le respect des droits humanitaires? Qui a soutenu, et participé aux «Restaurants du cœur»? Qui encore s'insurge contre les centrales nucléaires?

Des thèmes, parfois éminemment politiques, ont été ainsi évoqués. L'arrogance du discours et la bataille de chiffres en moins.

On a cru la démocratie capable de refléter toutes les opinions par le jeu des partis. Et voilà qu'une part substantielle des citoyens formulent une autre manière de penser et de participer au sein de la collectivité. Un message spontané, ponctuel, qui a au moins le mérite d'être vite compris.

Car il y a quelques chose de gâté dans le combat des chefs. Les leaders politiques, s'adressant au bon peuple français ne parlent qu'entre eux.

Enfin, le droit et son jargon pétrifié comme une immense Tour de Babel les enjeux qu'ils évoquent et favorise la désertion pure et simple du citoyen-électeur.

Les déviances démagogiques n'arrangent rien. Un public fatigué des sourires et des propos accrocheurs désespèrent que là-haut, sur l'Olympe du pouvoir, on entende leur question: «Où s'arrête la mégalomanie et où commence l'intérêt national?»

Exclus du forum démocratique: ceux que l'on veut croire marginaux ou idéalistes forment déjà une majorité silencieuse, un tiers-Etat au libre arbitre muselé.

Catherine ROUSSY

● NEW YORK. — La chaîne américaine ABC a ajourné la production d'une série télévisée, qui montrait la prise de pouvoir par les Soviétiques aux Etats-Unis, le Kremlin ayant menacé la chaîne de gêner le travail de ses journalistes à Moscou.

● PÉKIN. — L'édition d'un dictionnaire de chinois en dix volumes a été achevée et le premier volume sera publié prochainement, a annoncé Chine Nouvelle. Les neuf autres volumes seront publiés avant 1990. Le dictionnaire sera comparable à l'Oxford English Dictionary et comprendra 350.000 mots. Les travaux sur le dictionnaire ont commencé en 1975.

Pour refuser l'offre américaine faite au constructeur d'hélicoptères anglais Westland

Heseltine en appelle aux actionnaires

M. Michael Heseltine, qui a démissionné jeudi de son poste de ministre britannique de la Défense, a appelé vendredi les actionnaires du constructeur d'hélicoptères Westland à rejeter l'offre de la compagnie américaine Sikorsky, lors d'une assemblée extraordinaire prévue le 14 janvier.

M. Heseltine, qui a limité ses propos aux aspects commerciaux de l'affaire Westland, a souligné que seule une alliance européenne permettra à Westland de jouer «pleinement son rôle» sur le futur marché des hélicoptères.

DES DOUTES

Il a également exprimé ses doutes sur les débouchés commerciaux de l'hélicoptère Black Hawk, qui sera construit sous licence par Westland en cas d'accord

avec Sikorsky. «Je ne vois pas comment Westland pourrait réussir là où Sikorsky a échoué», a déclaré M. Heseltine, précisant que sur 600 Black Hawk produits, 40 seulement avaient été vendus à l'extérieur du marché américain.

Il a souligné que le Black Hawk avait été conçu par Sikorsky il y a 10 ans et n'apporterait à Westland aucun progrès en matière de haute technologie, contrairement aux projets communs européens d'hélicoptères.

En cas de construction sous licence du Black Hawk par Westland, 25.000 emplois seraient créés aux Etats-Unis plutôt qu'en Grande-Bretagne, a-t-il souligné. Selon lui, l'offre de Sikorsky signifie avant tout «plus de ventes et plus de travail» pour l'industrie américaine d'hélicoptères.

M. Alan Bristow, ancien opérateur d'une compagnie d'hélicoptères et adversaire déclaré de la candidature américaine Sikorsky-Fiat, a par ailleurs déclaré qu'il avait porté sa participation dans le capital de Westland de trois à 10,5%. Cela lui donnera une influence importante à l'assemblée générale des actionnaires, appelée à se prononcer mardi prochain sur l'avenir de la société.

Il a déclaré espérer obtenir le ralliement des autres actionnaires, et leur voie contre l'option Sikorsky. Westland, qui est favorable à cette dernière, doit pour la faire aboutir obtenir l'approbation de 75 pour cent de ses actionnaires.

(ats, afp)

Pour un appareil d'Air France

Fausse alerte à la bombe

Un appareil de la compagnie aérienne française Air France, assurant la liaison Paris-Athènes, a effectué vendredi un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Rome-Fiumicino, à la suite d'une alerte à la bombe parvenue à Athènes, a-t-on appris à Fiumicino.

L'appareil, un Airbus ayant 98 passagers et 12 membres d'équipage à bord (vol AF 600), avait quitté Paris à 9 h. 10 pour Athènes et survolait la région de Naples lorsqu'un appel téléphonique anonyme aux bureaux de la compagnie grecque Olympic Airways, à Athènes, annonçait la présence à bord d'une bombe, a-t-on ajouté de même source.

L'Airbus rebroussait aussitôt chemin pour effectuer un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Rome-Fiumicino, où il a touché terre à 11 h. 50. Tous les passagers et membres d'équipage ont quitté l'appareil, qui stationnait en début d'après-midi au bout d'une piste, entouré de voitures de pompiers et d'ambulances.

Après six heures de recherche, l'avion et ses 110 passagers a pu redécoller pour Athènes. (ats, afp, ap)

Superbe saisie des «stups» à New York

Six millions dans des valises

Des agents de la brigade américaine antidrogue ont saisi, dans une maison des environs de New York, près de 5,6 millions de dollars (environ 11,5 millions de francs suisses) en billets provenant de la vente de stupéfiants, a-t-on appris hier de source policière.

Selon les autorités, il s'agit de la «plus importante somme en espèces jamais saisie en un seul lieu aux Etats-Unis». Trois hommes ont été arrêtés et inculpés de trafic de drogue.

Munis d'un mandat de perquisition, les agents s'étaient rendus mercredi soir dans une maison inoccupée de Long Island où ils ont trouvé l'argent entassé en billets de 20 et 50 dollars dans 30 valises et sacs.

«C'était quelque chose de fantastique à voir, je n'avais jamais vu auparavant six millions de dollars», a déclaré un responsable de la police locale. Le compte devait en fait établir un total de 5,56 millions de dollars. (ats, afp)

Réactions, réunions, discussions

Page 1

A Moscou, le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, évoquant la crise entre la Libye et les Etats-Unis, a déclaré jeudi soir que les «forces anti-impérialistes» pouvaient compter sur le «ferme soutien» de l'Union soviétique, a rapporté l'agence Tass.

REFUS DE Mme THATCHER

Par ailleurs, le Premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a catégoriquement refusé vendredi de répondre positivement à l'appel du président Reagan et d'appliquer des sanctions économiques à l'encontre de la Libye bien que, le même jour, le secrétaire au Foreign Office ait reconnu que de fortes présomptions pesaient sur Tripoli quant à son rôle actif dans le déchaînement du terrorisme international.

L'ITALIE RÉAGIT

L'Italie en revanche, a décidé de suspendre ses ventes d'armes à la Libye, a

annoncé vendredi le Ministère italien des Affaires étrangères.

Cette suspension concerne tous les contrats d'armements signés par l'Italie avec la Libye depuis 1981, a précisé le ministère. (ats, afp, reuter)

Pour son 40e anniversaire

Amnistie en Albanie

Le Parlement albanais, sous la présidence du chef du Parti et de l'Etat Ramiz Alia, a décrété, à l'occasion du 40e anniversaire de la République Populaire d'Albanie, une amnistie dont le texte est publié vendredi par la presse albanaise.

L'amnistie, qui entrera en vigueur le 13 janvier, concerne notamment «toutes les personnes condamnées à des peines de prison inférieures à 2 ans, au travail forcé, à des peines avec sursis ou à des amendes, ainsi que toutes les femmes condamnées à 20 ans ou moins de prison et toutes les jeunes âgés de moins de 18 ans», selon l'agence de presse albanaise ATA captée à Vienne. (ats, afp)

Kadhafi: juif ?

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer son anti-sionisme vicéral, le colonel Moammar el Kadhafi est peut-être... juif.

C'est du moins ce que prétend une immigrante israélienne, Mme Shona Bormeli, qui s'est confiée au journal «Hadashot». Elle tient de sa propre mère, maintenant décédée, que la mère du bouillant colonel libyen n'était autre que la fille d'une famille juive vivant à Benghazi, qui a été enlevée par un cheikh arabe.

Mme Bormeli mère a aperçu un jour la mère du colonel Kadhafi à la télévision et a reconnu sans hésiter la belle Zamira, «qui vivait dans notre rue à Benghazi».

Aux termes du droit juif, tout enfant de mère juive est reconnu comme juif. (AP)

Ajournement du lancement de Columbia Et au suivant...

Elle n'a pas volé depuis plus de deux ans et a dû renoncer à partir, vendredi, pour la septième fois depuis le 18 décembre — un record — en raison cette fois des mauvaises conditions atmosphériques sur la Floride. La navette américaine Columbia espère toutefois que la prochaine tentative de lancement, dimanche à 6 h. 55 (11 h. 55 GMT), sera enfin la bonne.

Les techniciens disposeront donc d'une journée pour vérifier les conduites de combustible de la fusée, qui pourraient avoir été endommagées par les trois remplissages de cette semaine.

«Je suis navré, mais ce ne sera pas encore pour aujourd'hui», a annoncé aux sept astronautes le directeur du lancement, M. Gene Thomas. «Nous avons essayé d'attendre une chance d'éclaircir mais ça ne viendra pas aujourd'hui, les gars!»

Pour le «tueur fou du Sinaï» Défilé à Beyrouth

Un millier de personnes ont défilé vendredi à travers Beyrouth-Ouest brûlant des drapeaux américains et israéliens pour protester contre la mort en prison de Souliman Khater qui avait tué sept Israéliens dans le Sinaï en octobre dernier.

«Les dirigeants égyptiens ont exécuté Khater», a affirmé un étudiant devant la foule réuni devant le consulat d'Egypte à Beyrouth.

Kahter, le «policier fou du Sinaï» a été retrouvé pendu avec un drap aux barreaux de sa cellule mardi dernier. Selon un officier de police judiciaire égyptien, Khater qui était condamné à la prison à perpétuité s'était donné la mort.

Les manifestants qui portaient des portraits de l'ayatollah Ruhollah Khomeini et de Khater ont crié des slogans contre le président égyptien Hosni Moubarak. (ats, reuter)

Amnesty International expulsée du Togo

Une mission de l'organisation de lutte pour les droits de l'homme Amnesty International a été expulsée du Togo le 1er janvier dernier, a-t-on appris vendredi par un communiqué du mouvement.

Amnesty «estime que des prisonniers politiques ont été détenus illégalement pendant, pour certains d'entre eux, des périodes atteignant sept ans et que la torture de prisonniers constitue une préoccupation constante. Les délégués d'Amnesty ont vu en octobre dans le bureau du ministre de l'Intérieur des prisonniers portant des traces de torture».

L'organisation «a annoncé au gouvernement du Togo sa visite du 31 décembre 1985 à trois occasions à partir du 23 décembre. Le 31, le gouvernement togolais a fait savoir à Amnesty International que les membres du gouverne-

ment étaient trop occupés pour rencontrer ses délégués. Amnesty a alors fait savoir au gouvernement (...) que la délégation souhaitait rencontrer d'autres personnes. Un télex du ministre togolais de la Justice demandant à Amnesty de ne pas envoyer de mission au Togo n'est parvenu à Londres qu'une heure après l'arrivée le 31 décembre 1985 des trois délégués au Togo».

Amnesty précise que dès le 17 octobre dernier, elle avait informé le gouvernement togolais qu'une première mission d'enquête avait constaté des cas de torture. Le président togolais Gnassingbe Eyadema a informé Amnesty le 25 octobre que son gouvernement avait créé une commission d'enquête sur la torture et qu'un émissaire répondrait aux questions posées par l'organisation à ce sujet. (ap)

Sans coups de feu! Libération d'un otage à Bilbao par un commando

Un commando spécial de la police a réussi à libérer vendredi matin un dirigeant de l'Atletico de Bilbao et à arrêter les trois membres de l'ETA qui le retenaient en otage, sans tirer un seul coup de feu.

Un haut fonctionnaire de la police, M. Julian Sancristobal, a expliqué que l'opération a été menée à l'aube par des éléments des GEOS (Groupes d'opérations spéciales) dans le faubourg de Basauri, à la périphérie de Bilbao, où était détenu M. Juan Pedro Guzman, enlevé le 30 décembre devant un restaurant local.

D'après l'agence indépendante Europa Press, 17 suspects ont été interpellés au cours d'une vaste opération de ratissage dans la région, peu après la libération du dirigeant de l'Atletico, qui est également à la tête d'une importante entreprise. L'agence EFE a de son côté révélé qu'une demande de rançon de 500 millions de pesetas (7 millions de fr.), accompagnée d'une photographie de M. Guzman, a été adressée mercredi à la famille de la victime.

Selon M. Sancristobal, les policiers ont surpris les ravisseurs dans la cave d'un magasin de Basauri vers 4 h. 30. Les trois hommes ont accepté de se rendre une demi-heure plus tard et ont libéré leur otage.

M. Guzman, qui est en bonne santé, a déclaré par la suite qu'il avait été «bien traité» durant sa captivité. (ap)

Pour le congrès du Pen Club 700 «plumes» à New York

Quelque 700 écrivains du monde entier et parmi eux certains des plus grands noms de la littérature contemporaine, se sont donné rendez-vous à New York pour participer à partir de ce dimanche et pendant près d'une semaine, au congrès international du Pen Club.

Présenté comme le plus grand rassemblement de gens de lettres que le monde ait jamais connu, ce 48e congrès qui a été organisé par le Pen Club américain présidé par Norman Mailer, aura pour thème central cette année: «L'imagination de l'écrivain et l'imagination de l'Etat».

La liste des écrivains est impressionnante. Parmi les plus connus, on retrouve Kobo Abe (Japon), Jorge Amado (Brésil), Nadine Gordimer (Afrique du Sud), Gunter Grass (RFA) Octavio Paz (Mexique), Mario Vargas Llosa (Pérou). Sans compter trois Prix Nobel de littérature: le Polonais naturalisé américain Czeslaw Milosz, l'Américain Saul Bellow et le Français Claude Simon, lauréat en 1985. (ats, afp)

Ok, Gene. Merci», lui a répondu le commandant de la mission, Robert Gibson. «Nous pensons que cela valait la peine d'essayer mais, en regardant par la fenêtre, nous avons facilement pu constater que nous n'irions nulle part aujourd'hui».

Il s'agit du quatrième report en cinq jours et du septième en tout, depuis la première tentative le 18 décembre. Un record. Comme le fait que les astronautes aient embarqué à quatre reprises en vain.

Le compte à rebours avait été arrêté deux fois, à quelques minutes du départ, en raison de problèmes techniques et les mauvaises conditions météorologiques avaient déjà entraîné un report. Deux autres retards avaient été provoqués par le temps supplémentaire nécessaire pour préparer Columbia et permettre de nouveaux entraînements de simulation à l'équipage après un report. (ap)

OFFRES D'EMPLOIS

M A N D A T E C

Nous sommes une entreprise biennoise qui fabrique des produits mécaniques de haute précision et nous souhaitons engager des

mécaniciens de précision

pour travailler sur des machines conventionnelles ou dans le cadre de notre parc à commande numérique.

Les candidats s'intéressant à une période de travail limitée seraient également les bienvenus.

Nous offrons:

- place stable
- travail intéressant
- horaire libre
- conditions d'engagement et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veuillez adresser votre offre à:

MANDATEC SA
Service du personnel
Rue des Prés 149
2500 Bienne 7
☎ 032/42 96 32

Une société industrielle et commerciale suisse spécialisée dans l'électronique et les installations de télécommunications, cherche:

chef technique

auquel sera confiée la direction du département «installations électriques courant fort et courant faible» de l'une de ses succursales de Suisse romande.

- Maîtrise fédérale ou ing. ETS en électricité
- titulaire de la concession A des PTT (évent. examen prévu en 1986)
- bonne connaissance pratique des installations électriques courant fort et faible
- tempérament de chef; aptitude à diriger de grands chantiers

Ce poste offre d'intéressantes perspectives de carrière à un candidat compétent et dynamique.

Si ce poste vous intéresse, veuillez svp adresser vos offres à Hasler SA, succursale de Neuchâtel, rue de Monruz 34, 2000 Neuchâtel.

APIMEC S.A.

Ateliers Précisions Industries Mécaniques

Nouvelle entreprises dans la zone industrielle, bâtiment Muller S.A.

Inaugurant ses locaux ce printemps dans le secteur mécanique de précision, moules, étampes, recherche

mécaniciens

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre avec curriculum vitæ et prétentions de salaire à:

Apimec S.A., chemin du Couvent 33,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 85 20



engage pour entrée immédiate ou à convenir, un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

ou un

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

pour la fabrication de moules d'injection.

Prendre rendez-vous par téléphone :

UNIVERSO SA No 32 - Département Plastique
Crétets 11 - La Chaux-de-Fonds - ☎ (039) 23 79 75

Cherchons

vendeuse

rayon disques à temps complet.

Ecrire sous chiffre OS 98 au bureau de L'Impartial.



Joliet Intérim S.A.

La sécurité, la variété, un emploi fixe, du travail dans toute la Suisse.

2300 La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold-Robert 58 - ☎ 039/23 27 27

Schmutz

Aciers - Plastiques - Métaux - Outillages

route de Neuchâtel 45
2088 Cressier

engage tout de suite ou pour date à convenir

magasinier-vendeur

pour son département chauffage, sanitaire et ferblanterie. Faire offres écrites avec curriculum vitæ à l'attention de M. Matile

Nous sommes mandatés par une entreprise industrielle allemande en pleine expansion, de rechercher le

directeur d'entreprise

Celui-ci se verra chargé de la fabrication d'électromoteurs à la pointe de la technologie, dans son nouvel établissement dans le canton de Neuchâtel.

Notre candidat pour ce domaine, aura le profil suivant:

- ingénieur en électricité/électronique, avec connaissance de la technologie CNC
- grande expérience dans le développement et la production de moteurs électriques
- capacité de mener une entreprise de sa fondation jusqu'à l'expansion substantielle
- connaissances pratiques des langues allemande, française et anglaise

Une formation spécifique et assistance durant la phase du démarrage, sont également assurées.

Veuillez adresser votre offre de services à:

ATAG
Fiduciaire Générale SA
1 L'ATTENTION DE M. J. Hertig, directeur
51, rue des Moulins
2004 Neuchâtel

Nous sommes une succursale d'une entreprise américaine dans le domaine de recherche et développement de produits pharmaceutiques et biochimiques. Pour notre laboratoire r + d à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons notre

laborantin(e) assistant(e)

ayant le profil suivant.

- études assistant laborantin(e) en chimie
- quelques années d'expérience dans un laboratoire analytique
- connaissances pratiques d'anglais et de base dans le secrétariat.

Ce poste correspond à une personne aimant le travail en petit groupe et désirant un large éventail de responsabilités et de variétés.

Notre candidat(e) prêt(e) à assumer ces devoirs, nous enverra son offre de services à l'adresse suivante:

ATAG
Fiduciaire Générale SA
à l'attention de M. J. Hertig, directeur
51, rue des Moulins
2004 Neuchâtel

Nous cherchons pour notre Service ICS un

analyste-programmeur

au bénéfice d'une formation de base technique ou commerciale (niveau CFC, diplôme ou maturité) et pouvant justifier d'une expérience d'environ 2 à 3 ans en analyse-programmation, si possible dans un environnement «on-line».

Ce futur collaborateur participera à la réalisation de projets que nous développons dans les domaines suivants: production, recherche et développement, finance et administration. Il sera de langue maternelle française; des connaissances d'anglais sont souhaitables.

Nous travaillons actuellement avec une installation IBM 4341 dans un environnement VM, DOS/VSE, COBOL, CICS.

Nous offrons des prestations étendues, une formation adaptée à l'accomplissement de la fonction, l'horaire variable.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA

2003 Neuchâtel
Membre du groupe Philip Morris



Portescap

Service du personnel



cherche pour son département Microhorlogerie une

ouvrière

qui après une période de formation, effectuera des travaux de contrôle et de visitage de petites pièces au binoculaire

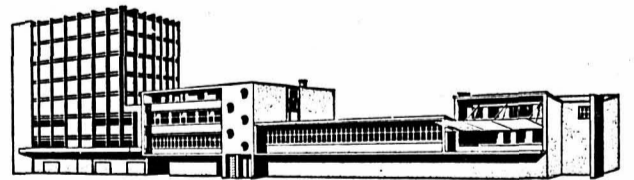
Nous demandons:

- bonne vue indispensable
- aptitude à travailler au binoculaire
- âge idéal 25 à 40 ans

Nous offrons:

- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Les personnes intéressées par cette activité voudront bien prendre rendez-vous par téléphone avec M. R. Noverraz - ☎ 039/21 11 41 - interne 425



Depuis 30 ans en tête de la vente directe de produits alimentaires de première qualité cherche

COLLABORATEURS

pour le service extérieur

Nous offrons:

- un programme optimal de produits de haute qualité
- un travail fixe et stable
- un territoire de vente réservé à proximité de votre domicile
- un salaire au-dessus de la moyenne (fixe, frais, commissions, prime trimestrielle)
- avantages sociaux dignes d'une usine moderne
- instruction et soutien courant de la vente

Nous exigeons:

- un travail assidu et persévérant
- contact facile et aisance dans les relations avec la clientèle
- voiture personnelle
- âge idéal 25-45 ans

Votre profession antérieure ne joue aucun rôle

Etes-vous intéressé? N'attendez pas, envoyez-nous le coupon ci-dessous à:

OSWALD AG, Nahrungsmittelfabrik, 6312 Steinhausen
☎ (042) 41 12 22, interne 17

Nom: Prénom:
Rue: Profession:
NP:.....Lieu: Tél.:
Etat civil: Date de naissance:.....

SUISSE

Le Conseil fédéral plaide pour l'adhésion à l'ONU Tout à gagner, rien à perdre

Adhérer à l'ONU permettrait à la Suisse de mieux défendre ses intérêts, de renforcer sa neutralité et d'affirmer sa solidarité avec les autres peuples, affirme le Conseil fédéral dans son message à l'intention des citoyens publié vendredi. A quelques semaines de la votation du 16 mars, le Conseil fédéral, à la suite de la majorité du Parlement, s'engage résolument en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'organisation internationale. En recevant le corps diplomatique, vendredi, à l'occasion de la présentation des vœux, le président de la Confédération, Alphons Egli a déclaré qu'un vote positif permettrait de concrétiser la politique d'ouverture au monde de notre pays.



En recevant hier, au Palais fédéral, les vœux du corps diplomatique présentés par le monde apostolique Mgr Edoardo Rovida, M. Alphons Egli a rompu une lance en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Et, signe de l'ouverture helvétique, pour la première fois depuis deux ans, le blanc suisse a cédé la place au champagne au moment des toasts. (Bélino AP)

L'ONU est devenue un forum universel, relève le Conseil fédéral. Tout Etat qui reste en dehors renonce volontairement à exercer une influence sur des développements qui le concernent autant que les autres Etats. Cela vaut tout particulièrement pour la Suisse qui entretient de multiples et étroites relations avec l'étranger.

NEUTRALITÉ PRÉSERVÉE

En adhérant à l'organisation, la Suisse peut et veut préserver pleinement sa neutralité permanente et armée. Le Conseil fédéral l'affirmera dans une déclaration avant l'adhésion. La Suisse serait d'ailleurs la bienvenue au sein de l'ONU en raison même de sa neutralité. L'organisation confie en effet très souvent à des Etats neutres des missions de bons offices. Œuvrer ainsi à la solution pacifique des conflits fait partie de la politique étrangère traditionnelle de la Suisse.

Par ailleurs, la Suisse ne serait en aucun cas contrainte de participer à la mise en œuvre d'éventuelles sanctions militaires. Les sanctions économiques relèvent elles aussi de sa libre appréciation d'Etat neutre. Quant aux prises de position sur des questions politiques (par exemple en cas de violation des droits de l'homme), la Suisse ne s'en est jamais privée.

INFLUENCE ÉCONOMIQUE

Bien que la Suisse fasse déjà partie de nombre d'organisations qui dépendent de l'ONU, elle pourra mieux défendre ses intérêts en faisant valoir son point de vue à l'Assemblée générale, estime le gouvernement. Celle-ci détermine en effet le cadre des activités de toute l'organisation et prend des décisions qui se répercutent également sur les travaux des organisations spécialisées, notamment en mettant au point des traités interna-

tionaux. La Suisse en a signé un grand nombre sans pouvoir participer à leur élaboration.

Par ailleurs, l'ONU exerce une influence croissante dans le domaine économique. La Suisse, dont l'économie est tributaire de l'étranger, a intérêt à pouvoir œuvrer en faveur d'un accès aussi libre que possible aux marchés.

Souhaitable du point de vue de la politique de sécurité, l'adhésion de la Suisse à l'ONU serait aussi un acte de solidarité. Les problèmes de notre époque (guerres, terrorisme, sous-alimentation, réfugiés, trafic des drogues, etc.) font fi des frontières nationales: la Suisse ne devrait pas rester à l'écart, mais aider à préparer un avenir plus humain et contribuer au progrès de ce monde dont elle dépend.

3,50 FRANCS PAR HABITANT

Financièrement, l'adhésion de la Suisse à l'ONU reviendrait à environ 20 millions de francs par an, soit 1,12 pour cent du budget de l'Organisation. La Confédération verse déjà près de 170 millions de francs chaque année aux institutions qui en dépendent, sans pouvoir participer aux travaux de l'Organisation elle-même. Mais la Suisse en retire aussi des avantages économiques considérables. Le Conseil fédéral relève que l'Office des Nations Unies à Genève et les organisations de l'ONU établies dans

cette ville dépensent chaque année en Suisse environ un milliard de nos francs.

Par ailleurs, recevant le corps diplomatique à l'occasion de la traditionnelle présentation des vœux, M. Alphons Egli, président de la Confédération, a déclaré que les Chambres et le Conseil fédéral aimeraient voir se concrétiser la politique d'ouverture au monde de la Suisse par son adhésion à l'ONU.

Toutefois, quel que soit le résultat de la votation populaire du 16 mars prochain sur l'entrée de la Suisse aux Nations Unies, notre pays restera fidèle à sa vocation et à sa politique de coopération sur le plan international a ajouté M. Egli. (ats)

Enlèvement de la petite Jacqueline

La ravisseuse ne sera pas poursuivie

Il est probable que la ravisseuse de la petite Jacqueline, neuf semaines, rendue mercredi à ses parents, ne sera pas condamnée. Agée de 26 ans, elle a été remise en liberté après une brève détention. Selon le procureur général de Constance, M. Friedrich Ambs, les parents ont renoncé par écrit à porter plainte.

En RFA, un tel délit ne se poursuit pas d'office, contrairement à ce qui se fait en Suisse. Les autorités saint-galloises ont néanmoins l'intention d'engager des poursuites.

Le délit a en effet été commis en

Ogi toujours le plus fort

Comme l'année dernière, le conseiller national Adolf Ogi (udc-BE), ancien directeur de la Fédération suisse de ski, a remporté la victoire dans la désormais traditionnelle compétition de ski pour parlementaires suisses et anglais qui s'est déroulée vendredi à Davos.

L'équipe britannique s'est montrée étonnamment forte cette année. Elle a remporté les deuxième, troisième et quatrième places du concours. Adolf Ogi est donc monté sur la plus haute marche du podium. A ses côtés, Winston Churchill, neveu du fameux premier ministre qui portait le même nom. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Le directeur administratif de la future centrale nucléaire de Kaiseraugst, M. Ulrich Fischer, va abandonner cette fonction dans le courant de l'année pour assumer de nouvelles tâches auprès de Motor-Colombus qui, avec Electricité de France, assurait la direction du projet. Cette direction passe maintenant à Aar-Tessin SA (Atel).

La Suisse toujours plus liée à la CEE

Les échanges commerciaux de la Suisse avec les pays membres de la Communauté économique européenne se sont encore accrus l'an dernier. En 1984 déjà, plus de la moitié des exportations de notre pays

avaient pris le chemin de la CEE. Dans l'autre sens, la Suisse se place au deuxième rang des clients de la Communauté, juste derrière les Etats-Unis.

En 1984, les exportations suisses vers les pays de la CEE ont atteint 30,5 milliards de francs. Pour les onze premiers mois de 1985, ces exportations se sont accrues de 9,4%. Quant aux importations, qui atteignaient 46,5 milliards en 1984, elles se sont accrues encore de 9,8% en 1985. Près de 68% des importations suisses proviennent de la CEE. Ainsi, la Suisse se place au deuxième rang des clients de la Communauté, juste derrière les Etats-Unis, et au quatrième rang des fournisseurs. Ce sont les échanges avec la République fédérale d'Allemagne qui sont les plus importants. Les exportations vers ce pays ont atteint 12,0 milliards de francs au cours de la période de janvier à novembre 1985, soit une hausse de 19,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Les importations en provenance de RFA ont pour leur part augmenté de 13,4% à 21,0 milliards de francs pour la période considérée.

Mais la plus importante hausse des exportations a été réalisée avec le Danemark (+22,8% à 825 millions de francs), alors que la plus forte augmentation des importations a été réalisée avec la Grèce (+18,2% à 118,5 millions de francs). Vers l'ensemble de la CEE, les exportations sont en hausse à l'exception de l'Irlande (-6,8% à 43 millions de francs) et de la Belgique-Luxembourg (-9,1% à 1,2 milliard de francs). Par contre, les importations en provenance de tous les pays de la Communauté sont en augmentation. (Imp, ats)

Il avait enlevé la petite Graziella Ortiz Le cerveau s'évapore

Dominique Martin, un Vaudois de 43 ans, est en fuite depuis le 1er janvier dernier. Celui qui fut le cerveau du rapt de la petite Graziella Ortiz commis à Genève en octobre 1977 n'est pas rentré au pénitencier de Bochuz (VD) à la suite d'un congé d'un jour que lui avait accordé les autorités genevoises, a confirmé vendredi le Service pénitentiaire vaudois.

Le malfaiteur purgeait une peine de 15 ans de réclusion à laquelle l'avait condamné la justice genevoise le 1er juin 1982. Le service pénitentiaire vaudois précise qu'il s'agissait du troisième congé concédé à Martin qui avait

déjà accompli plus du tiers de sa peine.

Les ravisseurs de la petite Graziella, fille de Georges Ortiz-Patino et petite nièce du richissime roi de l'étain Patino, avaient séquestré l'enfant durant 15 jours et obtenu une rançon de deux millions de dollars dont près de la moitié n'a jamais été retrouvée. Un seul exécutant de cet enlèvement, Antonio Cataldo, a été jugé mais il s'est évadé du même pénitencier de Bochuz en 1980. Selon la «Tribune de Genève» qui a révélé la fuite de Martin, le Vaudois aurait gagné les Etats-Unis. (ap)

Trafic Passeports à la pelle

Un ressortissant étranger a été arrêté jeudi matin à Buchs (SG) alors qu'il s'appretait à entrer en Suisse avec près de 50 passeports sri lankais vraisemblablement falsifiés. Un fonctionnaire des douanes de Buchs a confirmé la nouvelle parue dans le quotidien «Blick».

L'individu, qui selon le quotidien zurichois serait tamoul, voyageait de Vienne à Bâle dans un train de nuit. Lors d'un contrôle de routine effectué vers 7 heures entre la localité autrichienne de Feldkirch et Buchs, un douanier suisse a découvert les passeports dans les bagages du ressortissant étranger.

Un fonctionnaire aurait affirmé à «Blick» que l'homme s'appretait à ravitailler en faux passeports des Tamouls déjà en Suisse. (ap)

M. Leutwiler aux Sud-Africains L'apartheid nuit aux affaires



A son arrivée à Johannesburg, M. Fritz Leutwiler a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha (à droite), et le gouverneur de la Banque centrale, M. Gerhard de Kock. (à gauche). (Bélino AP)

L'ancien directeur de la Banque Nationale Suisse, M. Fritz Leutwiler, l'intermédiaire qui doit tenter de résoudre la crise de la dette extérieure sud-africaine, est arrivé vendredi pour une visite de trois jours en Afrique du Sud et s'est immédiatement entretenu avec le ministre des Affaires étrangères M. P. Botha et de hauts responsables financiers. Sa visite est considérée comme cruciale pour l'économie sud-africaine.

M. Leutwiler devrait expliquer au régime de minorité blanche qu'une éventuelle réforme de l'apartheid, allant au

rythme de l'escargot, est le principal obstacle à tout règlement de la dette. Il devrait également leur faire comprendre que des changements politiques radicaux sont attendus avant une reprise des pourparlers sur le rééchelonnement de la dette extérieure, estimée à 24 milliards de dollars.

En septembre dernier, l'Afrique du Sud avait unilatéralement gelé le remboursement de quelque 14 millions de dollars de dette à court terme jusqu'au 31 décembre avant de prolonger le moratoire au 31 mars prochain. (ap)

FAITS DIVERS

Les pépés se rebiffent

Pas de chance pour des voleurs soleurois: par deux fois, des personnes âgées les ont mis en fuite. La première fois, jeudi soir dans un home pour personnes âgées à Dornach. En se défendant et en criant, une des pensionnaires du home, âgée de 85 ans a mis en fuite un jeune homme qui, sous le prétexte de vendre des médailles pour le carnaval, l'avait attaquée. La même mésaventure ou presque s'est reproduite hier matin dans une droguerie de Biberist. Un homme masqué, qui tentait de se faire remettre la caisse, a dû quitter précipitamment et sans aucun butin le magasin, après que la droguiste, âgée de 78 ans eut appelé à l'aide.

CINQ VOLEURS ARRÊTÉS

La police cantonale schwyzoise a arrêté cinq jeunes gens âgés de 19 à 25 ans qui avaient abusé d'une fille de 19 ans le week-end dernier à Einsiedeln. (SZ).

COLLISION MORTELLE ENTRE GENÈVE ET LAUSANNE

Un accident de la circulation a fait un mort et un grand blessé, vendredi matin, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève-Lausanne, entre la jonction de Coppet (VD) et le Vengeron (GE), sur le pont de la Versoix. A la suite d'une perte de maîtrise, un véhi-

cule genevois a heurté une autre voiture, conduite par M. Serge Dobler, 31 ans, de Bursins. Celui-ci a été tué sur le coup tandis que l'autre conducteur était grièvement blessé.

VOLEURS À LA TIRE PINCÉS

Deux garçons de café de 18 et 19 ans ont arraché vendredi le sac à main d'une habitante de Dübendorf qu'ils avaient vue encaisser de l'argent dans une banque. Le sac contenait 13.000 francs. Mais des passants alertés par les appels au secours de la victime se sont lancés à la poursuite des voleurs. (ats)

Tout tapin mérite salaire

La prostitution demeure certes contraire aux bonnes mœurs mais les gains d'une belle de nuit sont légitimes et susceptibles de faire l'objet d'indemnités. Ainsi, l'assurance responsabilité civile d'un automobiliste est tenue de compenser les pertes de gains d'une péripatéticienne dans l'incapacité de travailler après un accident de la circulation.

C'est ce qu'a affirmé le Tribunal fédéral dans un jugement rendu le 26 juin 1985 et dont les considérants ont été publiés samedi. La Haute Cour helvétique a ainsi cassé une décision de la Cour suprême de Zurich.

Les faits: une belle de nuit zurichoise a été si grièvement blessée dans un accident de voiture en 1971 qu'elle n'a plus pu «travailler» durant long-

temps. Elle a subi une incapacité de travail totale puis partielle durant deux ans. L'assurance RC de l'automobiliste avait refusé de compenser la perte de salaire de la prostituée, arguant qu'elle exerçait une profession contraire aux bonnes mœurs. La Cour suprême du canton de Zurich s'est ralliée à ce point de vue.

La première Cour de droit civil du Tribunal fédéral constate dans ses considérants que l'Etat considère et traite lui-même les revenus des prostituées comme des gains légitimes. Les belles de nuit sont assujetties aux impôts sur le revenu et la fortune et paient des cotisations AVS et AI. Si, enfin, une prostituée est aux poursuites, l'Etat n'hésite pas à saisir son salaire. (ap)

OFFRES D'EMPLOIS

les must® de Cartier

INTERDICA SERVICE SA

Nous sommes une société à caractère international, établie en zone industrielle de Fribourg et, dans une vocation de service après-vente, nous assumons le respect de la garantie internationale des produits «Cartier».

Dans cet esprit, nous engageons pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

horloger-rhabilleur

pour notre atelier de réparations installé à Villars-sur-Glâne.

Nous désirons vous confier une activité de service après-vente, soit des travaux de réparation et de remise en état de produits.

Nous souhaitons nous attacher les services d'un candidat titulaire d'un certificat fédéral de capacité, consciencieux et apte à travailler de manière indépendante.

Nous vous offrons les prestations et les avantages sociaux d'une grande entreprise ainsi qu'une activité intéressante dans un team jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

INTERDICA SERVICE SA
Service du personnel
Route des Biches 10
1752 Villars-sur-Glâne


PRECI-COAT S.A.

Préci-Coat SA, société spécialisée dans les traitements de surfaces et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, met au concours, dans le cadre de ses nouveaux développements, les postes suivants:

UNE LABORANTINE EN PHYSIQUE OU MÉTALLURGIE ayant de l'expérience dans les traitements de surfaces, ou les matériaux, pour notre département de recherches et développements

PLUSIEURS VISITEUSES

avec expérience dans l'habillement de la montre

PLUSIEURS OUVRIÈRES

minutieuses, ayant travaillé dans l'horlogerie ou la micromécanique.

Nous offrons:

- formation complémentaire nécessaire;
- un salaire adapté aux compétences;
- une place stable;
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à: **Préci-Coat SA, à l'attention du chef du personnel, Louis-Chevrolet 19, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77.**

**Isméca SA**

Automatisation

Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour travaux de mécanique générale,

ou travaux sur éléments de distribution par vibreurs,

ou pour le montage et la mise au point de prototypes de machines automatiques d'assemblages, avec quelques années d'expérience.

Horaire libre.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone.

Fam. Baumgartner
Numa-Droz 208, ☎ 039/26 87 55, La Chaux-de-Fonds
Cherchons

sommelière

pour le 1er février 1986 ou date à convenir

Restaurant Ochsen, Arisdorf
Bâle Campagne, cherche pour tout de suite ou à convenir

jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage, facilités pour apprendre l'allemand.

☎ 061/83 23 86

Cherchons

couturière

☎ 038/57 13 67.

Nous cherchons pour date à convenir un

dessinateur en chauffage

en possession d'un CFC ou titre équivalent

Prestations d'une entreprise moderne

Faire offres écrites avec curriculum vitae à

BP Bernard Pillonel
Chauffages

2016 Cortailod
Jordils 21
☎ 038/42 27 66

Nous cherchons pour notre bureau d'études de Neuchâtel, un

employé technique - projeteur

pour accomplir les tâches suivantes:

- élaboration de plans d'installations électriques pour l'industrie et les bâtiments locaux
- établissement et calcul de devis
- surveillance de chantiers

Nous demandons:

- apprentissage de monteur-électricien avec CFC sachant dessiner ou dessinateur-électricien.
- expérience dans l'exécution de projets d'installations électriques ou avoir suivi des cours de préparation à la maîtrise.

Nous offrons:

- place stable, intéressante et variée
- poste indépendant en fonction de vos connaissances
- bonne rémunération, 13e salaire, semaine de 41 heures

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de faire vos offres de services à **Hasler SA, Distribution Suisse, 34 rue de Monruz, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 37 37**

Nivarox-Far SA

Dans le cadre du développement de nos activités de diversification, nous engageons pour notre centre de Saint-Imier des

mécaniciens de précision

chargés de la réalisation de prototypes.

Les candidats doivent être aptes à travailler de manière autonome.

Les offres écrites sont à adresser à **M. RoCHAT, chef du personnel, avenue du Collège 10, 2400 Le Locle.**

Crivelli - Fabrication d'appareils - Corcelles NE

Nous produisons des Périphériques d'ordinateur pour la saisie des informations. Le développement constant et rapide de nos ventes nous permet de créer un poste de

mécanicien responsable d'atelier

Cette personne consciencieuse et capable, tout en participant elle-même à la production de petites séries et d'outillages, aura à diriger une petite équipe (3-4 personnes) et à assurer la bonne qualité des pièces en aluminium qui sortent de l'atelier.

Nous offrons: un bon salaire, l'horaire libre
un travail varié
une bonne ambiance de travail

Crivelli - Fabrication d'appareils
Rue de la Gare 5a - 2035 Corcelles
☎ 038/31 63 31 (M. Basilides)

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 37

LAURA BLACK

Le château des corbeaux

Roman

Traduit de l'anglais par Dominique Marion
Droits réservés: Cosmopress, Genève et Ed. Albin Michel

«Le fermier nous attend depuis trois jours. Ah! ce sont des gens efficaces que ces hommes de loi. Et discrets avec ça. Je parie qu'ils s'imaginent que nous sommes des amants en fuite, me dit Sir George enchanté de sa trouvaille.

«J'avais pensé la même chose, avec Donald McWiddie pour Cupidon?» ajoutai-je en riant.

Hélas! ma réflexion eut le don d'attrister Sir George dont le sourire se changea en une grimace de dépit. Je compris qu'il était amoureux de moi. J'avais déjà eu cette impression au château quand ses regards insistants m'avaient agacée ou embarrassée. Je regrettais de le faire souffrir, mais ce n'était tout de même pas ma faute si je ne l'aimais pas.

Willie vint nous annoncer que les chevaux étaient attelés et que McWiddie avait fait honneur à son petit déjeuner au whisky. La fermière paraissait indignée.

«Ce ne sont pas les chevaux les plus fringants d'Ecosse, Monseigneur, mais ils vous conduiront à Collander.

«Que les gens de loi sont donc décevants!» dit Sir George en riant.

C'était une belle matinée d'automne, l'air froid se réchauffait sous la caresse du soleil et

j'étais enchantée de voir un monde nouveau.

«Navré, Katharine, mais je suis obligé de vous demander de tirer les rideaux. Un coup d'œil dans la nature pourrait ruiner notre plan. L'ennemi nous guette, McWiddie ne doit courir aucun risque. Il ne faut pas que l'on touche à un seul de ses cheveux, sans quoi...

«Pensez-vous que l'ennemi oserait arrêter la diligence et nous braquer un pistolet sous le nez?»

«J'en suis sûr, me dit gravement Sir George.

«Moi aussi», renchérit McWiddie avec un hoquet.

Une fois les rideaux tirés, l'odeur du soifard était insoutenable.

«Pourrait-on reconnaître la voiture et les deux hommes? demandai-je subitement inquiète.

«Je ne crois pas. Car cette voiture a été louée à Edimbourg par les avocats de Tom au nom d'Alexander Hogg. On sait que Willie et Duncan sont à mon service, mais cette information ne dépasse pas le comté d'Inverness.

«Ainsi, à vous tous, vous avez tout prévu, dis-je avec admiration.

«Nous avons fait l'impossible pour que tout se passe bien. Voilà pourquoi il faut observer le plan de la lettre.»

Je hochai tristement la tête. C'était mon premier voyage et je ne voyais qu'un misérable rideau de velours râpé. Nous roulions à vive allure en relayant souvent nos chevaux. Nous atteignîmes Edimbourg environ une demi-heure avant la tombée du jour. Sir George m'autorisa alors à entrouvrir le rideau et je restai interdite devant le tableau qui s'offrait à moi. J'imaginai que Stirling était une ville immense et Falkirk encore plus grande, mais j'avais peine à croire ce que je

voyais. Nous entrions dans la ville par la route de Queensferry que nous longeâmes jusqu'au bout à l'ouest de Princess Street. Elle était longue d'un demi-kilomètre et droite comme une flèche. D'un côté les maisons étaient éclairées, tandis que l'autre côté était plongé dans les ténèbres. On se serait cru dans un abîme.

«Autrefois c'était un lac, maintenant les lignes de chemin de fer l'ont remplacé», dit Sir George. Par-delà l'abîme, de hauts bâtiments en étages s'entassaient les uns sur les autres. Et, encore une fois, les lumières qui brillaient aux fenêtres m'étonnèrent.

«Les citadins ont-ils des familles si nombreuses qu'il leur faille vivre dans ces étranges habitations?» demandai-je. Sir George rit de bon cœur.

«A Edimbourg, il existe une pratique quasiment inconnue ailleurs. Chaque famille occupe un étage par maison. Pas dans les maisons de la nouvelle ville, mais dans celles de la vieille ville que vous apercevez là-bas, au pied du château. Ces logements s'appellent flats. Ce qui veut dire plat, sans doute parce que ces appartements ne comportent pas d'escaliers. C'est un bel exemple de la parcimonie écossaise. Une douzaine de familles se logent sur une parcelle de terrain tandis que, dans n'importe quelle autre ville, un terrain comme celui-ci ne pourrait en contenir qu'une.

«Voilà qui ne me plairait pas du tout, dis-je indignée à l'idée de loger dans un tiroir de commode.

«Moi non plus», dit Sir George.

McWiddie regardait à travers le rideau lui aussi et poussait des gémissements de terreur, car tout cela lui semblait terrible et il n'avait pas eu l'avantage de lire des ouvrages qui traitaient du sujet.

Nous nous arrêtàmes devant une maison

située dans une rue tranquille et moins bien éclairée. On nous attendait. Donald McWiddie eut droit à tous les honneurs, car, sitôt descendu de voiture, on lui lança un manteau sur la tête et un domestique l'escamota dans une cave. J'entendis l'homme lui promettre un petit verre.

Je me retrouvai dans un élégant petit salon, assise près d'un bon feu. Nous étions chez les Gilchrist, Gilchrist était, lui aussi, un avocat de Tom. Il était entré en relation avec Sir George et me considéra avec bonté.

«Lord Ravenburn m'a beaucoup parlé de vous, Miss Irvine. Et je sais que, si les choses s'arrangent, ce sera en partie grâce à vous. Peu d'hommes ont la chance d'avoir une sœur aussi dévouée.»

Cet homme rude avait la cinquantaine, des cheveux gris ondulés, et les yeux fatigués. Il vous inspirait confiance. Mrs. Gilchrist était aussi dodue que la duchesse de Bodmin mais beaucoup plus sérieuse. Je l'imaginai capable de parler d'architecture ou d'astronomie avec Miss Anderson. Les Gilchrist étaient des gens charmants. Ils nous avaient fait préparer un souper au cours duquel ils nous expliquèrent ce qui se passerait le lendemain matin.

XIII

La bouquineuse que j'étais savait que les tribunaux se situaient dans la Maison du Parlement, qui abritaient le Parlement écossais et la Chambre des députés depuis 1640. Je savais aussi que le Square du Parlement avait été construit sur les fondations de l'ancien cimetière Saint-Giles, et que John Knox, qui s'était insurgé contre ce qu'il appelait le «Monstrueux régime de femmes», était enterré quelque part entre les pavés. Connaissant l'historique de ce quartier fertile en événements, je m'attendais à trouver un édifice imposant.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes mandatés de recruter le

directeur de développement

d'une entreprise dans le canton de Neuchâtel

L'activité principale est le développement et son exploitation industrielle d'une ligne complète de produits pneumatiques de haute précision, d'électrovannes et de composants hydrauliques.

Notre candidat aura au moins 10 ans d'expérience pratique dans les domaines susmentionnés, le mieux serait tant en développement qu'en exploitation.

Pour cette activité, nous attendons de notre directeur qu'il soit à même de former un groupe de collaborateurs qualifiés, de développer avec eux, une nouvelle gamme de produits et de mener, au fur et à mesure, l'exploitation au niveau de la fabrication industrielle efficace.

Un défi intéressant pour un directeur ayant beaucoup d'entregent, aux excellentes compétences techniques, souhaitant créer une ligne de produits et une entreprise efficaces, afin de compléter le siège principal européen.

Vous avez 35 à 45 ans ? Vous disposez de connaissances d'anglais, de français et d'allemand ? Nous attendons volontiers votre offre de services, accompagnée de vos références.

Notre adresse:

ATAG
Fiduciaire Générale SA
à l'attention de M. J. Hertig
51, rue des Moulins
2004 Neuchâtel



Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Notre entreprise bénéficie d'une renommée mondiale dans l'industrie des machines-outils. Pour la rentrée d'août 1986, nous offrons des places d'

apprentissage pour mécaniciens de machines

Possibilité d'effectuer un stage d'information.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel.



Vendeuse

Etes-vous disponible pour un travail intéressant ? Nous cherchons une personne de 30 à 40 ans, qualifiée en cuisine ou traiteur et aimant les responsabilités. Poste fixe si convenance.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33 /
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



Employé(e) de commerce

Immédiatement disponible ? Profitez-en pour exercer une activité intéressante et peu courante. Conditions: certificat de fin d'apprentissage ou formation équivalente

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33 /
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



Garage de la place cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un ou une comptable expérimenté(e)

à temps complet. Salaire en rapport avec les capacités.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre FG 29 au bureau de L'Impartial.



Secrétaire de direction

A travail exigeant, salaire adéquat. Alors saisissez votre chance. Conditions: expérience, connaissance des langues.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA, ☎ 039/23 91 33 /
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche horlogers complets

Préférence sera donnée aux personnes ayant de bonnes connaissances techniques sur montres compliquées et quantités perpétuels.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre ON 472 au bureau de L'Impartial.

Je cherche immédiatement

femme de ménage

pour quelques heures par semaine

Faire offre sous chiffre UR 679 au bureau de L'Impartial

Publicité intensive, publicité par annonces

MEDIA SA engage tout de suite pour travaux de montage dans toutes les régions de Suisse

15 tourneurs/fraiseurs/rectifieurs opérateurs

machines diverses

15 mécaniciens/mécaniciens électriciens - 20 électriciens - 8 serruriers

Renseignements MEDIA SA, case postale 268, 2740 Moutier, ☎ 032/93 90 08-93 98 82

Conditions d'engagement et salaires très intéressants. Possibilité de stage de préformation pour travaux à l'étranger

Etablissement socio-éducatif des Montagnes neuchâteloises, cherche pour son secteur administratif

un(e) secrétaire

ayant quelques années d'expérience.

Activité variée, comprenant en particulier:

- responsabilité de l'ensemble de l'administration;
- travaux de secrétariat (direction et autres secteurs);
- réception, centrale téléphonique;
- dactylographie de textes et divers rapports;
- petits travaux de comptabilité.

Conditions:

- être dynamique et avoir de l'initiative;
- maîtrise parfaite de la langue française;
- notions de comptabilité et informatique sont un atout supplémentaire;
- certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce.

Ce poste est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes.

Obligations et traitements: selon législation des fonctionnaires cantonaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, ainsi qu'une photo récente doivent être adressées sous chiffre 91-56, ASSA, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons à engager

ferblantiers

qualifiés pour travaux de ventilations et de ferblanterie.



WINKENBACH SA

Rue du Locle 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 86 86

URGENT

Je cherche

homme fort

pour toilette et soins à handicapé, 45 ans 1 h 30 le matin à La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 46 76 de 12 à 13 h

Nous cherchons tout de suite

menuisier qualifié

Place stable.

Ecrire sous chiffre UB 476 au bureau de L'Impartial.

Pour la fabrication de nos automates de lavage autos, nous engageons

MONTEUR

ayant les qualifications de mécanicien-électricien ou métier analogue.

Place stable, travail intéressant et varié, prestations sociales intéressantes.



WENGER HYDROSTAR SA
CH-2042 VALANGIN/NEUCHÂTEL
Tel. 038-36 17 17

Adaptez votre vitesse!



SKS

Au lieu de cela, je vis une maison de style tarabiscotée. Une colonnade masquait l'ancien bâtiment du Parlement et les agrandissements effectués au cours des cinquante dernières années achevaient de remplacer la tradition par l'utilitaire.

Le hall où siégeait la Haute Cour de Justice se trouvait dans un bâtiment neuf, car il ne datait que de vingt-cinq ans seulement. On l'avait agrandi l'année même de son achèvement en raison des imperfections. Puis on avait procédé à d'autres rajouts car il ne comprenait pas de bureaux pour les gens de loi.

«Malgré toutes leurs améliorations, il est toujours aussi inconfortable», me dit Mrs Gilchrist. Tom avait été incarcéré dans une cellule juste sous le tribunal.

Une foule de badauds se pressaient dans le square, cent fois plus nombreux qu'à Lochgrannomhead. Je n'avais jamais vu autant de monde. Mrs. Gilchrist et moi, nous descendîmes de voiture pour longer la haie des policiers qui contenaient la foule. Mrs. Gilchrist portait une toilette élégante, tandis que je ressemblais à une pauvre dans la robe que j'avais mise pour aller chercher McWiddie dans l'île. On m'avait expliqué que McWiddie était parti de très bonne heure en compagnie de Sir George Fraser et de Mr. Gilchrist.

Cinq juges en perruques et en robes longues trônaient sur le banc. Le président de la Haute Cour de Justice se tenait au milieu. Il portait une robe différente lorsqu'il siégeait à la cour des Sessions où il faisait office de président du tribunal du banc du roi.

Le procureur général et ses avocats adjoints qui représentaient la Couronne, Sir Hector McCallum, Fergus Hay, les défenseurs de Tom, portaient également robes et perruques. Mr. Gilchrist et son confrère se tenaient à côté

de Fergus Hay. On voyait des hommes portant des bannières, d'autres avec des bâtons de commandement, des messieurs coiffés de perruques et des policiers. Lord Killin et mon oncle, tous deux extrêmement tendus, s'ignoraient.

Tom, mince et pâle, se tenait dans le box des accusés. Il portait un manteau et une cravate noirs et paraissait en bonne santé. En le voyant, lui, mon frère, mon amour, mon cœur battit très fort et mes mains tremblèrent si bien que je dus les cacher entre mes genoux.

Les quinze jurés avaient été élus par scrutin. Leur qualité et leur physionomie avaient fait l'objet d'un examen sérieux de la part des avocats de Tom qui s'étaient entretenus à voix basse. La Défense pouvait en récuser cinq sur quinze par défi péremptoire sans avoir à fournir d'explication. Dans le cas où ils en récuseraient davantage, ils étaient tenus d'expliquer la raison de leur action. Ils en récuserent quatre qui furent aussitôt remplacés par les quatre autres qui attendaient dehors.

«Que se passe-t-il ? demandai-je à mi-voix. - Sir Hector et Mr. Gilchrist ont sans doute jugé que ces quatre-là avaient trop envie d'envoyer un aristocrate à la potence», me chuchota Mrs Gilchrist.

Ce n'était pas très rassurant. Le procureur général pouvait parfaitement en récuser d'autres pour la raison contraire. Mais la Couronne et la Défense usaient rarement de leur prérogative. La plupart des jurés paraissaient intimidés. D'autres maussades, d'autres au contraire fiers d'être là, On aurait dit de petits négociants venus assister à quelque cérémonie en latin ou en grec.

Le procureur général exposa les faits à l'intention des représentants de la Couronne. On fit appeler le témoin, Henry Henderson. Et, à ma grande stupéfaction, je vis entrer le

majordome de Ravenburn, il portait un habit à queue de pie et paraissait gonflé de son importance. Il prêta serment d'une voix de stentor et il lui fut demandé de s'exprimer clairement.

«Vous êtes Henry Henderson, majordome au château de Ravenburn, dans le Perthshire ?

- Oui, Votre Honneur.

Depuis combien de temps exercez-vous ces fonctions ?

- Cela fera quinze ans au mois de décembre, Votre Honneur.

- Et avant cela, où serviez-vous ?

- J'étais premier valet de pied au château de Ravenburn.

- Vous servez donc au château de Ravenburn depuis vingt ans ?

- Tout juste, votre Honneur. Et j'ajoute que deux fois dix, ça fait un bail !

Il fut établi qu'Henderson servait au château quand feu mon père hérita et qu'il s'y établit avec Maman, les jumeaux et moi-même. Il avait vu grandir Tom et le connaissait très bien. Il n'eut donc aucun mal à le reconnaître.

«Voici Thomas Irvine, Lord Ravenburn», dit-il en désignant le box des accusés. On interrogea ensuite le premier garde-chasse de Crossmount, Ewan McNair, qui traversa la salle et monta les marches en clopinant, engoncé dans ses habits du dimanche et son col trop étroit. Il déclina ses nom, prénoms et qualité et dit qu'il avait été garde-chasse à Crossmount pendant vingt-six ans.

«Vous étiez donc chargé de surveiller la pêche de Crossmount sur la rivière Chinn ?

- Oui, Votre honneur.

- Vous arrivait-il d'avoir des difficultés avec les braconniers ?

- Parbleu, Votre Honneur, il y a belle lurette qu'on est embêté par ces lascars.

- Remontons, voulez-vous, douze ans en arrière. A cette époque, Mr. McNair, aviez-vous affaire à eux ?

- Oui, mais en ce temps-là, ça pouvait aller, parce qu'ils n'étaient pas encore trop nombreux. Mais il y en avait un qui nous asticotait drôlement.

- En quoi ce braconnier vous gênait-il, McNair ?

- Il volait du poisson dans nos eaux.

- Vous voulez dire qu'il volait le saumon de votre maître ? Combien de saumons vous avait-il volés ?

- Dame, au moins cinquante.

- Et comment les prenait-il ?

- Au filet, avec un trident.

- Vous voulez dire avec une sorte de harpon ?

- Non, Votre Honneur, avec une grande fourche.

- Cet homme sévissait-il la nuit ou le jour ?

- Les deux. Mais surtout la nuit. Il pêchait à la torche.

- Est-ce là une méthode légale ?

- Non, Votre Honneur.

- Si je comprends bien, ce braconnier ne se contentait pas de voler, mais il s'y prenait illégalement.

- Tout juste, Votre Honneur. Il ne connaissait pas la loi, mais il savait manier le trident. Et puis il pêchait à la ligne aussi.

- McNair, voulez-vous expliquer à la Cour ce que vous entendez par pêcher le saumon à la ligne ?

- C'est facile, Votre Honneur. Vous avez deux hommes, placés de chaque côté de la rivière et une ligne tendue en travers de l'eau.

- Selon vous, c'était la méthode favorite de l'homme ?

- Oui, c'était pas un délit, mais c'était pas loyal non plus. (à suivre)

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Voyelles égarées

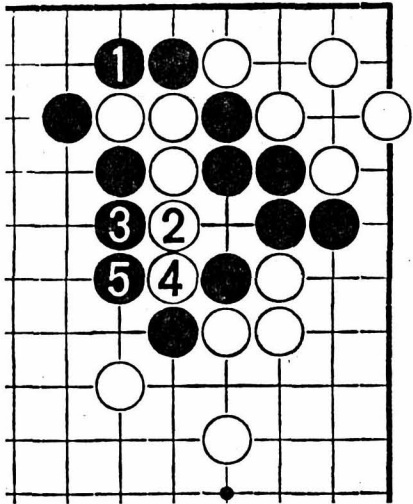
De gauche à droite et de haut en bas: Amalfi - Ancona - Baveno - Pompei - Ischia - Latina - Trento - Torino

Huit erreurs

1. Oreille droite de l'homme. - 2. Sa main gauche plus courte. - 3. Pointe de son gilet plus longue. - 4. Pied de l'échelle plus court. - 5. Main gauche du garçonnet. - 6. Sillage complété derrière le sac. - 7. Pointe de la dune d'extrême gauche. - 8. L'horizon derrière l'homme.

Problème de GO

Après noir 5, blanc peut prendre une pierre noire. Mais noir a le droit de rejouer immédiatement à la place de la pierre que blanc vient de lui capturer, étant donné que ce étouffe 6 pierres blanches.



Le mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Hippocrène. 2. Oréade; Suc. 3. Roitelet. 4. Tinette. 5. Este; Etres. 6. Neuss; Iago. 7. Ilotes. 8. IBEA; Une. 9. Ululer. 10. Serinnettes.

VERTICALEMENT. - 1. Hortensius. 2. Iroise; Blé. 3. Peintureur. 4. Pâtées; Ali. 5. Odet; Si; En. 6. Celte; Lure. 7. Eétion. 8. Est; Ratent. 9. Nu; Legé. 10. Ecu; Sosies.

Concours No 48: les mots-tirettes

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | E | R | S | E | V | E | R | A | N | C | E |
| | V | A | C | A | N | C | E | S | | | |
| S | E | N | S | A | T | I | O | N | S | | |
| C | O | M | P | R | E | H | E | N | S | I | O |
| | | | B | O | N | H | E | U | R | | |
| | | | S | U | C | C | E | S | | | |
| | | P | L | A | I | S | I | R | | | |
| | | G | E | N | T | I | L | L | E | S | S |
| | | T | R | A | V | A | I | L | | | |
| | | R | E | S | P | E | C | T | | | |
| | | A | M | I | T | I | E | S | | | |
| F | O | R | T | U | N | E | | | | | |

Les mots-tirettes mis en place, on pouvait lire verticalement dans la colonne fléchée: ENTHOUSIASME, (ou enthousiaste)

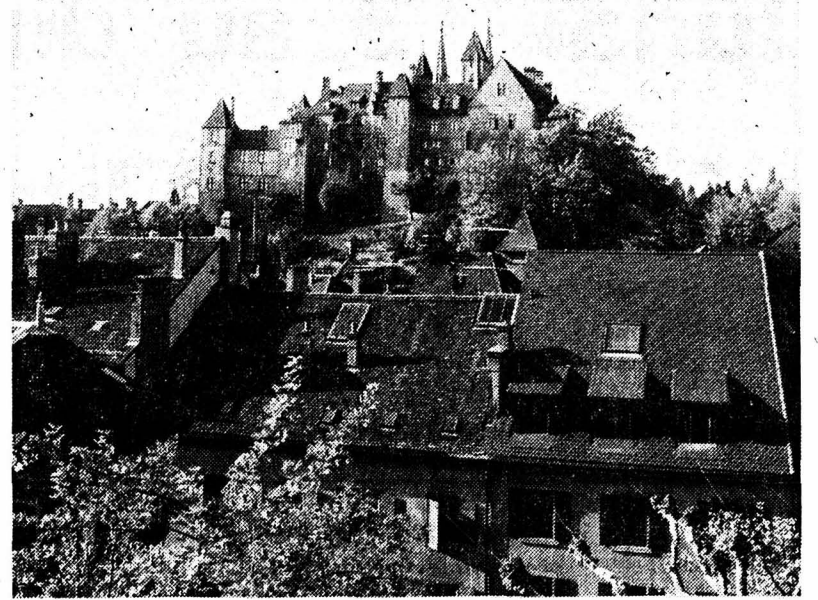
Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, M. Jean Michaud, No 3, 2316 Martel-Dernier.

Concours No 49: l'écrivain mystérieux

Il vient de célébrer son 65e anniversaire. Pour lui, malgré tout, pas de retraite! Il est plus actif que jamais. Sa gloire de créateur multiforme n'a d'ailleurs jamais été aussi répandue. Dans tout le pays (la Suisse) mais par-delà l'Europe également. Il est donc écrivain; prolix, il use d'un style et de thèmes qui irritent et déconcertent. Mais il est peintre, aussi. Vaste talent pictural. Très apprécié actuellement dans le cadre de l'exposition qui lui est consacrée dans sa ville de résidence et qui s'en ira à Zurich puis en Allemagne.

Voici, pour découvrir à coup sûr l'identité de ce créateur, la reproduction de quelques-unes des lignes qu'il consacra en 1980 au vallon dans lequel est nichée sa demeure: «Plus le temps avance, plus il resserre les mailles du filet qu'il tisse autour de nous.

Déjà la première fille dont je me suis amouraché venait de N. Elle s'appelait Claudine, ou peut-être autrement, elle était très belle. J'avais à peine huit



La ville que l'écrivain mystérieux peut contempler depuis sa demeure.

ans, ou sept seulement, et mon amour ne fut pas payé de retour. J'enrageais à cause de mon âge et, à vrai dire, c'est cette rage dont je me souviens, plus que de l'objet de mon amour qui avait dix-sept, dix-huit ou déjà vingt ans et qui était une jeune femme. (...)

A N. même, je ne suis venu qu'en juin 1940; les Allemands envahissaient la France. Je devais me rendre à vélo de Berne à La Tourne, au-dessus de Rochefort, chez un pasteur avec beaucoup d'enfants, pour améliorer mon français; je n'y suis toujours pas parvenu.

Autres indices: il est né, en 1921, à Konolfingen; une de ses œuvres les plus connues est «La visite de la vieille dame».

Inscrivez le nom de cet écrivain sur le coupon-réponse ci-contre

Concours No 49

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP..... Localité:

Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 14 janvier à minuit.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI!

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

UN PRIX PAR SEMAINE:

Un livre, un bon d'achat ou deux places de cinéma sont attribués après tirage au sort des réponses exactes.

GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de mars 1986 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

Casse-tête mathématique

Chacune des lettres dans ce problème tient lieu d'un chiffre. Chaque fois que la même lettre apparaît, elle remplace bien entendu le même chiffre. Par réflexion et le calcul, on peut trouver les chiffres de telle sorte que les 3 opérations verticales et les 3 opérations horizontales soient exactes.

$$\begin{array}{r} \text{ABAC} : \text{DDC} = \text{EF} \\ : \quad + \quad + \\ \text{EG} + \text{EB} = \text{GH} \\ \text{HEB} - \text{DHB} = \text{JC} \end{array}$$

Cosmopress

La partie de scrabble

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de A à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera soulignée dans les mots retenus.

(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

| Tirage | Mot retenu | Réf. | Points | Cumul |
|------------|------------|------|--------|-------|
| EEEMNOU | | | | |
| OU + EHIP? | MENEE | H4 | 16 | |
| AEIMTU? | EUPHORE | 8A | 98 | 114 |
| EEHORUV | EMBOUAIT | E5 | 82 | 196 |
| EOU + AINR | HIVER | G7 | 28 | 224 |
| BEIJLO | ENOUERAI | A8 | 77 | 301 |
| EIL + ILLN | BIJOU | B4 | 30 | 331 |
| LL + ACNOP | ILLEN | H11 | 20 | 351 |
| P + EFGINY | ENCOLLA | 14H | 30 | 381 |
| EFGP + AAN | YIN | O13 | 46 | 427 |
| GP + EEMVX | FAENA | D10 | 27 | 454 |
| GMP + AEQU | VEEXE | 5G | 34 | 488 |
| GM + STTUU | PAQUE | 3G | 32 | 520 |
| GM + EIKRS | TUTUS | L1 | 45 | 565 |
| - ABEGLRT | TEKS | 1L | 39 | 604 |
| EGR + DIMR | BLUTA | 2J | 62 | 666 |
| DR + DGOSZ | MEGIR | D1 | 20 | 686 |
| DRS + ARST | GODEZ | 2A | 32 | 718 |
| DR + ALORW | STARS | C11 | 22 | 740 |
| DLORR + FS | KAWA | N1 | 22 | 762 |
| DFLORR + C | KAWAS | N1 | 23 | 785 |
| CRR + DEST | FLOOD | K11 | 18 | 803 |
| | SERT | I8 | 21 | 824 |

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - 1. Il porte de grosses charges. 2. Va trop loin. 3. Localité; Manches de pinceaux. 4. En Loire-Inférieure; Parle en Améri- que du Sud. 5. Ile de la Baltique; Sert de point de repère aux bateaux. 6. Note; Génisse malheureuse; Métal. 7. Qui critique par malice. 8. Qui vit sur de hautes montagnes. 9. Sans ornements; Maniée doucement. 10. Volée de coups; Connut les mystères de Paris.

VERTICALEMENT. - 1. Il porte des charges moyennes. 2. Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs; Lac africain. 3. Retirées; Un peu ivres. 4. En Haute-Savoie. 5. Sert à appeler; Bâtiment gréé en cotre. 6. La mettre dans les reins, c'est harceler; Endroit pittoresque. 7. Sert à préparer des peaux; Fut président de la République espagnole en 1936. 8. Petits cafés. 9. Amincissent; En Seine-Inférieure. 10. Qualifie une pièce honorable dont le bord présente un filet qui règne à une distance du bord égale à sa propre valeur. (Copyright by Cosmopress 5237)

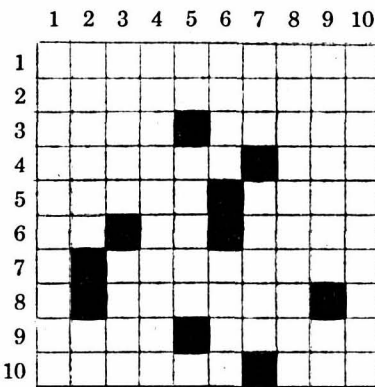
Pensées du week-end

Une fatalité poursuit les bonnes résolutions et veut qu'on les prenne toujours trop tard.

O. Wilde

Les résolutions prises lors des campagnes électorales ne sont rien d'autre que l'agrandissement de celles que l'on prend au Nouvel An.

O. Wilde



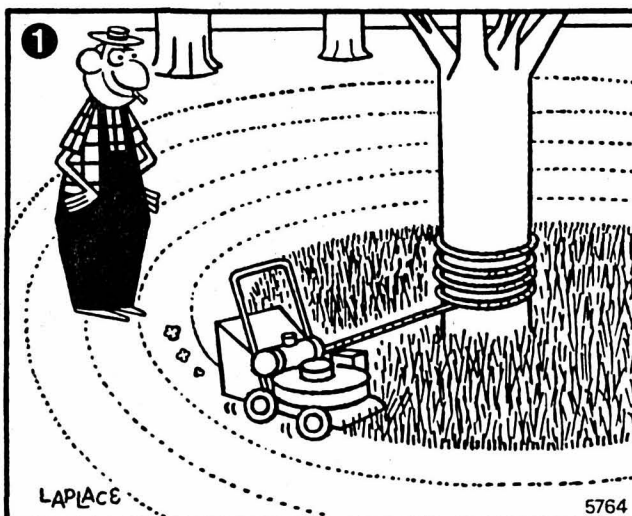
Le mot de trop

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | U | M | E | F | E | N | S |
| F | A | V | A | R | G | N | Y |
| C | O | R | S | E | R | E | Y |
| A | T | T | A | L | E | N | S |
| A | U | T | A | F | O | N | D |
| C | O | R | M | A | N | O | N |
| M | O | N | T | A | G | N | Y |
| F | L | E | N | D | R | U | Z |
| B | I | O | N | N | E | N | S |

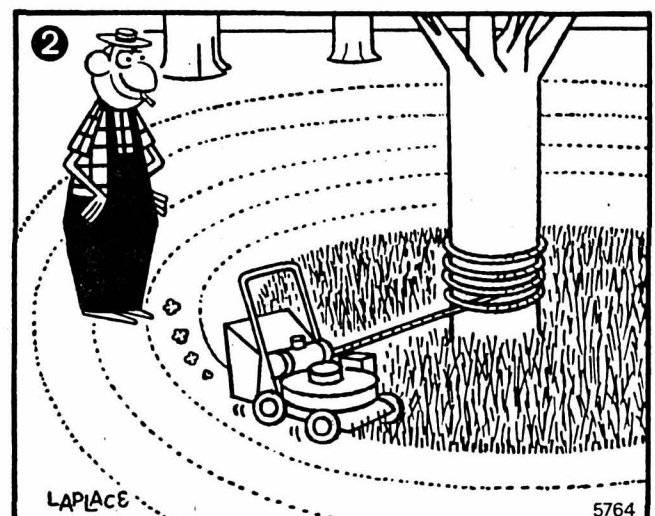
Vous avez ci-dessus 9 mots. Un de ces mots n'a pas sa place parmi ceux-ci. Cherchez et vous trouverez... (pécé)

RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT: SAMEDI PROCHAIN

Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.



Restaurant l'Elite

afin de mieux vous servir notre établissement sera fermé du
lundi 13 au dimanche 19 janvier 1986

ceci pour cause de transformations de la cuisine

réouverture: lundi 20 janvier 1986

A cette occasion, une consommation vous sera offerte.

La direction et le personnel vous remercient de votre compréhension

Mme J. Luchetti, Serre 45, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 94 33

A vendre
Toyota Tercel
1300
modèle 1980,
68.000 km,
prix Fr. 3800.-
comptant, expertisée.
☎ 039/51 16 23

Toujours à votre service!!!

TEINTURERIE
Monnet

Burri succ.

Nettoyage chimique - rideaux - housses de salon - tapis
Nouveauté: location de robes de mariées et de baptême
Collège 21 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 28 32 51
Dépôt: Tabac-journaux Gafner - Bois-Noir 39

**Achetez votre voiture
d'occasion en leasing!**

Prix choc

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| AUDI coupé GT 5E | Fr. 319.- |
| AUDI 80 CD | Fr. 331.- |
| VW Golf GTI II | Fr. 341.- |
| VW Jetta GLI | Fr. 295.- |
| VW Scirocco GTX | Fr. 367.- |
| Citroën BX 19 diesel | Fr. 331.- |
| Citroën BX 16 RS break | Fr. 387.- |
| Peugeot 205 GT | Fr. 239.- |
| Peugeot 205 GTI | Fr. 285.- |
| Peugeot 505 turbo inj. | Fr. 535.- |
| Ford Sierra XR4 i | Fr. 408.- |
| Datsun Patrol turbo diesel (neuf) | Fr. 688.- |

Reprise de votre voiture d'occasion, paiement cash!

garage hotz
2114 fleurier
TEL 038 6129 22

JOURNÉES DE SKI EXCEPTIONNELLES

LES CROSETS

Chaque dimanche du 12
janvier au 30 mars

Prix:
adultes Fr. 60.-
étudiant/apprenti Fr. 51.-
enfant 6-16 ans Fr. 45.-

avec abonnement général
des «Portes du Soleil» sur
SUISSE et FRANCE

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES

WITTWER

Neuchâtel 2, rue Saint-Honoré ☎ 22 82 82
Couvet 1, rue Saint-Gervais ☎ 63 27 37

Arts Anciens PYG SA - Rue de la Fontaine 6
2022 Bevaix - ☎ 038/46 16 09

Cherchons œuvres du peintre

A. F. Duplain

pour préparation

exposition

consacrée à cet artiste

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide
simple
discret**



Nous mettons en **vente dès lundi 13 janvier**

les machines, accessoires et outillage de la **fabrique de boîtes FBM Moudon** suite à l'achat de cette entreprise.

Extrait de l'inventaire:
Projecteur, fraiseuses SIXIS S 101 et ACIERA F1, fraiseuse ACIERA F3, tours SCHAUBLIN SV 102, machines à copier TOUSDIAMANTS T4, sableuse, machines à biaiser FAMAC et FBM, tours revolver BEUTLER avec vis micrométriques, perceuses LUTHY - BLOESCH - SCHLENKER, balancier col de cygne LUTHY, four à bande DELEMONT, etc...
Les intéressés peuvent nous demander l'inventaire complet et prendre rendez-vous pour achats et visites.

Luthy machines SA - Bd des Eplatures 37,
2304 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/26 62 62

Télex: 952 103

L'annonce, reflet vivant du marché

Jolie

**Renault
18 GTX**

4 portes, mod. 84,
argent métallisé,
72.000 km,
expertisée. Garantie
totale.
Fr. 190.- par mois
sans acompte.
Reprise éventuelle.

**Très grand choix en
Citroën** ainsi que
d'autres marques,
aux mêmes
conditions, ou au
comptant.

M. Garau,
case postale 772,
2501 Bienne,
☎ 032/51 63 60.

Très grand magasin de pianos
neufs et occasions. Toute gamme de prix.

**FERNAND
KUMMER**

Facteur de pianos
qualifié
DEVELIER
Entrée du village
Tél. 066 228671



14-363

A louer

**bel appartement
4 1/2 pièces**

cuisine agencée et habitable, balcon.

SCHWEINGRUBER SA
☎ (038) 57 11 15
Les Geneveys-sur-Coffrane

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

78

RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
et Sciaky presse

- Vous êtes sûr de ce que vous avancez ?
Vous en êtes certain ? insista-t-elle.

- Mais pour qui me prenez-vous ? Imaginez-
vous que je pourrais plaisanter sur un sujet
aussi grave ? Si vous voulez, dans une heure,
après la pause, je vous montrerai un journal
qui parle de l'affaire. J'en ai gardé plusieurs
chez moi. Il y a même dessus la photo du crimi-
nel le jour de son arrestation. Dans *Vauchuse
Matin*, on donnait beaucoup de détails.

- D'accord, Je reviendrai tout à l'heure.

Elle se dirigea vers la porte.

- C'est merveilleux ! Merci. Mille fois
merci. Vous ne pouvez pas comprendre. Excusez-
moi encore de vous avoir dérangé.

Dans la rue, elle se mit à courir. La pluie
avait cessé. Une grande déchirure bleue s'élar-
gissait du côté de la ville haute où on aperce-
vait entre deux rangées de maisons.

Le car pour Orange ne partait qu'à quinze
heures. Jusqu'à ce moment-là, il fallait tuer le
temps. Julie n'en pouvait plus d'impatience.
Elle ne disposait d'aucun moyen pour rejoindre
Vincent. Parmi ses amis de Paris, personne
n'avait le téléphone. Il ne lui restait plus qu'à
attendre ce car qui la conduirait à la gare
d'Orange.

Elle décida de marcher pour calmer ses
nerfs. Elle rejoignit la ville haute dont Vin-
cent lui avait tant parlé. Brusquement, il se
mit à faire beau. Un mistral au souffle tiède
balayait le ciel. Elle parvint au Beffroi dont la
construction étrange l'étonna. Vincent lui
avait dit:

- Il y a une charmante pizzeria près du
Beffroi. J'y allais parfois avec ma mère.

Elle vit en effet le restaurant dont la salle à
manger panoramique dominait les toits de
tuiles rondes des maisons de la ville basse.
Elle courait dans les rues étroites, contemplant
les venelles qui, en titubant, se lançaient à

l'assaut de la colline menant aux ruines du
château. Elle retrouva tout, comme il le lui
avait décrit: les cyprès, qui dessinaient dans le
ciel de tout petits nuages effilochés, les roses
trémières qui montaient la garde autour des
fontaines. La paix, la beauté. Un vieil homme
lui indiqua l'endroit où se trouvait le belvédère
d'où l'on découvrait le mont Ventoux. Elle
serra contre elle le journal que lui avait
donné le garçon de café. En première page
s'étalait la photo du meurtrier, celui qui avait
tué Catherine et fait de Vincent un homme
mort pendant si longtemps.

Elle parvint à la petite plate-forme. De là,
le Ventoux, géant trapu, perçait les brumes.
En contrebas de la terrasse fleurie où elle se
trouvait, un cours d'eau maigrichon traînait
sur un lit de pierraille. Ce devait être
l'Ouvèze. Vincent lui avait parlé de cette
rivière qui passait sous un certain pont
romain. Elle se retrouva vers une petite cha-
pelle qui cadrait bien avec ce décor. Elle
compta les heures qui la séparaient encore de
Vincent. Comment lui annoncerait-elle la nou-
velle ? Une seule ombre: pour penserait-il de
ce voyage où elle était allée, sans lui en parler,
chercher la vérité ?

XIX

En posant ma main sur le portillon du
square de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, je
me demande pourquoi je suis revenu là, ce
soir, presque machinalement.

J'aperçois le banc près de la fontaine où
j'avais, quelques semaines plus tôt, cuvé ma
peine durant une longue nuit. Julie n'était pas
venue au rendez-vous que je lui avais fixé et je
touchais le fond comme aujourd'hui.

Je vois le gardien qui assure son dernier
tour de surveillance. J'entends d'ici le clique-
tis du trousseau de clés qu'il remue entre ses
doigts. J'ai un cafard fou.

Julie ne reviendra plus, j'en suis persuadé.
Je me retrouve sans rien. Une fois de plus,
sans un centime en poche car le dernier argent
donné par Mélanie pour les divers services que
je lui rends, à elle et à ses amies, m'a servi à
payer mon loyer au Bouledogue et à acheter
une petite chaîne en plaqué or pour Julie.
Quand je suis entré chez le bijoutier, le monde
m'appartenait. J'ai dépensé tout ce qui me
restait.

(à suivre)

ECONOMIE

Dénouement de l'affaire Hélios Un cas qui fera jurisprudence

Les travailleurs de l'horlogerie ont gagné une bataille. Le Tribunal arbitral horloger (TAH), instance permanente formée de trois juges fédéraux, vient en effet de reconnaître aux travailleurs de la branche le droit de réclamer directement aux associations patronales le remboursement des dommages qu'ils auraient subis par une violation de la convention collective.

Il s'agit d'une nouveauté qui fera certainement jurisprudence, étant donné le soin et la réflexion que les juges ont apportés à cette sentence, a indiqué Me

Philippe Bois, spécialiste de droit du travail, au cours d'une conférence de presse vendredi à Berne.

De cette sentence, rendue le 1er juillet 85 et communiquée aux parties au mois d'octobre, le TAH qualifie les licenciements d'abusifs et affirme qu'en vertu de la convention passée en 1980 entre la convention patronale de l'industrie horlogère suisse et la FTMH (fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), «les organisations patronales sont responsables des infractions commises par elles-mêmes ou par leurs membres», libre à elles ensuite de

se retourner contre le ou les membres concernés.

«Nous ne sommes pas seulement en présence d'une victoire syndicale», relève Me Bois. «C'est l'institution même du droit collectif qui sort renforcée de l'aventure».

Cette sentence a été rendue à l'occasion du litige qui opposait la FTMH à l'entreprise Hélios A. Charpillod SA, de Bévillard (BE), spécialisée dans la fabrication de pignons. En 1982, celle-ci connaissait des difficultés financières et annonçait à cette occasion 94 licenciements entre et juin et décembre 82. Elle proposait en outre de procéder à une baisse générale de salaire de 15%. La FTMH refusait ce que les travailleurs considéraient être du chantage. (ats)

La Swatch a trouvé son sport



La Swatch a trouvé SON sport: le ski acrobatique ou freestyle. Les idéaux d'esprit de liberté, d'avant-garde, de recherche de l'inédit, de perfection technique, de drôlerie avec un brin de folie sont semblables entre la célèbre montre suisse et le freestyle.

Cet hiver, Watch est le principal sponsor de toutes les compétitions de Coupe du monde de ski acrobatique et co-organisateur des premiers championnats du monde de ski acrobatique à Tignes (France).

Les deux vedettes du ballet sur neige Conny Kissling (Suisse) et Hermann Reitberger (RFA) tous deux vainqueurs de la dernière Coupe mondiale, parta-

gent cette philosophie globale de joie de vivre. C'est avec la Swatch en bandouillère qu'ils présentent leur art à Zermatt.

Restera à Swatch à trouver encore SON sport d'été en haute fantasia. (R. Ca)

Sécheresse au Brésil Les amateurs de café vont déguster

Le prix de vente du kilo de café torréfié devrait augmenter d'environ 6 francs en Suisse. Cette augmentation s'effectuera en deux étapes, a annoncé vendredi l'Association suisse des importateurs et torréfacteurs de café (ASI) à l'issue d'une assemblée extraordinaire. C'est la sécheresse qui sévit au Brésil qui est

à l'origine de cette augmentation, nous en avons déjà largement parlé dans nos colonnes.

C'est grâce à la situation des stocks en Suisse, que le relèvement des prix pourra se faire en deux étapes. Dans un premier temps, le prix du kilo de café sera majoré de trois francs au 1er février. Une seconde hausse équivalente est prévue pour le mois de mars ou d'avril.

Depuis le mois d'octobre 1985, date de la dernière diminution du prix, la situation s'est modifiée sur le marché international. Le faible cours de la devise américaine n'a pas provoqué de changements, indique l'ASI, qui précise que sur le marché international le prix du kilo a augmenté de plus de six francs. L'ASI indique cependant qu'il y aura encore une réunion de l'organisation internationale du café, dont les résultats devront être pris en considération. (ats)

● La RDA a remporté de grands succès dans sa politique d'économies d'énergie, surtout dans le domaine du pétrole dont la consommation a presque été divisée par deux, de 18 millions de tonnes en 1978 à 10 millions en 1984, relève l'Institut de recherche économique de Berlin-Ouest (DIW).

● La Banque Mondiale a annoncé qu'elle a réduit de 8,82 à 8,50 pour cent le taux d'intérêt de la plupart de ses prêts, afin de faciliter les emprunts contractés par les pays en voie de développement pour améliorer le niveau de vie de leur population.

Machines et outils: prise de contrôle

Christen SA, Maison de commerce de machines et outils, établie depuis 1844 à Berne, a acquis la majorité du capital-actions de la Maison E. Hofmann & Cie SA, mécanique de précision, à Saint-Blaise.

Une collaboration existe déjà depuis une trentaine d'années entre ces deux maisons dans le domaine de la machine à affûter les outils.

Les deux firmes ont décidé de réunir plus étroitement leurs efforts dans ce secteur afin de rester compétitives sur le marché.

La Maison Christen SA va concentrer une grande partie de la fabrication de ses produits à Saint-Blaise et elle va procéder à des investissements importants aussi bien en équipement qu'en développements.

C'est ainsi que la vingtaine de places de travail va être assurée et la création de nouvelles places est envisagée en fonction de l'évolution de la conjoncture.

La direction de la maison reste dans les mains de M. Hans-R. Hofmann, de Saint-Blaise. (comm.)

... à la corbeille

La forte correction survenue mercredi à Wall Street, a influé sur nos places boursières avant-hier. Nous réitérons ce que nous avons affirmé récemment: une injection de liquidités dans le marché permet de contenir les pressions vendeuses. Toutefois, à l'évidence, celui-ci se trouve en situation de surchats, et donc pris dans un tourbillon spéculatif.

C'est pourquoi, il faut plus que jamais demeurer sélectif en s'attachant à des titres qui, comparativement à d'autres valeurs d'un même secteur d'activités, connaissent un certain retard, tout en s'appuyant sur des perspectives de développement certaines.

C'est le cas, semble-t-il, de CROSAIR NOM., dont la capitalisation réalisée en 1985 se situe en deça de celle de l'action au porteur et des actions de Swissair (43,5% alors que celle des autres s'est élevée à plus de 70%).

Si l'accroissement du nombre de passagers durant 1985 se range dans la lignée de 1984, celui du fret enregistré en revanche un bond spectaculaire (134% pour les dix premiers mois de l'année dernière comparativement à 58% pour toute l'année 1984). De plus, Crossair procède à l'élargissement et au renouvellement de sa flotte, dont une part de financement se compose du récent emprunt à option lancé sur le marché financier. ph. r.

BOURSE

| HORS BOURSE | | A | | B | |
|---------------------|--------|--------|--|---|--|
| Roche b/jce | 133375 | 130000 | | | |
| Roche 1/10 | 13300 | 13025 | | | |
| SMH p.(ASUAG) | 463 | 445 | | | |
| SMH n.(ASUAG) | 107 | 109 | | | |
| Crossair p. | 1525 | 1520 | | | |
| Kuoni | 21500 | 20500 | | | |
| SGS | 7825 | 6850 | | | |
| ACTIONS SUISSES | | A | | B | |
| Crédit Fonc. Neuch. | 870 | 870 | | | |
| B. Centr. Coop. | 1020 | 1015 | | | |
| Swissair p. | 1855 | 1820 | | | |
| Swissair n. | 1485 | 1460 | | | |
| Bank Leu p. | | 4550 | | | |
| UBS p. | 5340 | 5260 | | | |
| UBS n. | 985 | 950 | | | |
| UBS b.p. | 215 | 210 | | | |
| SBS p. | 597 | 581 | | | |
| SBS n. | 470 | 460 | | | |
| SBS b.p. | 531 | 523 | | | |
| C.S. p. | 3830 | 3750 | | | |
| C.S. n. | 725 | 709 | | | |
| BFS | 2585 | 2530 | | | |
| BFS b.p. | 253 | 248 | | | |
| Adia Int. | 4625 | 4600 | | | |
| Elektrowatt | 3625 | 3575 | | | |
| Forbo p. | 3325 | 3325 | | | |
| Galenica b.p. | 750 | 740 | | | |
| Holder p. | 3975 | 3990 | | | |
| Jac Suchard | 7975 | 7700 | | | |
| Landis B. | 2325 | 2340 | | | |
| Motor col. | 1190 | 1190 | | | |
| Moeven p. | 5425 | 5450 | | | |
| Buerhle p. | 1560 | 1510 | | | |
| Buerhle n. | 345 | 340 | | | |
| Buerhle b.p. | 395 | 360 | | | |
| Schindler p. | 4350 | 4400 | | | |
| Sibra p. | 700 | 675 | | | |
| Sibra n. | 465 | 455 | | | |
| La Neuchâtelaise | 870 | 910 | | | |
| Rueckv p. | 15100 | 15300 | | | |
| Rueckv n. | 6005 | 5950 | | | |
| W'thur p. | 6500 | 6375 | | | |
| W'thur n. | 3475 | 3475 | | | |
| Zurich p. | 6425 | 6350 | | | |
| Zurich n. | 3475 | 3400 | | | |
| BBC 1-A | 1800 | 1750 | | | |
| Ciba-gy p. | 4310 | 4120 | | | |
| Ciba-gy n. | 2250 | 2160 | | | |
| Ciba-gy b.p. | 3450 | 3310 | | | |
| Jelmoli | 3710 | 3670 | | | |
| Nestlé p. | 9200 | 8700 | | | |
| Nestlé n. | 5005 | 4895 | | | |
| Nestlé b.p. | 1630 | 1570 | | | |
| Sandoz p. | 11450 | 11200 | | | |
| Sandoz n. | 5175 | 4975 | | | |
| Sandoz b.p. | 1840 | 1790 | | | |
| Alusuisse p. | 690 | 680 | | | |
| Cortailod n. | | 2060 | | | |
| Sulzer n. | 2550 | 2500 | | | |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | | A | | B | |
|--------------------|--------|--------|--|---|--|
| Abbott Labor | 140 | 138 | | | |
| Aetna LF cas | 113 | 110.50 | | | |
| Alcan alu | 60.25 | 60 | | | |
| Amaz | 28.25 | 29.50 | | | |
| Am Cyanamid | 116 | 116 | | | |
| ATT | 51.25 | 49.50 | | | |
| Amoco corp | 128 | 128.50 | | | |
| ATL Richf | 129 | 130.50 | | | |
| Baker Intl. C | 34.75 | 34.75 | | | |
| Baxter | 33 | 33.25 | | | |
| Boeing | 106 | 105.50 | | | |
| Burroughs | 130.50 | 131 | | | |
| Caterpillar | 83.25 | 84 | | | |
| Citicorp | 109.50 | 107 | | | |
| Coca Cola | 171.50 | 170.50 | | | |
| Control Data | 44.50 | 44.50 | | | |
| Du Pont | 134 | 132.50 | | | |
| Eastm Kodak | 102 | 98.50 | | | |
| Exxon | 111.50 | 111 | | | |
| Gen. elec | 149 | 145.50 | | | |
| Gen. Motors | 149.50 | 148 | | | |
| Gulf West | 108 | 107.50 | | | |
| Halliburton | 56 | 56.25 | | | |
| Homestake | 51.25 | 53 | | | |
| Honeywell | 151 | 150 | | | |
| Inco Ltd | 28 | 28 | | | |
| IBM | 312 | 314 | | | |
| Litton | 167.50 | 166 | | | |
| MMM | 185 | 186 | | | |
| Mobil corp | 62.50 | 65.50 | | | |
| NCR | 83 | 81.75 | | | |
| Pepsico Inc | 150.50 | 148 | | | |
| Pfizer | 105.50 | 105.50 | | | |
| Phil Morris | 192 | 193 | | | |
| Phillips pet | 24.50 | 26.50 | | | |
| Proct Gamb | 138 | 136.50 | | | |
| Rockwell | 72.50 | 72.75 | | | |
| Schlumberger | 77 | 75.50 | | | |
| Sears Roeb | 76.25 | 77.75 | | | |
| Smithkline | 158.50 | 155.50 | | | |
| Sperry corp | 107.50 | 106.50 | | | |
| Squibb corp | 170 | 169 | | | |
| Sun co inc | 102 | 100 | | | |
| Texaco | 64.50 | 62.25 | | | |
| Warner Lamb. | 98 | 95.50 | | | |
| Woolworth | 124 | 120.50 | | | |
| Xerox | 122 | 120.50 | | | |
| Zenith | 39.25 | 39.25 | | | |
| Anglo-am | 25 | 25.75 | | | |
| Amgold | 138 | 145 | | | |
| De Beers p. | 12 | 11.75 | | | |
| Cons. Goldf I | 19.50 | 27 | | | |
| Aegon NV | 91 | 89.50 | | | |
| Akzo | 116 | 116.50 | | | |
| Algem Bank ABN | 447 | 443 | | | |
| Amro Bank | 86 | 85.25 | | | |
| Phillips | 45.50 | 45 | | | |
| Robeco | 64.50 | 64.75 | | | |
| Rolingo | 55.50 | 56.50 | | | |
| Royal Dutch | 136 | 137 | | | |
| Unilever NV | 304 | 300 | | | |
| Basf AG | 239.50 | 235 | | | |
| Bayer AG | 244.50 | 239.50 | | | |
| BMW | 242 | 238 | | | |
| Commerzbank | 300 | 291 | | | |
| Daimler Benz | 1180 | 1130 | | | |
| Degussa | 382 | 387 | | | |
| Deutsche Bank | 764 | 745 | | | |
| Dresdner BK | 387 | 373 | | | |
| Hoechst | 252 | 244 | | | |
| Mannesmann | 254 | 248 | | | |
| Mercedes | 1090 | 1030 | | | |

| BILLETS (CHANGE) | | Achat | | Vente | |
|---------------------|--------|--------|--|-------|--|
| 1 \$ US | 2.03 | 2.11 | | | |
| 1 \$ canadien | 1.44 | 1.54 | | | |
| 1 £ sterling | 2.91 | 3.16 | | | |
| 100 fr. français | 26.75 | 28.75 | | | |
| 100 lires | 0.1170 | 0.1320 | | | |
| 100 DM | 84 | 86 | | | |
| 100 fl. hollandais | 74.50 | 76.50 | | | |
| 100 fr. belges | 3.95 | 4.25 | | | |
| 100 pesetas | 1.23 | 1.48 | | | |
| 100 schilling autr. | 11.95 | 12.25 | | | |
| 100 escudos | 1.05 | 1.55 | | | |
| DEVICES | | A | | B | |
| 1 \$ US | 2.0550 | 2.0850 | | | |
| 1 \$ canadien | 1.47 | 1.50 | | | |
| 1 £ sterling | 3 | 3.05 | | | |
| 100 fr. français | 27.30 | 28 | | | |
| 100 lires | 0.1230 | 0.1255 | | | |
| 100 DM | 84.40 | 85.20 | | | |
| 100 yens | 1.0190 | 1.0310 | | | |
| 100 fl. hollandais | 75 | 75.80 | | | |
| 100 fr. belges | 4.10 | 4.20 | | | |
| 100 pesetas | 1.33 | 1.37 | | | |
| 100 schilling autr. | 12.02 | 12.14 | | | |
| 100 escudos | 1.29 | 1.33 | | | |
| MÉTAUX PRÉCIEUX | | A | | B | |
| \$ Once | 338 | 341 | | | |
| Lingot | 22.450 | 22.700 | | | |
| Vreneli | 153 | 165 | | | |
| Napoléon | 137 | 149 | | | |
| Souverain | 178 | 192 | | | |
| CONVENTION OR | | A | | B | |
| 13.01.86 | | | | | |
| Plage or | | 23.100 | | | |
| Achat | | 22.720 | | | |
| Base argent | | 450 | | | |

| NEW YORK | | A | | B | |
|-----------------|--------|--------|--|---|--|
| Aetna LF & CASX | 53 1/2 | 52 1/2 | | | |
| Alcan | 29 | 29 1/4 | | | |
| Alcoa | 38 | 38 3/8 | | | |
| Amaz | 14 | 14 1/4 | | | |
| Asarco | 19 | 19 1/2 | | | |
| Att | 23 1/2 | 23 1/2 | | | |
| Amoco | 62 1/4 | 62 1/2 | | | |
| Atl Richfild | 62 | 61 1/2 | | | |
| Baker Intl | 17 | 17 1/4 | | | |
| Boeing Co | 50 1/2 | | | | |

Nouveauté Sierra:**XR 4x4**

Quatre roues motrices permanentes: une solution intelligente.

Fr. 28 950.-



GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Restaurant de la Plage
Communale d'Estavayer-le-Lac,**

cherche pour la saison
du 1.5.86 au 1.9.86,
ou à convenir,

cuisinier

Faire offres par écrit,
avec prétentions de salaire à:

**Claude Maillard,
Rue du Camus 2
1470 Estavayer-le-Lac.**

Nous cherchons

un mécanicien sur automobiles

28-35 ans, apte à diriger

un mécanicien sur automobiles
avec quelques années de pratique,
minimum 25 ans.

un laveur-graisseur expérimenté
sans permis s'abstenir.

GARAGE TOURING ST-BLAISE
☎ 038/33 33 15



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un
poste vacant, la Direction
des Travaux publics
engage pour date à con-
venir, un(e)

**dessinateur(trice)
en génie civil**

Qualifications demandées:

- CFC ou diplôme équivalent,
- quelques années de pratique,
- aptitude à diriger des chantiers et à rédiger des soumissions.

Prestations offertes:

- place stable,
- semaine de cinq jours (42½ heures),
- prestations sociales d'une administration publique,
- salaire selon échelle des traitements du personnel communal.

Renseignements:

à demander au chef de l'adminis-
tration des Travaux publics
(☎ 038/21 11 11 interne 262).

Faire offres manuscrites, accompa-
gnées d'un curriculum vitae, d'une
photographie, des photocopies de cer-
tificats et des prétentions de salaire, à
la direction des Travaux publics, Hôtel
communal, 2001 Neuchâtel, jus-
qu'au 18 janvier 1986.

**LA DIRECTION DES
TRAVAUX PUBLICS**

**Département
des travaux publics**

Un poste d'

ingénieur ETS

est à pourvoir au service cantonal de
la protection de l'environnement à
Peseux, rue du Tombet 24

Ce collaborateur sera appelé à prendre
en charge les tâches du service
dans le domaine de la lutte contre le
bruit, en particulier la mesure ou la
modélisation des niveaux de bruit
dans l'environnement, l'appréciation
de ceux-ci et, le cas échéant, la défini-
tion des mesures de lutte à adopter.

Exigences:

- diplôme d'ingénieur ETS
- personne dynamique, capa-
ble de prendre des initiati-
ves
- connaissances en informati-
que
- connaissances de la langue
allemande
- connaissances en acousti-
que souhaitées

Obligations et traitement:
légaux

Entrée en fonction:
date à convenir

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouver-
tes indifféremment aux femmes et aux
hommes.

Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et
de certificats, doivent être adressées
au service du personnel de l'Etat, rue
du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jus-
qu'au 22 janvier 1986.

**CARROSSERIE MODERNE,
E. Defago,
Vers Encier/Monthey (VS)**

cherche

peintre en automobiles

qualifié, avec années de pratique si
possible.

☎ 025/71 27 68
ou 025/77 17 31 (privé)

**économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé**



Quelle...

**aide en pharmacie
diplômée**

aimerait travailler en tant que télé-
phoniste au service d'un grossiste en
produits pharmaceutiques ?

Nous offrons: place stable,
travail varié,
semaine de 5 jours et avantages
sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres manuscrites à **GALENICA SA, case
postale 1779, 2002 Neuchâtel.**

Importante entreprise de Suisse romande cherche
- pour son département sanitaire

dessinateur sanitaire

avec CFC et si possible quelques années d'expé-
rience, pour compléter son bureau technique.

- pour son département ferblanterie

ferblantier expérimenté

pour diriger et organiser son équipe de ferblantiers,
représenter l'entreprise auprès de la clientèle, établir
les devis et les factures.

Le candidat doit avoir les qualités suivantes:

- excellent ferblantier,
- sens du commandement et de l'organisation,
- aptitudes au travail de bureau.

Salaire en relation avec les qualités requises.

Ecrire sous chiffre 87-1566 à ASSA Annonces Suis-
ses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Buffet de la Gare

nouvelle direction
J.-D. Zumbrunnen + M. Darbre

propose tous les jours son
menu sur assiette à Fr. 10. -

tous les jeudis

pot-au-feu garni

tous les vendredis et samedis

tripes à la Neuchâteloise

et sa nouvelle carte

Orchestre
cherche

**piano
droit**

en bon état

☎ (039)
28 46 94

Perdu 30 décembre

**montre
Rado**

Forté récompense
☎ 021/26 34 78

Nous achetons
d'occasion

échafaudages

Type Rieder.

LM
Echafaudages
SA,

Fribourg,
R.-Grimoux 12,

☎ 037/22 55 24.

**Hôtel de l'Union
2311 Le Boéchet**

samedi 11 janvier 86 dès 20 h.

**soirée du
Petit Nouvel-An**

avec F. Gut à l'accordéon
Menus au choix

Veillez réserver au 039/61 12 24

Conférence Publique

Mardi 14 janvier 1986 à
l'aula de l'Ecole profession-
nelle commerciale (SSEC),
Serre 62

**Les oiseaux
migrateurs passent
aussi par chez nous**

DIAS par Laurent Devey

Organisation: Commission
scolaire

Stuedler-Antiquités

Parmi notre choix:

**buffet de service Louis XIII
armoires
commode neuchâtelois XVIIIe
écrioire Louis XIV**

Bd des Endroits 2 - ☎ 039/26 52 49

Nous cherchons pour février ou à
convenir, une

employée de maison

Si vous

- aimez les personnes âgées
- êtes bonne ménagère
- aimez cuisiner
- aimez la vie d'équipe
- êtes discrète
- aimez les horaires irréguliers y
compris les week-ends
- voulez travailler à temps partiel.

Alors vous êtes peut-être la personne
que nous recherchons.

Demandez-nous une feuille de candidature au
plus vite.

**Fondation le «TEMPS PRÉSENT»,
rue des Granges 11, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 42 28.**

Portescap

Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans
le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à
courant continu et pas-à-pas).

Pour notre département mécanique, nous cherchons:

**micromécanicien
ou faiseur d'étampes**

qui aura pour tâche, après une période de mise au courant:
- confection et entretien de moules d'injection de
matières plastiques et étampes de précision

mécanicien de précision

- confection d'outillages et de petites machines desti-
nées à la fabrication de nos différents produits

Nous demandons:

- CFC de mécanicien
- quelques années de pratique

Nous offrons:

- travail varié et indépendant
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites au Service du personnel ou prendre
rendez-vous auprès de **M. R. Noverraz à Portescap,
rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/21 11 41 - interne 425.**

Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour nos magasins de
La Chaux-de-Fonds et du Locle

vendeuses-charcutières

spécialisées, avec CFC et ayant
si possible quelques années
d'expérience

pour le supermarché de Coop-City

vendeuse

pour notre rayon Fleurs.

- travail à temps complet,
- bonnes conditions d'engagement.

Coop, service du personnel

Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/25 11 61

STR SA

Nos produits: Fabrication de machines à rectifier
Sous-traitance industrielle

Nous cherchons

**des monteurs
un aléseur sur DIXI
un planeur
un électromécanicien**

Exigences: Plusieurs années de pratique dans les spéciali-
sations citées ci-dessus. Suisses ou ayant permis C.

Avantages: Places stables. Conditions d'engagement moder-
nes. Avantages sociaux de l'entreprise. Ambiance agréable et
dynamique.

Veillez adresser votre offre ou prendre rendez-vous chez:
**STR SA, Fabrique de machines, 127, rue du Doubs,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 47 48.**

SPORTS

En championnat de première ligue de hockey sur glace Une victoire précieuse très longtemps retardée

● MONTHEY - LA CHAUX-DE-FONDS 4-6
(0-0 2-1 2-5)

La poisse s'acharne vraiment. On avait caressé l'espoir, après le match contre Fleurier, de voir évoluer enfin une équipe du HCC au complet. Si la rentrée tant attendue de Normand Dubé a bien eu lieu, l'entraîneur Jan Soukup a été contraint une nouvelle fois de composer avec l'adversité. Mais l'absence de Baragamo, Vuille, Rohrbach, Birrer et Goumaz l'y ont contraint. Battus assez sévèrement à Morges, après un match marathon entravé par les chutes de neige, et qui se termina à 23 h. 45, les Montheyens avaient bien sûr à cœur de se racheter devant leur public. Face à un HC La Chaux-de-Fonds qui eut bien de la peine à trouver sa cohésion lors du tiers initial, les Valaisans tentèrent simplement mais crânement leur chance. Des tirs de R. et J.-B. Debons, de Michel et de Mayor très actifs concrétisèrent les intentions.

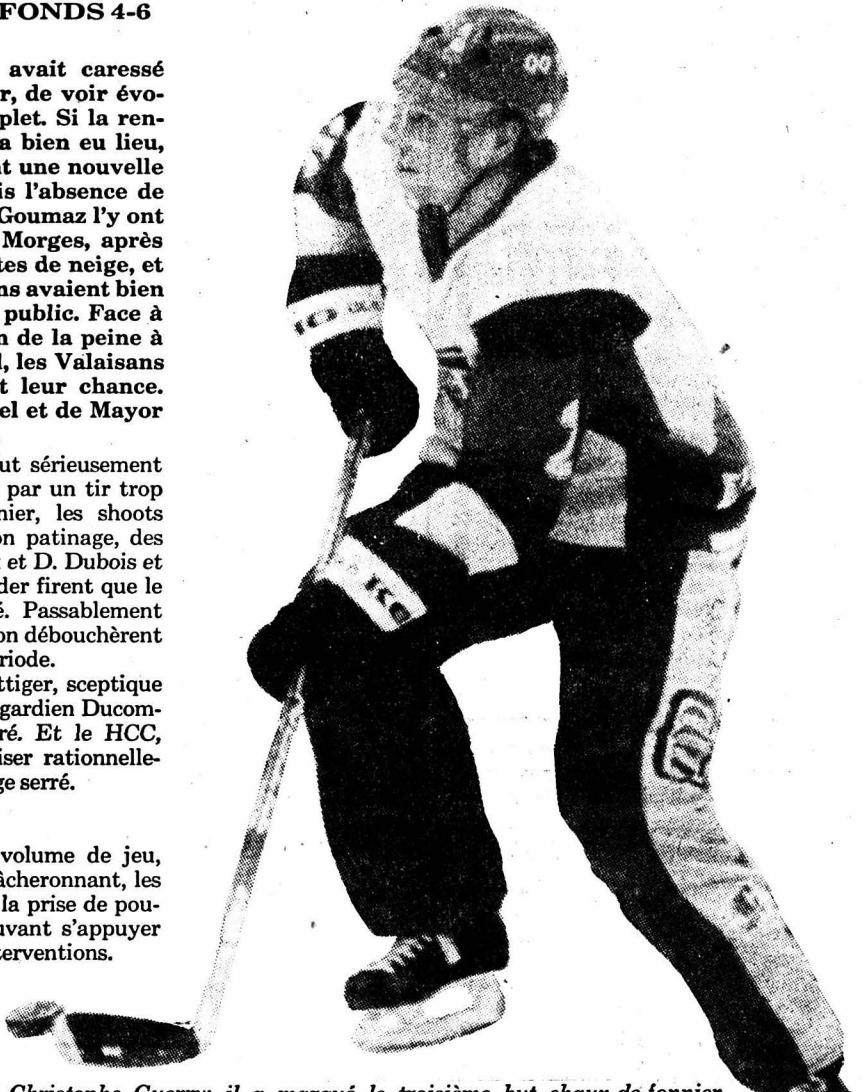
Par deux fois aussi, Alain Amez-Droz fut sérieusement alerté par un back hand de Gianbonini et par un tir trop croisé de Mójonnier. Côté chaux-de-fonnier, les shoots appuyés de Dubé, encore entravé dans son patinage, des lancers précis des arrières Siegrist, Seydoux et D. Dubois et deux occasions échues à Rohrbach et à Bader firent que le premier tiers s'avéra finalement équilibré. Passablement d'occasion, mais un manque de concrétisation débouchèrent logiquement sur un 0-0 après la première période.

Même l'entraîneur montheyan Hans Uttiger, sceptique avant la rencontre quant à la valeur de son gardien Ducommun pouvait être momentanément rassuré. Et le HCC, comme à Lyss, eut de la peine à s'organiser rationnellement, gêné aux entournures par un marquage serré.

PLUTÔT MITIGÉ

Peu inspirés, manquant longtemps de volume de jeu, donnant l'impression de coller à la glace, tâcheronnants, les Chaux-de-Fonniers durent peu à peu subir la prise de pouvoir des Montheyans, très décidés et pouvant s'appuyer sur un gardien extrêmement sûr dans ses interventions.

Malgré les pénalités dont il fut victime à trois reprises, le club valaisan prit un avantage substantiel à la mi-match. Par deux fois, J.-B. Debons trouva la faille. Lors du 1-0, le Montheyan traversa la moitié de la patinoire et affronta seul Amez-Droz qu'il battit imparablement.



Christophe Guerry: il a marqué le troisième but chaux-de-fonnier.
(Photo archives Schneider)

Les deux formations resserrèrent alors leurs forces. Jan Soukup modifia ses lignes. Mouche et Stehlin évoluèrent avec Dubé et une deuxième ligne d'attaque fut composée de Lengacher, Rettenmund et Guerry. La Chaux-de-Fonds retrouva un semblant de cohésion et parvint à élever le rythme. Une pénalité infligée à Mayor allait permettre aux visiteurs de réduire l'écart. Une fois n'est pas coutume, le puck circula bien. Gobat transmit Stehlin bien placé et les Chaux-de-Fonniers respirèrent un peu plus librement.

RETOURNEMENT

Moins de deux minutes furent nécessaires aux joueurs de Soukup pour renverser la vapeur à l'entrée du dernier tiers-temps. Après 19 secondes Stehlin prit tout le monde de vitesse et acquit la parité. Une belle percée de Lengacher qui échoua de peu sur Ducommun permit toutefois à Guerry qui avait bien suivi de conclure. 2-3. Inattentif, le compartiment défensif des Chaux-de-Fonniers permit à Jean-Bernard Debons de réussir son troisième but grâce à un tir pris à mi-camp.

Anonyme durant deux périodes, le débat s'anima à souhait. La Chaux-de-Fonds qui retrouvait ses esprits parvint à reprendre l'avantage par Gobat, sollicité par Mouche. Pas pour longtemps d'ailleurs puisque Gianbonini rééquilibra le tout avec la complicité d'un défenseur chaux-de-fonnier qui modifia la trajectoire du puck. Cinq buts en moins de 10', on était sorti d'un état léthargique et une certaine dureté s'installa même.

Dans la tourmente, Lengacher récupéra un puck dans la ligne bleue, transperça toute la défense valaisanne et redonna l'avantage aux siens. Peu après, Dubé dans un angle réduit, leva par-dessus Ducommun et la victoire, précieuse mais longue à se dessiner prit définitivement le chemin des Montagnes neuchâtelaises.

Pour être entré bien tard dans le vif du sujet, les Chaux-de-Fonniers s'étaient donné le grand frisson mais à lui seul le cran de Dubé méritait le verdict.

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|---------------|----|----|---|----|------|-------|
| 1. Chx-de-Fds | 16 | 12 | 3 | 1 | 125 | 43 27 |
| 2. Viège | 15 | 12 | 2 | 1 | 100 | 51 26 |
| 3. Villars | 15 | 11 | 3 | 1 | 104 | 44 25 |
| 4. Martigny | 15 | 11 | 2 | 2 | 126 | 48 24 |
| 5. Lyss | 15 | 9 | 4 | 2 | 85 | 48 22 |
| 6. Monthey | 16 | 7 | 1 | 8 | 102 | 93 15 |
| 7. F. Morges | 15 | 7 | 0 | 8 | 63 | 70 14 |
| 8. Sion | 15 | 4 | 0 | 11 | 50 | 112 8 |
| 9. Champéry | 15 | 3 | 1 | 11 | 45 | 82 7 |
| 10. Yverdon | 15 | 2 | 1 | 12 | 56 | 115 5 |
| 11. Moutier | 15 | 2 | 1 | 12 | 59 | 139 5 |
| 12. Fleurier | 15 | 2 | 0 | 13 | 36 | 106 4 |

CE SOIR

| | |
|---------------------|-------|
| Yverdon - Sion | 20.30 |
| Viège - Lyss | 20.15 |
| Fleurier - Moutier | 20.15 |
| Villars - F. Morges | 20.15 |
| Champéry - Martigny | 20.15 |

Deuxième soirée du tournoi en salle du FC Lucerne Xamax et Sion en demi-finales

Sur la base des résultats de la première soirée, Xamax et Hambourg premiers de leur groupe respectif affrontaient hier soir les deuxième et troisième de l'autre groupe, chaque équipe du tournoi disputant par ailleurs au total deux nouvelles rencontres.

Un classement à six équipes était ensuite établi, qui, en vue des finales qui se dérouleront aujourd'hui, éliminait irrémédiablement les deux dernières formations. Santos et Lucerne ayant fait les frais de la poule éliminatoire, nous aurons donc ce soir deux demi-finales opposant Sion à la Hongrie et Neuchâtel Xamax à Hambourg.

Des rencontres que l'on espère un peu plus vivantes, les différents matchs n'ayant jusque-là guère réussi à soulever l'enthousiasme des 2400 spectateurs présents. On évitera toutefois d'accabler les joueurs, les dimensions exigües de la halle aux fêtes de l'Allmend (42 x 34 m.) ne favorisant pas forcément la confection d'un football spectaculaire.

NIVELLEMENT

Les équipes évoluant de plus à quatre joueurs de champ et un gardien, les possibilités de mouvement s'en trouvent limitées. Le facteur chance, lié au fait que l'on joue avec la bande, tant sur les côtés que le long de la ligne de fond surmontée d'un filet, modifie également les données des rencontres.

De notre envoyé spécial:
Pierre ARLETTAZ

On assiste ainsi à un nivellement global des valeurs en présence qui, s'il contribue à favoriser un certain suspense, laisse toutefois le public quelque peu sur sa faim quant à la qualité du spectacle présenté. On en veut pour preuve la prestation sans éclat d'Hambourg, qui malgré la présence de joueurs aussi renommés que Magath, Stein, Jakobs ou Kaltz, ne parvient pas à faire la différence avec un Lucerne ou un Sion. La piètre exhibition de Santos, qui sauva toutefois la face lors de son ultime match contre les Allemands confirme également ces propos.

RÉJOUISSANT

Cela dit, il serait faux de dénigrer la prestation des clubs suisses. Le premier

En championnat de deuxième ligue Les Imériens sans problème

● NOIRAIGUE - SAINT-IMIER 3-10
(0-3 2-5 1-2)

Suite à la défaite qu'il venait d'essuyer face à Uni Neuchâtel, Saint-Imier ne peut plus se permettre d'égayer le moindre point. Il le savait en arrivant sur la patinoire de Belle-Roche. C'est donc quelque peu nerveux que les gars de Neininger entamèrent la rencontre, même s'ils ouvrirent le score après 9 secondes de jeu par Dupertuis cela n'eut pas d'effet libérateur.

Passablement empruntés pour sortir de leur zone ils montrèrent une certaine supériorité une fois la ligne rouge franchie. Deux buts vinrent encore récompenser les efforts des visiteurs. Noiraigue quant à lui résistait mais sans vraiment inquiéter Pelletier. Revenu sur la glace pour la deuxième reprise Neininger alla aggraver la marque de deux unités en quelques secondes. Houriet ne voulant pas être en reste inscrivit le sixième but pour ses couleurs. Par la suite Ogi allait sur des services de son entraîneur aggraver régulièrement la marque de fort belle manière. Durant ce laps de temps Antoniotti et Vaucher avaient réduit la marque pour Noiraigue.

Le troisième tiers ne fut que du remplissage. Saint-Imier qui a évolué à deux lignes durant toute la rencontre se limita à contrôler le jeu. Noiraigue n'a rien d'un foudre de guerre et a encore des soucis à se faire si Unterstadt commence à faire des points. La lutte pour la relégation sera chaude.

La bande à Molleyres n'a pas encore retrouvé la jouerie qui était la sienne en 85. Mais gageons que ce match aura mis les joueurs en selle car ils doivent encore montrer beaucoup mieux.

Noiraigue: Kaufmann; Matthey, Kissling; Longhi Jean-Marie, Longhi Marc, Frossard; Kissling François, Rieder; Gagnebin, Antoniotti, Jacot; Michaud, Droel, Vaucher; Schreyer.

Saint-Imier: Pelletier; Martin Tanner, Laurent Tanner; Stauffer, Houriet, Dupertuis; Boehlen, Carnal; Wissen, Neininger, Ogi; Monnerat.

Buts: 9' Dupertuis (Stauffer) 0-1; 14' Neininger (Wiesen) 0-2; 18' Neininger (Monnerat) 0-3; 21' Neininger 0-4; 21' Neininger 0-5; 22' Houriet 0-6; 27' Antoniotti 1-6; 34' Ogi (Neininger) 1-7; 38' Ogi (Neininger) 1-8; 39' Vaucher (Longhi) 2-8; 43' Neininger (Ogi) 2-9; 44' Frossard 3-9; 56' Ogi (Carnal et Boehlen) 3-10.

Arbitres: MM. Leuenberger et Imark René.

Patinoire de Belle-Roche, 70 spectateurs.

Notes: le premier tiers-temps se joue avec un seul arbitre, M. Leuenberger s'en tire tout à son honneur. Saint-Imier sans Nickles, Schori, Maurer, Geinoz. Noiraigue sans Kurmann, suspendu, et Schreyer et Solange.

Pénalités: 6 x 2' contre Noiraigue plus 10' à Longhi Marc et 5 x 2' contre Saint-Imier.

G. D.

Ce soir

| | |
|-------------------------------|-------|
| Ponts-de-Martel - Tramelan | 17.30 |
| (à Saignelégier) | |
| Université - Tavannes | 17.30 |
| Le Locle - Unterstadt | 20.00 |
| Neuchâtel - Les Joux-Derrière | 20.30 |

Demain au Pavillon des sports 20e tournoi du FC Floria

Pour la vingtième fois, le FC Floria organisera demain toute la journée au Pavillon des sports son désormais traditionnel tournoi de football en salle.

PATRONAGE

L'IMPARTIAL



Cette compétition verra s'affronter des équipes vétérans et juniors. Les premières cités en découdront le matin. A signaler que les organisateurs ont pu s'attacher la participation de la formation valaisanne de Collombey-Muraz.

Les équipes juniors seront en lice à partir de midi. L'an dernier, chez les vétérans, la victoire était revenue à Floria. Superga l'avait emporté, chez les juniors B et Deportivo chez les juniors D.

Nul doute que ces trois formations tenteront demain de conserver leur bien. (Imp)

Monthey: Ducommun; R. Debons, Chervaz; Schröter, Gianbonini, Jean-Bernard Debons; Kohli, Leuenberger; Maujonnier, Rufenacht, Golay; Sallin, Specchier, Mayor, Michel, Buttet.

La Chaux-de-Fonds: Amez-Droz; Siegrist, Gobat; Mouche, Rettenmund, Stehlin; D. Dubois, Seydoux; Lengacher, Dubé, Guerry; Héche, L. Dubois; Rohrbach, Marti, Bader.

Buts: 26' J.-B. Debons 1-0; 31' J.-B. Debons (Gianbonini) 2-0; 38' Stehlin (Gobat) 2-1; 41' Stehlin 2-2; 42' Guerry (Lengacher) 2-3; 43' J.-J. Debons 3-3; 45' Gobat (Mouche) 3-4; 49' Gianbonini (R. Debons) 4-4; 56' Lengacher (Guerry) 4-5; 57' Dubé 4-6.

Arbitres: MM. Vuittel et Walder.

Pénalités: 5 x 2' contre Monthey, 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Notes: Patinoire du Verney à Monthey, 800 spectateurs. Monthey sans F. Taheli. La Chaux-de-Fonds sans Caporosso, Birrer, Vuille, Rohrbach, Goumaz, malades et Baragano, blessé.

Moutier ce soir à Belle-Roche Fleurier devra se méfier

Largement battu par le HC La Chaux-de-Fonds mardi, la troupe fleurisienne devra être extrêmement vigilante ce soir en accueillant le HC Moutier.

Comme les Vallonniers, les Prévôtois tentent de sauver leur place en première ligue. Ils viennent également de changer d'entraîneur. Une opération qui semble avoir porté ses fruits. En témoigne le point récolté contre Lyss.

C'est dire que l'enjeu de la partie de ce soir sera très grand. D'autant plus qu'au fil des rencontres les candidats à la relégation deviennent de moins en moins nombreux.

Les Fleurisians devront se surpasser et ne jamais se laisser dominer comme ce fut le cas au match aller. Les Prévôtois semblent mieux inspirés devant la cage adverse. Ils devront surtout entamer la rencontre avec détermination contrairement à leur mauvaise habitude. (jp)

OFFRES D'EMPLOIS

BONNET

DESIGN & TECHNOLOGY

Nous engageons pour août 1986

1 apprentie de commerce

1 apprenti mécanicien boîtier

1 apprenti termineur
de boîtes de montres

Durée de l'apprentissage: 3 ans

Faire offre écrite avec curriculum vitae et copies
des derniers bulletins.J. BONNET & CO, rue Numa-Droz 141,
2301 La Chaux-de-Fonds.Entreprise
EDOUARD KÖNIG, plâtrerie-
peinture, maîtrise fédéraleengage tout de suite ou à con-
venir

peintres qualifiés

☎ 038/33 59 60.

GARAGE POIDS LOURDS avec
représentation d'une importante
marque de camion, engage:

1 mécanicien poids lourds

1 serrurier

Possibilité de formation.

Schweingruber SA,
Les Geneveys-sur-Coffrane,
☎ 038/57 11 15.

Cherchons

FEMME DE MÉNAGE

qualifiée

pour entretien d'une grande maison.
Famille de 5 personnes. Convient à
personne ayant de l'initiative, le sens de
l'organisation et des responsabilités.
Horaire complet. Permis de conduire (si
possible véhicule). Salaire en con-
séquence.Ecrire sous chiffre 91-61 à ASSA
Annonces Suisses SA, av. Léopold-
Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

BOILLAT SA

2732 RECONMIER
TEL 032/91 31 31

Employé(e) de commerce

SERVICE EXPORTATION

Sous la responsabilité directe du chef de service, nous
vous confierons notre clientèle allemande.Nous prendrez en charge, pour ce secteur, le calcul des
prix, l'établissement des offres, le traitement des comman-
des, documents d'expéditions et factures.
Ce travail nécessite de nombreux contacts écrits et télépho-
niques ainsi qu'une liaison permanente avec nos différents
services.Vous êtes de langue maternelle allemande ou vous possé-
dez d'excellentes connaissances de cette langue.

Par ailleurs vous possédez:

- le CFC d'employé(e) de commerce et si possible, une
1re expérience dans un service commercial,
- le souci de la précision, de l'efficacité et vous savez faire
preuve d'initiative.

Nous vous offrons:

- un travail varié au sein d'une petite équipe,
- une formation qui vous permettra de devenir autonome,
- des prestations sociales d'une grande entreprise.

Merci d'adresser au plus vite, vos curriculum vitae, photo,
prétentions de salaire, au service du personnel.

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour le 1er mars 1986

une employée de commerce

avec CFC, pour notre service des Marchandises Généra-
les, Centrale de distribution à La Chaux-de-Fonds, sec-
teur administratif.

La candidate devra répondre au profil suivant:

- connaissance de la distribution et de l'alimentation,
- esprit de méthode, sens de l'organisation,
- goût pour les chiffres,
- bon contact social,
- aptitude à travailler de façon indépendante.

Nous offrons de bonnes conditions d'engagement
(salaires, prestations sociales, autres avantages).Les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leur offre
écrite avec curriculum vitae détaillé et copies de certificats de travail.

Coop, service du personnel

Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/25 11 61

Schmutz

Aciers - Plastiques - Métaux - Outillages

route de Neuchâtel 45, 2088 Cressier

engage tout de suite ou pour date à
convenir

aides-magasiniers

pour ses départements aciers de ser-
rurerie, fonte à pression, fonte salu-
bre et canalisations plastiques.Faire offres par écrit avec curriculum vitae à l'atten-
tion de M. Matile.

Championnat suisse de 2e ligue

HC LE LOCLE

reçoit

HC UNTERSTADT (FR)

Patinoire
du
Communal

CE SOIR 11 JANVIER à 20 heures



Electricité générale

Michel Berger

D.-JeanRichard 25,
2400 Le Locle
☎ 039/31 30 65

Avant ou après le match...

mais toujours
au Restaurant
« Chez Sandro »

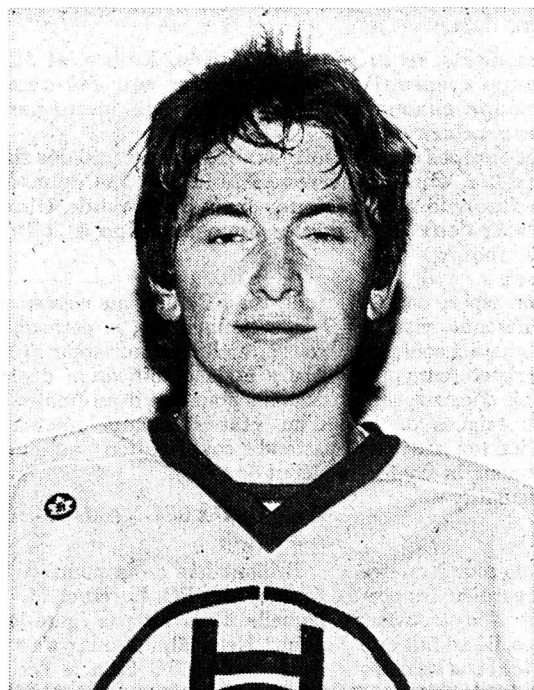
Le Locle - ☎ 039/31 40 87

Video
Centre
LureshiVidéo Cassettes Vidéo - TV - Hi-Fi
Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36Société
de Banque
Suisse

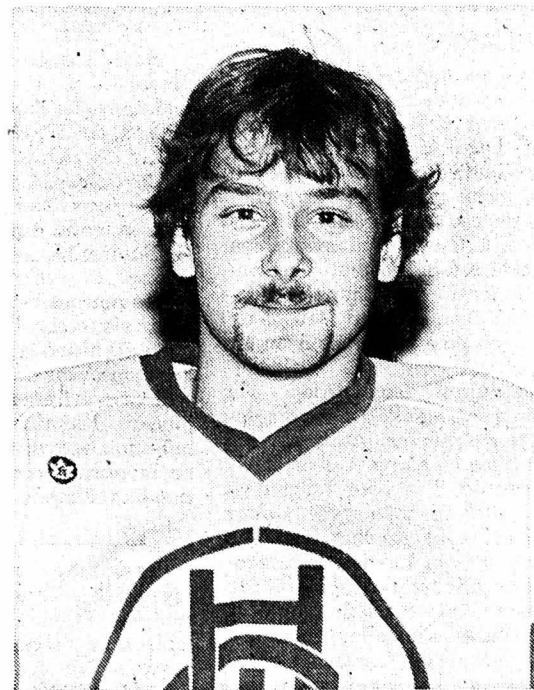
Une idée d'avance !

2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43

Bar Le Stop

Familles Huguenin et Nido
Rue Henry-Grandjean 1,
Le Locle, ☎ 039/31 66 22
Son ambiance
Ses prix modérés
Fermé le dimanche

F. Kolly



J.-L. Perrenoud

RÉALISATION

assa

Le Locle, rue du Pont 8, ☎ 039/31 14 44

Les pucks de la rencontre
sont offerts par:

LA SEMEUSE

Torréfaction de café
LA CHAUX-DE-FONDS

Eric ROBERT

Radio, Hi-Fi, Disques, Vidéo

D.-JeanRichard 14-16,
Le Locle,
☎ 039/31 15 14

Après le match... venez

Au Frascati

« Chez Beppe »
Le Locle,
Rue des Envers 38
☎ 039/31 31 41garage
W. BurkhalterFoule 28, Le Locle,
☎ 039/31 82 80Plâtrerie-Peinture
Plafonds suspendus
Papiers peints
Isolation de façades

Claude Jeanneret

Envers 39, Le Locle, ☎ 039/31 37 61

Monlogis SA

Gérance et transactions immobilières
Girardet 57, LE LOCLE,
☎ 039/31 62 40

Restaurant des Replattes

Auberge de campagne
Famille Matthey - Les Replattes 2

Le Locle - ☎ 039/31 14 59

Fermé le lundi dès 18 heures et le
mardi toute la journéeJeux de quilles
Café LuxConditions intéressantes de location
des pistes, pour sociétés, amicales ou
groupements divers

Le Locle, ☎ 039/31 26 26

SPORTS

Tournoi de tennis de fin d'année à La Croisée Les Jurassiens maîtres chez eux

Plus de septante concurrents ont pris part au tournoi de fin d'année organisé au Centre La Croisée de Delémont, par Lorenzo Annichiarico. Malgré la présence de nombreux joueurs accourus de l'extérieur, les Jurassiens ont manifesté leur supériorité et c'est fort logiquement qu'ils se sont imposés dans les trois catégories.

Chez les dames B-C-D, Christelle Bourquin de La Neuveville, âgée de 14 ans seulement, passée de C1 à B1 à la fin d'une saison remarquable, a triomphé sans problème puisqu'elle n'a égaré qu'un seul jeu tout au long du tournoi.

Fait assez rare, deux frères, Bertrand et Dominique Siegenthaler de Courrendlin, ont disputé la finale du tournoi B. Chaque finaliste ayant remporté une manche au «tie-break» (9-7 11-13), le troisième set a permis à l'aîné de l'emporter à l'issue d'une rencontre splendide.

CHEZ LES C-D

Blessé au cours de sa demi-finale face au Biennois Jeanneret, le Genevois Cochet a dû malheureusement renoncer à disputer la finale. C'est donc par W.O. que le Franc-Montagnard Claude

Devanthéry du TC Saignelégier a remporté son premier grand tournoi.

RÉSULTATS

Dames D-C-B. - Quarts de finale: C. Bourquin, La Neuveville - Snell, Laufen 6-0 6-0; Halbeisen, Zwingen - Faivet, Biemme 6-1 6-3; A. Flückiger, Cugy - Jeanneret, Biemme 2-6 6-1 6-1; O. Bregnard, Boncourt - R. Roth, Vicques 6-3 6-3.

Demi-finales: C. Bourquin - E. Halbeisen 6-1 6-0; A. Flückiger - O. Bregnard 6-1 5-7 6-4.

Finale: C. Bourquin - A. Flückiger 6-0 6-0.

Messieurs C-D. - Quarts de finales: Cochet, Grand-Lancy - Favre, Plan-les-Ouates 6-2 3-6 7-5; C. Devanthéry, Saignelégier - A. Christe, Alstaetten 7-5 6-0; Corminbœuf, Corseaux - R. Joray, Delé-

mont 5-7 7-5 6-4; Jeanneret, Biemme - Müller, Neuchâtel 0-6 6-2 6-4.

Demi-finales: Cochet - Jeanneret 3-6 6-4 6-2; Devanthéry - Corminbœuf 6-2 6-7 6-4.

Finale: Devanthéry - Cochet par W.O. (blessure) **Messieurs B. - Quarts de finale:** B. Siegenthaler, Courrendlin - Grisoni, Neuchâtel 6-1 6-3; O. Bourquin, Moutier - Halbeisen, Zwingen 6-3 6-3; R. Christe, Courrendlin - Mürner, Biemme par W.O.; D. Siegenthaler, Courrendlin - W. Mottet, Port 6-0 6-3.

Demi-finales: B. Siegenthaler - O. Bourquin 7-5 3-6 6-2; D. Siegenthaler - R. Christe 6-1 6-1.

Finale: B. Siegenthaler - D. Siegenthaler 7-6 6-7 6-3.

Coupe du Monde La Suisse qualifiée

Pour la première fois en neuf ans d'existence, la Coupe du Monde par équipes, qui aura lieu du 19 au 25 mai à Düsseldorf, sera ouverte à la Suisse. Heinz Günthardt et Jakob Hlasek, en effet, grâce à leur classement à l'ATP, ont obtenu la qualification de la Suisse comme sixième nation. Cette année, la Suède, la Tchécoslovaquie, les Etat-Unis, l'Argentine, la France, la Suisse et la RFA sont qualifiés pour cette Coupe du Monde. La wild card habituellement distribuée devrait probablement revenir à l'Australie. (si)

Le championnat du monde de double de tennis Günthardt-Taroczy en demi-finale

Le Suisse Heinz Günthardt et le Hongrois Balasz Taroczy, vainqueurs de l'épreuve en 1982 et 1983, se sont qualifiés pour les demi-finales du championnat du monde de double, doté de 200.000 dollars, à Londres. Ils

ont pris le meilleur sur l'Américain Paul Annacone et le Sud-Africain Christo van Rensburg (têtes de série No 2) par 7-6 4-6 7-6 6-7 6-3, dans un match qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Sur la route qui devait les mener à la victoire à Wimbledon, Günthardt-Taroczy s'étaient déjà longuement battus contre Annacone-van Rensburg, notamment dans un premier set-marathon qu'ils avaient remporté sur le score de 24-22. Récents vainqueurs de l'Open d'Australie à Melbourne, l'Américain et le Sud-Africain étaient considérés comme les grands favoris du tournoi avec Flach-Seguso. L'expérience et la cohésion de la paire helvético-hongroise leur ont cependant été finalement fatales.

Par ailleurs, après leur victoire sur Peter Fleming et John Lloyd, les Tchécoslovaques Tomas Smid et Pavel Slozil ont annoncé qu'ils allaient se séparer, après avoir joué ensemble pendant treize ans, à l'issue du prochain Masters. Smid fera équipe avec l'Australien John Fitzgerald cependant que Slozil jouera en compagnie du Zurichois Jakob Hlasek.

Championnat du monde de double à Londres. Groupe bleu: Heinz Günthardt-Balasz Taroczy (S-Hon-No 3) battent Paul Annacone-Christo van Rensburg (EU-AS-2) 7-6 (8-6) 4-6 7-6 (10-8) 6-7 (5-7) 6-3. (si)



Heinz Günthardt (au premier plan) et Balasz Taroczy sont bien partis pour rééditer leur exploit de 1983. (Bild + News)

Nombreux accidents au Rallye Paris - Dakar Les couples maudits du Ténére

Le Français René Metge est toujours leader du Rallye Paris - Dakar mais sa Porsche et celle du Belge Jacky Ickx n'ont guère aimé les barrières de dunes d'Agadem, au Niger. L'autre Français Patrick Zaniroli a gagné l'étape mais son Mitsubishi Pajero a été heurté par celui de son équipier Hubert Rigal qui a fait un tonneau.

Véronique Anquetil, qui croyait avoir la Coupe féminine moto bien en main, sa rivale Nicole Bassot ayant passé la nuit dans le désert, est lourdement tombée et a dû être évacuée par hélicoptère. Pour les «couples» Porsche, Mitsubishi et Anquetil - Bassot, le Ténére était maudit hier.

Il y eut plus de peur que de mal quand Rigal arriva trop vite derrière le Pajero de Zaniroli arrêté en haut d'une dune, le heurta et effectua un tonneau. Plus de souci que de dégâts pour l'écurie Porsche, et ses voitures aux pneus trop gonflés souvent ensablées, mais si Ickx rétrograde à la quatrième place, Metge conserve près d'une heure d'avance sur la Range de Gabreau.

Le combat des filles, en revanche, faillit bien cesser faute de combattantes. Jeudi soir, la Française Véronique Anquetil était à Dirkou, pas sa compatriote Nicole Bassot. La blonde Parisienne, un moment égarée entre Agades et l'arbre du Ténére était tombée. Roue avant cassée, elle avait été dépannée par l'assistance Suzuki mais la nuit allait être longue. De nuit, à 60 km/h. maximum, elle était forcée de rouler dans les traces des voitures. Chutes et rechutes... et pendant ce temps, couchée sous les étoiles de Dirkou, sa rivale dormait. Avantage Anquetil.

Hier matin, Véronique Anquetil prenait le départ alors qu'on était toujours sans nouvelles de sa rivale. «Net avantage Anquetil».

Et puis vers 11 heures, le match basculait. Quelques kilomètres après Bilma, Anquetil sautait sur une des premières dunes et atterrissait sur la tête. L'hélicoptère médical la rapatriait vers l'aérodrome de Dirkou où le Transal de l'armée de l'air était transformé en hôpital de campagne.

D'abord dans le coma, Véronique Anquetil se réveillait, mais sa tête avait doublé de volume. Maxillaire supérieur fracturé avec suspicion d'enfoncement de la base du crâne, les médecins la stabilisaient mais lui promettaient une intervention chirurgicale importante.

AUTOS

Septième étape, Dirkou - Agadem (279 km.): 1. Zaniroli - Da Silva (Fr), Mitsubishi, 1 h. 08'54"; 2. Ragnotti - Hemard (Fr), Range, 1 h. 13'30"; 3. Gabreau - Pipat (Fr), Range, 1 h. 15'59";

Handball

Coupe d'Europe ATV Bâle-Ville éliminé

Comme prévu, ATV Bâle-Ville a été éliminé par les Polonaises de Cracovie en huitième de finale de la Coupe féminine des clubs champions. Battue 31-22 à domicile la semaine dernière, les Bâloises se sont inclinées 27-14 en Pologne. (si)

4. Rigal - Maingret (Fr), Mitsubishi, 1 h. 27'02"; 5. Koro - Poitou (Fr), Toyota, 1 h. 32'05"; 6. Raymondis - Bos (Fr), Range, 1 h. 32'23". Puis: 11. Ickx - Brasseur (Be-Fr), Porsche, 2 h. 08'00"; 12. Metge - Lemoyne (Fr), Porsche, 2 h. 08'40".

Classement général: 1. Metge 14 h. 30'09"; 2. Gabreau 15 h. 28'17"; 3. Raymondis 15 h. 26'50"; 4. Ickx 15 h. 52'24"; 5. Rigal 18 h. 27'30"; 6. Ragnotti 18 h. 32'51".

MOTOS

Septième étape: 1. Gianpaolo Marinoni (It), Cagiva, 2 h. 58'30"; 2. Andrea Marinoni (It), Yamaha, 3 h. 01'28"; 3. Alessandro De Petri (It), Honda, 3 h. 01'52"; 4. Eddy Orioli (It), Honda, 3 h. 02'19"; 5. Hubert Auriol (Fr), Cagiva, 3 h. 03'06"; 6. Thierry Charbonnier (Fr), Yamaha, 3 h. 03'18"; 7. Cyril Neveu (Fr), Honda, 3 h. 03'35".

Classement général: 1. Neveu 28 h. 16'13"; 2. Auriol 28 h. 43'44"; 3. Gilles Lalay (Fr), Honda, 28 h. 56'59"; 4. Andrea Balestrieri (It), Honda, 29 h. 44'21"; 5. Charbonnier 30 h. 26'40"; 6. Eddy Hau (RFA), BMW, 30 h. 49'13". Puis: 10. Gaston Rahier (Be), BMW, 32 h. 21'01". (si)

Les deux Corées et les JO de Séoul Pas encore d'accord

Les délégations olympiques de la Corée du Nord et de la Corée du Sud se sont à nouveau réunies à Lausanne, mercredi et jeudi, à l'initiative du Comité olympique international (CIO).

Cette rencontre, seconde du genre, avait pour but de garantir la participation de la République populaire aux Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul. Les délégations du Nord et du Sud ne sont pas parvenues à un accord. Toutefois, a indiqué M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, des progrès significatifs ont été réalisés. Les parties ont convenu d'une troisième rencontre, en juin prochain.

Quatre points étaient à l'agenda. Sur deux d'entre eux, des progrès substantiels ont été réalisés, a-t-on appris en conférence de presse. Il s'agit, d'une part, de la participation de la Corée du Nord au programme culturel parallèle aux Jeux olympiques. D'autre part, de l'organisation conjointe de certaines épreuves sportives, cyclistes en particulier, sur les deux territoires.

On n'a guère avancé, en revanche, sur les deux autres points: le protocole de la cérémonie d'ouverture et l'éventuelle organisation de compétitions sur le seul territoire de la Corée du Nord.

M. Juan Antonio Samaranch a insisté sur le caractère positif de la réunion et relevé sa fierté de voir le CIO servir de catalyseur au dialogue entre les deux Corées. Il a rappelé que le Comité olympique respectera à tout prix la décision prise à Baden-Baden en 1981 (octroi des Jeux d'été à Séoul) aussi bien que l'accord sub-

séquent avec le comité d'organisation sud-coréen.

Néanmoins, la direction du mouvement olympique fera son possible pour offrir à la République populaire de Corée du Nord les meilleures conditions pour qu'elle participe aux Jeux de Séoul. Les récentes déclarations de l'URSS sur sa participation à ces Jeux n'ont pas eu d'impact sur les négociations de ces deux derniers jours, a par ailleurs assuré M. Samaranch. (ats)

JO d'hiver de 1996 Davos candidat ?

Le Conseil exécutif de Davos a décidé vendredi de soumettre au Parlement municipal le principe d'une candidature commune avec Saint-Moritz pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1996. En cas d'approbation, il appartiendra aux citoyens de Davos de se prononcer sur un premier crédit de 150.000 francs. Une procédure identique est prévue à Saint-Moritz.

Les deux grandes stations grisonnes n'envisent l'organisation éventuelle des JO que de concert. Elles ne déposeront donc leur candidature commune qu'en cas de décision positive dans les deux communes. Si le Comité olympique suisse donne la préférence à Davos et Saint-Moritz sur les autres candidatures suisses - Lausanne, Interlaken et Lucerne sont aussi sur les rangs - le soutien financier de la Confédération, du canton des Grisons et d'éventuels «sponsors» devra encore être assuré.

A noter qu'en 1980, le peuple grison s'était prononcé contre une candidature cantonale à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1988. (si)

Lanterne rouge du championnat de deuxième ligue de football Le FC Superga engage Cocollet Morand

Le FC Superga, club italo-suisse de La Chaux-de-Fonds se trouve à un tournant délicat. Cette vaillante société possède un passé flatteur avec plusieurs saisons en première ligue. Depuis quelques années, l'élan est brisé. Une situation même pénible se dégageait, tant et si bien qu'à l'issue de la présente saison, Superga occupe le dernier rang dans le championnat de la deuxième ligue neuchâteloise. Et pourtant à l'engagement du mois de juillet l'espoir était grand avec le maintien pour une équipe forte avant tout de jeunes bien décidés à faire honneur aux couleurs qu'ils portaient. Mais voilà très rapidement le climat s'est détérioré. Superga devenait vulnérable. Il n'était plus question de laisser mourir une société qui possède tout de même quelques lettres de créance dans la population de la Métropole horlogère.

Le président en charge M. Pascal Corrado s'est retiré très sportivement. Si l'équipe est mal classée, la situation financière est saine. Très rapidement un nouveau a été constitué. Il est présidé par M. Benjamin Parisi, un homme jeune. Il n'a que 25 ans. Il a mis sur pied un comité sérieusement appuyé par une commission financière solide. Lors de

l'assemblée générale extraordinaire du mois de décembre, un vote de confiance était accordé à la nouvelle direction.

Le comité se présente comme suit: président et secrétaire, Benjamin Parisi; caissier Adolpho Rasera; juniors, Gavino Chessa (à la tête d'une commission forte de 8 membres).

NOUVEAUX JOUEURS

En vue de refaire surface, un nouvel entraîneur était engagé. Le choix s'est porté sur Cocollet Morand. Il a reçu le mandat de remettre de l'ordre dans la première équipe et de tenter ce printemps un retour positif sur un classement plus honorable, c'est-à-dire de maintenir Superga en 2e ligue. Pour la deuxième équipe Biaggio Rustico est à nouveau retenu. Comme le temps pressait Raymond Morand est entré de suite en jeu. En place dès le 22 décembre, il a cherché quelques recrues en vue de donner plus de volume à un team qui en avait grand besoin. Ont été engagé: Jacques Vetterli (FC La Chaux-de-Fonds), Didier Antenen (FC La Chaux-de-Fonds) et très probablement son frère Jean-François Antenen qui a réservé son accord. Un retour est annoncé celui de Mauro Quarta (il était en Angleterre) et la reprise de compétition de Sergio Alessandri est assurée. Ainsi le contingent est plus étoffé.

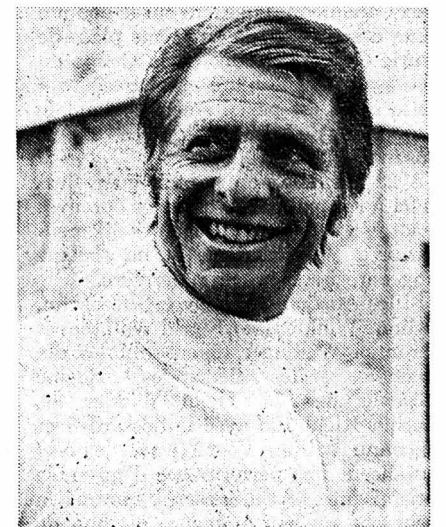
Nous avons demandé à Cocollet Morand comment se présentait la situation générale.

Bobsleigh

A Cervinia Suisseuses deuxièmes

Les Suisses Ekkehard Fasser-Kurt Meier ont pris la deuxième place de l'épreuve de Coupe du Monde de bob à deux, qui s'est déroulée sur la piste naturelle de Cervinia. La victoire est revenue aux Soviétiques Viatcheslav Chavley-Youri Bukov, déjà en tête au terme de la première journée.

Classement final (4 manches): 1. Viatcheslav Chavley-Youri Bukov (URSS) 4'26"20. 2. Ekkehard Fasser-Kurt Meier (S) 4'26"49. 3. Matt Roy-Herberich (EU) 4'26"60. 4. Alex Wolf-Stefano Ticci (It) 4'26"99. 5. Maris Poirans-Ivars Bersups (URSS) 4'27"39. (si)



Cocollet Morand: il va reprendre les destinées du club italo-chaux-de-fonnier.

L'ex-entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds avec un brin de fantaisie nous a répondu: «Il reste neuf matchs ce printemps. Ainsi il y a encore 18 points à notre disposition. Nous recevons au Centre sportif de la Charrière nos adversaires les plus concernés par la relégation. Nous devons pouvoir nous en sortir. Il faudra beaucoup de compréhension de la part des joueurs pour accepter un programme qui ne sera plus celui admis par mon prédécesseur. Non, je veux faire un pas en avant. Il faut admettre un programme plus sérieux et surtout suivre régulièrement les périodes d'entraînement. Je compte sur une adaptation rapide. De là dépend notre succès. Un retour à un football de spectacle avec à la clé des victoires, devrait permettre aux nombreux supporters que compte Superga de reprendre le chemin de la Charrière, là où il n'y a pas si longtemps des chambrées d'environ mille spectateurs suivaient avec passion les évolutions du vaillant club italo-chaux-de-fonnier.»

Reste à souhaiter que Superga gagne son pari: celui de refaire surface, ce printemps déjà! (comm)

Michel Platini: toujours pas de décision

Michel Platini n'a encore pris aucune décision sur son avenir, c'est ce qu'il a lui-même déclaré, jeudi au cours de l'enregistrement de l'émission «Numéro 10», dans les studios de la «RAI II», à Turin. Le joueur français, qui entretient le suspense depuis plusieurs semaines quant à sa prochaine destination, avait annoncé qu'il réservait sa décision officielle pour les téléspectateurs de l'émission «Numéro 10». Mais il n'avait jamais précisé la date exacte de celle-ci...

SPORTS

A l'occasion de la descente féminine de Coupe du monde à Badgastein Succès autrichien, revers helvétique

Vice-championne du monde à Santa Catarina l'an dernier, l'Autrichienne Katrin Gutensohn a enlevé la première descente de Badgastein, qui remplaçait celle annulée à Haus en décembre, devant les Canadiennes Liisa Savijarvi (à 0"33) et Laurie Graham (à 0"90). Quatrième, Maria Walliser a manqué le podium pour un seul centième de seconde... L'épreuve a été marquée par une chute de la Schaffhouseuse Ariane Ehrat, qui s'est fracturé un bras.

On n'a certes pas atteint les extrêmes vécus en 1976 sur la même piste (victoire de Doris De Agostini dans une course entièrement faussée par la neige fraîche), mais il n'en demeure pas moins qu'il fallait hier un bon matériel et un dossard favorable pour prétendre aux places d'honneur. Malgré les efforts des organisateurs pour ôter les 15 cm. de neige tombés durant la nuit et les six concurrentes du dernier groupe envoyées pour faire la trace, la piste devint plus rapide au fil de la course, condamnant celles qui s'étaient élançées les premières.

Partant en 14^e position, Katrin Gutensohn bénéficiait des conditions lui permettant de justifier le pronostic de ses entraîneurs, qui la voyaient remporter l'une des deux épreuves de Badgastein.

La skieuse de Kirchberg, qui fêtera ses 20 ans en mars prochain, ne laissa pas passer sa chance: deuxième au temps intermédiaire, devancée par Liisa Savijarvi, elle se montra la plus rapide dans les courbes de la fin du parcours, pour s'adjuger sa deuxième victoire en Coupe du monde. Elle s'est en effet déjà imposée à Vail en mars 85.

RÉSULTAT HISTORIQUE

Derrière l'Autrichienne, Liisa Savijarvi et Laurie Graham ont enregistré un résultat que l'on peut qualifier d'historique pour leur pays: pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, deux Canadiennes figurent sur le podium d'une descente! Si la troisième place de Laurie Graham, leader de la Coupe du monde de la spécialité et victorieuse à Val d'Isère, est parfaitement logique, le second rang de Liisa Savijarvi (no 21) est plus inattendu.

A 22 ans, elle ne comptait guère jusqu'ici à son palmarès, dans les épreuves de vitesse pure et au niveau des dix meilleurs, qu'un quatrième et un sixième rang, enregistrés la saison dernière.

Si les Autrichiennes, avec Gutensohn, Siglinde Winkler (5^e), Sigrid Wolf (6^e) et Veronika Wallinger (9^e) parmi les dix premières, et les Allemandes - Regine Mosenlechner 7^e, Heidi Wiesler 8^e, Marina Kiehl 10^e avec le dossard 3 et l'inconnue Miriam Vogt 11^e avec le no 44 - réalisent une performance d'ensemble satisfaisante, les Suissesses, toujours à la recherche de leur première victoire de l'hiver dans la discipline, présentent un bilan fort quelconque. Outre Maria Walliser, seule Michela Figini (12^e) figure dans les points...

LES SUISSESSES EN DIFFICULTÉ

Les skieuses de Jean-Pierre Fournier n'ont pas été très à l'aise sur le tracé

Pour Ariane Ehrat Quatre semaines d'arrêt

Victime d'une chute vendredi lors de la descente de Badgastein, la Schaffhouseuse Ariane Ehrat sera indisponible pendant quatre semaines. Ehrat souffre d'une fracture du radius et de multiples contusions. (si)

A Berchtesgaden Nilsson forfait

Le Suédois Jonas Nilsson, champion du monde de slalom en titre, ne participera pas dimanche au slalom de Berchtesgaden.

Blessé récemment à l'entraînement, Nilsson a quitté Matrei en Autriche où il s'entraînait pour se rendre à Malmoe afin de consulter le médecin de l'équipe nationale. Nilsson souffre de plusieurs inflammations à une cheville et un pied. Nilsson doit observer une semaine de repos. (si)

Le programme de Crans-Montana

Les organisateurs des épreuves Coupe du monde de Crans-Montana ont dévoilé vendredi le programme officiel des cinq jours de compétition:

Vendredi 31 janvier: descente dames.

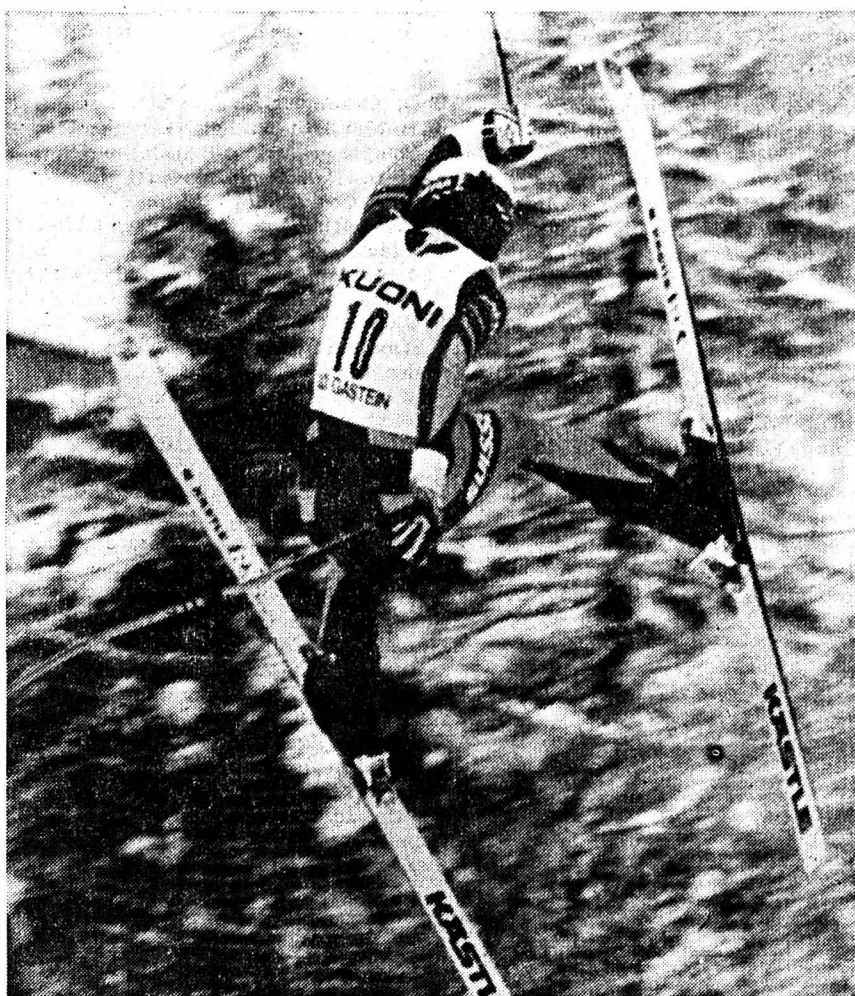
Samedi 1^{er} février: slalom géant dames.

Mardi 4 février: super-G messieurs. (si)

autrichien, qui ne pose pourtant pas de problèmes particuliers aux concurrentes, si ce n'est sa longueur inhabituelle (2'03"05 pour la gagnante!). Si Zoé Haas (41^e avec le no 1) et Brigitte Oertli (35^e avec le no 2) ont des excuses à faire valoir (on les savait en outre à la recherche de leur forme), Michela Figini, qui avait tiré le meilleur dossard possible, le 15, ne doit plus trop savoir que penser.

Cinquième temps intermédiaire, la Tessinoise a perdu un temps considérable par la suite, sans commettre apparemment de fautes. Au contraire, la Bernoise Heidi Zeller (20^e) n'était que 24^e en haut mais 7^e en bas. Question(s) de matériel? Brillante aux entraînements, Erika Hess ne s'est classée «que» 16^e. Dépassée par quelques concurrentes au bénéfice d'un revêtement devenant plus rapide, la Nidwaldienne est ainsi demeurée, pour la première fois de la saison, en-dehors des points dans un classement Coupe du monde...

Reste Ariane Ehrat. Lancée vers un fort bon résultat, la Schaffhouseuse, skiant de façon trop directe dans la compression précédant le dernier virage, perdit l'équilibre et fut projetée dans les airs au passage de l'ultime saut. Au terme de son impressionnante cabriole, elle fut évacuée sur une luge avec une fracture du radius du bras droit et diverses contusions. (si)



Ariane Ehrat a connu une noire malchance. En tombant, elle s'est fracturée un bras. (ASL)

Championnats jurassiens de ski nordique à La Côte-aux-Fées Daniel Sandoz finalement présent

Daniel Sandoz participera finalement aujourd'hui et demain aux championnats jurassiens de ski nordique qui se dérouleront à la Côte-aux-Fées. Le coureur du Quartier a, en dernière minute, renoncé de s'aligner avec l'équipe nationale qui sera présente à La Bresse en France. Il s'estime à l'heure actuelle un peu fatigué. Sa participation va rendre encore plus attrayante la compétition qui devrait se dérouler dans de très bonnes conditions. En tout les organisateurs ont tout mis en œuvre pour que ces championnats qui réuniront 187 concurrents remportent un immense succès.

Daniel Sandoz sera bien évidemment l'un des grands favoris surtout en raison du forfait en dernière minute de Jean-Philippe Marchon, le tenant du titre.

Parmi les autres prétendants il faut citer Christian Marchon, Claudy Rosat, Pierre-Eric Rey qui avait ter-

miné troisième l'an dernier et Sil-
vian Guénat. Chez les seniors, le
Chaux-de-Fonnier Laurent Gacond
sera le principal favori. Il devra tou-
tefois se méfier d'Eric Schertenleib
de Chaumont et du Franc-Montag-
nard Marco Frésard.

Détenteur du titre, Harald Kampf
de Mont-Soleil sera une fois de plus
l'homme à battre chez les juniors I.
Chez les dames, Marianne Huguenin
ne devrait pas rencontrer trop de
problème pour ajouter un titre sup-
plémentaire à son palmarès. Ses
principales rivales auront pour nom
Jeanne-Marie Pipoz de Couvet et
Marianne Loeffe de Bienne.

Quant aux relais, ils se disputeront
demain à partir de 13 heures. En
élite, le Ski-Club de Saignelégier qui
déléguera de nombreux coureurs
dans les 13 catégories qui figurent au
programme, devrait décrocher la

médaille d'or. Le contraire cons-
tituerait une surprise. Ces cham-
pionnats jurassiens promettent dans
tous les cas de belles batailles.

Le programme AUJOURD'HUI

13 h. OJ I garçons (5 km).
13 h. 08. OJ I filles (5 km).
13 h. 16. OJ II filles (5 km).
13 h. 22. OJ II garçons (5 km).
13 h. 38. OJ III filles (7,5 km).
13 h. 43. OJ III garçons (7,5 km).
13 h. 57. dames (7,5 km).
14 h. 06. juniors I (10 km).
14 h. 16. juniors II (10 km).
14 h. 19. seniors III et IV (15 km).
14 h. 22. seniors II (15 km).
14 h. 27. seniors I (15 km).
14 h. 38. élite (15 km).

DEMAIN

Relais: premier départ à 13 heures.
Michel DERUNS

Neuvième Mémorial Dolfi Freiburghaus Vers une belle participation

Cette manifestation, organisée par le
Ski-Club La Chaux-de-Fonds, pour rap-
peler la mémoire de Dolfi Freiburghaus,
le premier concurrent d'Europe centrale
à battre les spécialistes nordiques de
fond, il y a quarante ans, à Engelberg,
aura lieu pour la neuvième fois jeudi pro-
chain 16 janvier.

Il s'agit d'une épreuve des plus specta-
culaires, qui se déroule selon la formule
d'une américaine sur 12 tours de 1700
mètres. Les relais se font après chaque
boucle et le parcours, entièrement illu-
miné, permet de suivre cette manifesta-
tion dans d'excellentes conditions.

Quelque 20 équipes de deux coureurs
seront au départ et les organisateurs
espèrent pouvoir présenter au public,
que l'on attend nombreux, quelques
équipes nationales. Cette manifestation,
placée à la veille des courses internatio-
nales du Brassus, devrait permettre à
quelques équipes se rendant dans la Val-
lée de faire une halte à La Chaux-de-
Fonds.

Notre équipe nationale a aussi été
régulièrement représentée ces dernières
années avec ses meilleurs coureurs.
L'entraîneur des juniors est le Chaux-de-
Fonnier Francis Jacot, qui a annoncé la
venue de trois équipes juniors; plusieurs
membres de notre équipe nationale se
sont dits intéressés, tout particuliè-
rement le champion régional Daniel San-

doz qui avec Markus Fæhndrich avait
battu en 1984 le record de l'épreuve éta-
bli en 1982 par l'équipe d'URSS. Les frères
Marchon de Saignelégier se sont dits
également intéressés. Souhaitons que
d'autres équipes de haut niveau puissent
être présentes au Centre sportif de La
Charrière.

Cette compétition, unique en Suisse et
très spectaculaire, débutera à 19 h. 45. Il
sera très intéressant de voir comment
tous ces coureurs ont réussi à adopter la
nouvelle technique dite du pas de Siitonen,
puisque cette technique sera auto-
risée, sauf sur le premier tour. (comm)

La course des Genevez aura lieu demain

La course de ski nordique des
Genevez qui aurait dû se dérouler le
week-end dernier et qui dû être
annulée, aura finalement lieu
demain. Le premier départ sera
donné à 9 h. 45. Les concurrents se
mesureront sur une piste de 7 kilo-
mètres à parcourir à deux reprises
pour les adultes. En cas d'enneige-
ment incertain, le numéro de télé-
phone 032 180 renseignera les con-
currents demain à partir de 6 heures.
(Imp)

R

résultats

Descente féminine de Badgastein

| | |
|----------------------------------|---------|
| 1. Katrin Gutensohn (Aut) ... | 2'03"05 |
| 2. Liisa Savijarvi (Can) ... | à 0"33 |
| 3. Laurie Graham (Can) ... | à 0"90 |
| 4. Maria Walliser (S) ... | à 0"91 |
| 5. Siglinde Winkler (Aut) ... | à 0"94 |
| 6. Sigrid Wolf (Aut) ... | à 1"20 |
| 7. Regine Mosenlechner (RFA) ... | à 1"23 |
| 8. Heidi Wiesler (RFA) ... | à 1"55 |
| 9. Veronika Wallinger (Aut) ... | à 1"59 |
| 10. Marina Kiehl (RFA) ... | à 1"69 |
| 11. Miriam Vogt (RFA) ... | à 1"73 |
| 12. Michela Figini (S) ... | à 1"87 |
| 13. Karla Delago (Ita) ... | à 1"88 |
| 14. Anne-Flore Rey (Fr) ... | à 1"99 |
| 15. Karen Percy (Can) ... | à 2"02 |
| 16. Erika Hess (S) ... | à 2"06 |
| 17. Sylvia Eder (Aut) ... | à 2"15 |
| 18. Michaela Marzola (It) ... | à 2"26 |
| 19. Rosi Krenn (RFA) ... | à 2"34 |
| 20. Heidi Zeller (S) ... | à 2"35 |

Puis les autres Suissesses:

| | |
|-------------------------|--------|
| 35. Brigitte Oertli ... | à 4"13 |
| 37. Vreni Schneider ... | à 4"20 |
| 41. Zoé Haas (RFA) ... | à 4"82 |

55 concurrentes au départ, 53 classées.
Ariane Ehrat (S) a chuté.

COUPE DU MONDE

Classement général

| | |
|-------------------------------|-----|
| 1. Erika Hess (S) ... | 112 |
| 2. Maria Walliser (S) ... | 92 |
| 3. Michaela Gerg (RFA) ... | 84 |
| 4. Vreni Schneider (S) ... | 83 |
| 5. Michela Figini (S) ... | 81 |
| 6. Marina Kiehl (RFA) ... | 81 |
| 7. Laurie Graham (Can) ... | 60 |
| 8. Katrin Gutensohn (Aut) ... | 59 |
| 9. Roswitha Steiner (ut) ... | 50 |
| 10. Debbie Armstrong (EU) ... | 47 |

DESCENTE

| | |
|-------------------------------|----|
| 1. Laurie Graham (Can) ... | 60 |
| 2. Katrin Gutensohn (Aut) ... | 48 |
| 3. Maria Walliser (S) ... | 47 |
| 4. Michaela Gerg (RFA) ... | 40 |
| 5. Michela Figini (S) ... | 26 |
| 6. Liisa Savijarvi (Can) ... | 26 |

PAR NATIONS

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| 1. Suisse ... | 907 |
| (messieurs - dames, 403 + 504) | |
| 2. Autriche ... | (446 + 219) 665 |
| 3. Italie ... | (272 + 66) 338 |
| 4. RFA ... | (69 + 242) 311 |
| 5. Yougoslavie ... | (140 + 46) 186 |
| 6. Suède ... | (161 + 18) 179 |



Katrin Gutensohn: sa deuxième victoire en Coupe du monde.

I

interviews

Katrin Gutensohn: Je suis ravie. Je crois que c'est la plus belle journée de ma vie. J'ai senti que je pouvais faire une bonne place dans cette descente et j'ai absolument voulu gagner. J'ai réussi.

Liisa Savijarvi: Le parcours me convenait. J'ai eu quelques petits problèmes dans la seconde partie mais, en haut, j'ai senti que je pouvais gagner et c'était vrai car j'ai réalisé le temps le plus rapide sur ce secteur. Je suis très contente de cette deuxième place.

Laurie Graham: J'avais des problèmes à l'entraînement ces derniers jours et je m'attendais, au mieux, à une place sur le podium. Sur cette piste, je savais que je ne pouvais pas gagner. (si)



Le Chaux-de-Fonnier Laurent Gacond sera le principal favori de la catégorie seniors. (Photo archives Schneider)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Les cloches n'ont pas sonné!

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, un certain nombre de paroissiens de l'Eglise réformée de Saint-Imier et Villeret nourrissent un certain mécontentement, voire même de l'animosité. Lorsque l'animosité sourd et qu'elle se nourrit de mille détails, elle ne fait pas de bruit mais elle prend une proportion surprenante. Qu'on lui donne un exutoire et c'est un déferlement de mauvaise humeur, un raz de marée qui laisse parfois panter les principaux intéressés. C'est un peu ce qui s'est passé le premier dimanche de décembre lorsqu'une majorité d'anciens de la paroisse ont dit NON à la candidature unique proposée par le conseil de paroisse pour remplacer le pasteur Maurice Baumann.

Il est ressorti du débat organisé par le conseil jeudi soir aux Rameaux, que ce NON ne s'adressait pas directement à une candidate mais bien plutôt que c'était la seule façon trouvée par les anciens pour dire: «On existe, on ne s'y retrouve plus dans votre église, on ne peut plus s'identifier à ces jeunes hommes en jeans qui sont devenus les pasteurs, moins de social, plus de spiritualité!» Avec ou sans raison, la sonnette d'alarme est tirée, une partie des anciens de la paroisse attend un conducteur spirituel qui leur trace le chemin.

L'intégrisme protestant montre-t-il le bout de son oreille? Saint-Imier aura-t-il son Ecône?

Il n'y a pas lieu de dramatiser ni de sous-estimer le problème. Dans un sourire Maurice Baumann l'a dit: «Cet après-midi j'ai reçu un cake d'une grand-maman de la paroisse». Le cake est entamé, le dialogue suivra!

Depuis belle lurette c'est l'assistante de paroisse qui rend visite aux personnes âgées. «Mademoiselle Calame est gentille mais ce n'est pas la même chose!» dit une paroissienne. Le pasteur même en jeans garde son aura. Pourtant certains paroissiens ne souhaitent pas ces visites conventionnelles et perçues parfois comme inquisitrices. Une paroissienne se souvient: «Chaque fois que le pasteur venait, mon père filait se cacher...» Comment contenter Dieu le père et les paroissiens. De l'importance des cloches lors du service funèbre... parfois elles ne sonnent pas, le pasteur n'y est pour rien mais ce sont ces détails-là qui alimentent parfois la grogne.

Le débat de jeudi soir aurait pu tourner au dialogue de sourds. Tel l'exemple de ce monsieur dur d'oreilles qui avait choisi de s'asseoir tout au fond de la salle et qui demandait à l'orateur de parler plus fort... Grâce à quelques médiateurs et à beaucoup de bonne volonté, une brèche est ouverte. S'y enfilent ceux qui désirent vraiment que l'Eglise vive.

P.S. Mardi prochain 14 janvier, le conseil de paroisse décidera de la marche à suivre pour la nomination du nouveau pasteur, il n'est pas exclu que l'on propose à Corinne Baumann de reposer sa candidature peut-être aux côtés d'autres candidats encore à trouver.

Gladys BIGLER

Profil de l'ingénieur de demain

«Quelles seront les qualités exigées d'un ingénieur ETS dans six à dix ans?» Des réponses à cette question dépendent directement nos concepts de formation et les moyens à mettre en œuvre, relève le directeur de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, Jean Michel, dans le rapport technique 1985 de cet établissement. Et il brosse le portrait de cet ingénieur de demain, sa formation, son rôle... (cm)

● LIRE EN PAGE 18

Routes neuchâteloises Tunnels en vue!

1986 sera-t-elle pour les routes neuchâteloises «l'année de tous les tunnels»? Tandis que se poursuit le forage du tunnel Est sous la ville de Neuchâtel, qui se trouve à peu près au quart de son avancement (la moitié du premier tube), on devrait voir s'installer cette année le chantier de préparation de l'attaque du tunnel Ouest. Mais le chantier de la N5 au chef-lieu est de la routine. Désormais c'est le compte à rebours de la réalisation de deux autres tunnels qui a commencé.

BÉROCHE: FEU VERT

On sait que les cantons de Neuchâtel et de Vaud se sont mis d'accord pour proposer au Conseil fédéral une nouvelle solution de traversée de la Béroche par la route nationale 5: au lieu du tracé «en corniche» déposé il y a dix ans et paralysé dans sa réalisation par les tergiversations autour de la N1 au sud du lac, un tracé bas, en tunnel sous l'agglomération Gorgier - Saint-Aubin, réalisable en deux étapes. Or, l'Office fédéral des routes vient de donner au canton son feu vert au principe de l'évitement en tunnel de cette agglomération. C'est du moins ainsi qu'on peut interpréter l'autorisation fournie par l'OFR d'entamer les études - y compris les sondages géologiques - en vue de cette adaptation du projet, et qui implique le déblocage des crédits nécessaires. Même si, diplomatiquement, Berne réaffirme qu'aucune décision définitive au sujet de la poursuite de la construction de la N5 entre Areuse et Corcelettes ne sera prise avant que les Chambres aient statué sur le sort de la N1. Les travaux préparatoires à une première étape «souterraine», à deux voies, de la N5 dans la Béroche vont donc pouvoir commencer rapidement.

VUE-DES-ALPES: VOTE EN AVRIL

La N5, route nationale, dépend uniquement de décisions fédérales. Il n'en va pas de même de la route principale 20, Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle, qui a statut cantonal même si son importance nationale est reconnue, lui valant désormais un taux de subventionnement proche de celui d'une route nationale. C'est pourquoi le Parlement et le peuple neuchâtelois seront appelés à voter cette année sur le projet «historique» de route en tunnels sous la Vue-des-Alpes. Le Conseil d'Etat a maintenant arrêté définitivement le moment de cette décision qui porte sur le plus gros crédit de l'histoire du canton: le Grand Conseil se prononcera lors de sa session des 24, 25 et 26 mars; les citoyens et citoyennes auront le dernier mot les 26 et 27 avril, lors d'un scrutin cantonal exceptionnel. MHK



Q

quidam

Des éclats de pétards, de fusées et de feux d'artifice ont marqué la naissance de Gérard Jean-Richard, le 22 septembre 1951.

Ni lui, ni sa maman ne furent pour quelque chose dans ces réjouissances, mais c'est la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises qui célébrait ce jour-là le 800e anniversaire de sa fondation.

Gérard Jean-Richard, au terme de sa scolarité, a fait un apprentissage de commerce dans une entreprise de transport et de transit, au terme duquel il a obtenu le brevet fédéral de déclarant en douane.

C'est une profession qui lui plaît par sa diversité et, après un stage de six mois à Bâle, il continue de l'exercer, comme chef d'agence, dans l'entreprise qui fut celle de ses premiers pas dans le métier.

Sportif, il pratique volontiers le ski de fond, mais il est également passionné de photographie. Bientôt papa d'un deuxième enfant, il consacre tous ses instants de loisirs à sa famille et accessoirement, comme enquêteur, il prête son concours à la Société protectrice des animaux. (sp)

B

bonne nouvelle

Présence féminine à la Municipalité de Saint-Imier

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de faire un effort dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes filles et de prendre l'option cette année de n'engager que des représentantes de la gente féminine.

C'est ainsi que Nathalie Diener, Sandrine Langel et Véronique Urfer ont été choisies.

GyBi

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Quand le Centre Numa-Droz fait des économies d'énergies.

PAGE 17

BASSE-COURT. - Deux cents emplois maintenus.

PAGE 24

Duo du banc

Quand il vous a vu arriver, il est allé s'asseoir sur un autre banc.



Je l'ai traité de raciste et de xénophobe, mais il m'a répondu qu'il n'avait rien contre les étrangers et...



...qu'il en admirait même certains!



«RTN-2001 SA» est constituée La radio cantonale neuchâteloise: ça y est!

La radio cantonale neuchâteloise «RTN-2001 SA» a été constituée hier après-midi à La Chaux-de-Fonds.

L'aventure des ondes neuchâteloises entre ainsi dans une nouvelle phase: les programmes sont désormais diffusés sur tout le canton à l'exception du Val-de-Travers qui sera doté d'un émetteur, au printemps.

Nouvelle phase aussi au plan de la radio qui va être structurée au point de vue administratif et rédactionnel en s'installant dans un studio tout neuf, rue du Château, à Neuchâtel, au mois de février et dans un studio chaux-de-fonnier le mois prochain également.

Un studio mobile destiné à silloner les communes devrait être équipé pour l'été.

Les PTT n'ont pas été en mesure d'accorder une longueur d'onde unique au canton, toutefois la régie a fait un effort particulier, le Littoral et le Val-de-Ruz seront arrosés au FM 97.4 à partir de l'émetteur de Montmagny et les Montagnes sur FM 97.5, depuis le Mont-Cornu.

La Société anonyme «RTN-2001 SA» est présidée par M. Piermarco Zen-Ruffinen, juge au Tribunal cantonal. Dans un premier temps elle est dotée d'un capital action de 360.000 francs qui sera doublé dans les mois à venir car les fonds proviennent principalement des Montagnes et le Littoral devra encore être prospecté.

Tous les souscripteurs forment le Conseil d'administration, soit MM. Pierre-Alain Blum de La Chaux-de-Fonds, Félix Bernasconi du Val-de-Ruz, Fabien Wolfrath de Neuchâtel, Denys Kissling de Colombier, Jacques-André Tschoumy de Neuchâtel, représentant la «Coopérative cantonale RTN» société des auditeurs et Gil Baillod de La Chaux-de-Fonds qui, durant la phase d'organisation assume la responsabilité de

la direction de la radio en coordination avec le bureau du Conseil.

Pour l'ouverture de son antenne cantonale «RTN-2001» s'est assuré, dès lundi, la collaboration de l'animateur vedette de Radio Thollon: Jean-Marc.

Les initiateurs de «RTN-2001» estiment que le canton de Neuchâtel ne peut pas rester en marge de l'expérience des radios locales en Suisse avec le risque évident de se retrouver en situation de dépendance d'autres régions si le canton ne procède pas

à l'aménagement de son «territoire herzien».

Le Conseil d'administration est conscient de l'importance des difficultés que la station devra affronter pour s'imposer à l'oreille des Neuchâtelois et pour inviter les Neuchâteloises et Neuchâtelois à se parler entre eux, ce qui est un des paris de RTN-2001.

Pari tenu si le canton de Neuchâtel joue le jeu. (comm)

billet

Le Père Noël, ça existe! Si, si, promis, juré. En plusieurs exemplaires même.

Il y a quelques années j'en ai vu un en gare des Hauts-Geneveys, tard le soir. Il devait avoir copieusement arrosé sa tournée, car il valsait comme une toupie, zigzaguant sur ses jambes molles et voulait embrasser la locomotive...

A la fin de l'année passée, il y a donc à peine un mois, celui-ci devait faire de petits heurts à Leysin n'avait pas trouvé de traîneau et de rennes. Pour être original, il avait jeté son dévolu sur une aile delta en double commande. Mais lors de la répétition, le bonhomme et son acolyte se sont plantés contre une paroi rocheuse et ce sont eux qui ont vu 36 chandelles. Les gamins du lieu n'ont jamais tant rigolé!

Les mouflets qui en attendaient un, de Père Noël, dans les locaux du Club nautique de Clarens, tout près d'un idyllique petit port, ont bien failli n'en voir jamais le fin bout de la barbichette. Encapuchonné de rouge, les joues et le menton ornés d'un gros paquet de ouate, la houplande l'enveloppant complètement et tombant jus-

J.E.

Modification des règles régissant l'abus dans le secteur locatif Le non du Conseil d'Etat

● LIRE EN PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Ancien Stand: sa, 14 h. 30-17 h. 30, bal des aînés.
 Ancien Stand: sa, 20 h. 30, disco Platinium.
 Maison du Peuple: sa, 20 h. 30, bal Petit Nouvel-An, disco Music Connection.
 Les Endroits: sa, 21 h., Petit Nouvel-An Jazz-Club.
 Ancien Stand: di, 15 h-18 h., Thé dansant.
 Salle de Musique: di, 17 h., «Sainte Ludmilla» oratorio de Dvorak par Chorale Corps enseignant et SOB.
 Collège Foullets: di, 10 h., 12e Tour du Mont-Jaques.
 Théâtre: di, 20 h. 30, «Les Oiseaux», comédie d'Aristophane.
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée paysan: sa et di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: sa, 14-17 h., di, 10-12 h., 14-17 h., expo collections œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Club 44: sa, 17 h., vern. expo Peter Freudenthal.
 Galerie du Manoir: sa, 17 h. 30, vern. expo dessins de Philippe Wyser.
 Galerie de l'Echoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard; sa, 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo Maîtres suisses et français, de Courbet à L'Eplattenier.
 Galerie La Plume: expo Nina Alvarez et Ch.-M. Hirschy, sa, 8-12 h., 14-17 h.
 Galerie Louis Ducommun: sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la ville, discothèque et département audio-visuel: sa, 9-12 h., 13 h. 45-16 h. Expo Victor Hugo. Expo dessins de presse.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 10-12 h., 13 h. 30-16 h.
 Patinoire des Mélézes: sa, 9-11 h. 45, 14-16 h. 30, 20 h. 30-22 h., di, 9-11 h. 45, 15-17 h.
 Piscine des Arêtes: sa, 10-20 h., di fermée.
 Centre de rencontre: sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Vieux-Puits du CPS: Puits 1, sa, 9-11 h. 30.
 Accueil du Soleil: (Serre 67): 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Télébible: ☎ 23 25 00.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 ou 23 67 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.

Le Locle

Cinéma Casino: sa-di, 20 h. 30, Les ripoux.
 Collège Jehan-Droz: sa, 20 h. 30, «Vive la marée», cabaret Comœdia.
 Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
 Musée d'Horlogerie: sa, di, 10-12 h., 14-17 h.
 Bibliothèque ville: sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: sa, 10-12 h.
 Patinoire: sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: de la Poste, sa, jusqu'à 19 h., di, 10-12 h., 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 La Main-Tendue: No 143.
 Crèche-pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie tous les jours.
 SPA: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h., di, 10-12 h. 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: ☎ 23 45 65.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
Cinéma de samedi et dimanche
 ABC: 20 h. 30, Le mystère Picasso.
 Corso: 14 h. 30, 20 h. 45, Sans toit ni loi; 17 h., Le facteur sonne toujours deux fois.
 Eden: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Trois hommes et un couffin; sa, 23 h. 30, Le clan des jolissesses.
 Plaza: 14 h. 30, 20 h. 30, La Bible.
 Scala: 15 h., 20 h. 45, Les goonies; 17 h. 30, Le mariage du siècle.

La Sagne

Halle gym: sa, 21 h., bal du petit Nouvel-An. Org. Fanfare l'Espérance.
 Musée (bâtiment communal): 14-17 h., premier dimanche de chaque mois.

Neuchâtel

Théâtre: sa, 20 h., «Les joyeuses commères de Windsor», de Shakespeare, par la Compagnie Scaramouche.
 Musée d'art et d'histoire: di, 17 h. 15, concert-conférence «La flûte et son histoire», par Raymond Meylan.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, sa, 9-12 h. Lecture publique, sa, 9-17 h. Salle de lecture, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, sa, 14-17 h.
 Plateau libre: sa, 15 h., Irratics; sa, 22 h., Alfredo Rodrigues, salsa.
 Musée d'Ethnographie: sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'Art et d'Histoire: sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: sa-di, 14-17 h.
 Musée d'archéologie: sa-di, 14-17 h.
 Galerie Media: expo Verena Loewensberg.
 Galerie de l'Orangerie: expo sérigraphies de Jean-Michel Favarger, sa-di, 14-18 h. 30.
 Galerie des Amis des Arts: expo Leo Zogmayer, peinture sur toile et papier; vern. sa, 17 h., di, 10-12 h., 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., di, ouv. 10-12 h. 30, 17-21 h., Tripet, rue du Seyon, Ensuite ☎ 25 10 17.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
Cinéma de samedi et dimanche
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, sa, 22 h. 30, Life force, l'étoile du mal; 17 h. 30, L'amour par terre.
 Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les goonies.
 Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La cage aux folles 3.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Taram et le chaudron magique.
 Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, sa, 23 h., Silverado.
 Studio: 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., Moi vouloir toi.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
 Médecin de service: du sa, 12 h. au lu, 8 h., Dr Delachaux, Cernier, ☎ 53 21 24.
Pharmacie d'office: Piergiovanni, Fontainemelon.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 53 21 33.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Salle spectacles: sa, cabaret Gérard Manvussa.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Pharmacie de service: sa, 13 h. 30-16 h., 19-19 h. 30, di, 11-12 h., 19-19 h. 30, Voïrol, ☎ 41 20 72. En dehors de ces heures, ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 42 11 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.
Courtelary
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.
Tramelan
 Cinéma Cosmos: sa, 20 h. 30, Police; di, 20 h. 30, La forêt d'émeraude.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: sa, 20 h. 30, di, 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Trois hommes et un couffin.
 Couvet, grande salle: sa, 21 h., disco.
 Couvet, Central: di, 15 h., loto SFG.
 Fleurier, patinoire couverte: sa, 20 h. 15, Fleurier - Moutier.
 St-Sulpice, halle: di, 14-17 h., expo papillons.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Médecin de service: de sa, 12 h. à di, 22 h., Dr Truong, Môtiers, ☎ 61 35 55.
Pharmacie de service: de sa, 16 h., à lu, 8 h., Jenni, Fleurier, ☎ 61 13 03. Ouverte di, 11-12 h.



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier
 Journal L'Impartial SA
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 21 11 35

Bienne

Théâtre mun.: sa, 20 h., «Anateuka», musical de Jerry Bock.
 Eglise du Pasquart: di, 17 h. 15, concert S. Ferraz, violon, Ch. Minder, orgue.
 La boîte à images: expo Bernard Escudero, sa, 9-12 h.
 Musée Neuhaus, Suze 26: habitat 19e siècle, sa-di, 14-18 h.
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée Robert: flore et faune, sa et di, 14-18 h.

Cinéma de samedi et dimanche

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Joey; 17 h. 30, sa aussi, 22 h. 30, The Wall.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, sa, 22 h. 45, Lune de miel.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, All American girls in heat.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 30), Trois hommes et un couffin.
 Lido 2: 15 h., La guerre des boutons; 17 h. 45, 20 h. 30, (sa aussi 22 h. 30), Le baiser de la femme araignée.
 Métro: 19 h. 50, L'incroyable Hulk; Popcorn et paprika.
 Palace: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 45), Cocoon.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Les goonies; 17 h. 45, Man of flowers, di, 10 h. 30, Transbrasil.
 Studio: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 45), Taram et le chaudron magique.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ (066) 66 34 34.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: sa, 20 h. 45, di, 20 h. 30, Cal.

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa-di, 20 h. 30, Pra frente Brasil.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03. Sa, ouverte jusqu'à 16 h., di, 10-12 h.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: sa-di, 20 h. 30, Rambo 2; di, 16 h., Le vol du sphinx.
 Cinéma La Grange: sa, 19 h. 30, 21 h. 30, di 16 h., 20 h. 30, Rendez-vous.
 Bibliothèque ville (Wicka II): sa, 10-12 h.
 Ludothèque (Fer 4): sa, 9-11 h.

Réception
 des avis urgents:
 jusqu'à 20 heures

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Economies d'énergie au Centre Numa-Droz La preuve par plus de 100.000 litres de mazout

Les économies d'énergie, ça peut payer... sans avoir à payer beaucoup, sinon en temps et en attention. L'expérience pilote menée au Centre multilatéral Numa-Droz en est la preuve par plus de 100.000 litres de mazout. Les économies réalisées pendant la période 1984-85 par rapport à 1979-80 s'élèvent à 140.000 francs. Soit un gain d'un quart de la consommation totale en 5 ans. La recette: avant les investissements on peut déjà faire beaucoup avec un réglage plus précis des installations et une meilleure gérance des bâtiments en fermant les fenêtres et en contrôlant, voire en arrêtant le chauffage estival et nocturne. Suffit d'une prise de conscience.



Le Centre Numa-Droz, de moins en moins de mazout. (Photo Impar-Gerber)

Aux Travaux publics, explique M. Bringolf, le directeur, cette prise de conscience remonte au temps de passage des bâtiments publics au gaz il y a quelques années. «Nous ne pouvions plus continuer à gérer nos bâtiments de la sorte.

Il a fallu retrousser les manches». Un poste de responsable du service de l'énergie fut créé, occupé par M. Maurice Grünig.

Le complexe Numa-Droz est un vaste ensemble scolaire et sportif. Cinq halles de gymnastique, une piscine couverte, un centre de protection civile, 5 collèges, la Bibliothèque de la ville et le CPJN. Plus de 57.000 m² à chauffer. Une consommation qui englutit le quart des besoins en mazout de l'ensemble du parc des immeubles publics.

PAS PLUS DE 20° C
La cible était d'intérêt. Un premier effort portait sur la gestion des installations et l'affinement des réglages. Admettant qu'il ne faut pas chauffer les locaux à plus de 20° C, M. Grünig affirme que les premières mesures à prendre «ne coûtent que du temps». «Il faut définir les besoins réels en chauffage des immeubles, mesurer la consommation et calculer le bilan thermique, appelé la signature énergétique du bâtiment», révèle M. Grünig.

Concrètement, il s'agissait de couper les installations en vacances et durant les jours fériés, régler avec précision - en les adaptant aux horaires des classes - les horloges qui enclenchent par exemple le chauffage nocturne réduit. «Il faut des personnes pour s'occuper de ces réglages et tourner le bouton. La collaboration

des concierges est précieuse», dit M. Grünig.

Au fur et à mesure que l'on progresse dans cette voie, des investissements plus importants sont néanmoins nécessaires. Exemple, la pose d'un échangeur grâce auquel les 20.000 litres d'eau de la piscine qui partaient chaque jour à l'égout à une température de 26° C sont refroidis à 8° C en chauffant l'eau qui arrive à 25° C. Economie substantielle puisqu'il ne faut élever la température de cette eau que d'un seul degré.

D'AUTRES AMÉLIORATIONS

D'autres améliorations seront apportées au centre Numa-Droz, vu sa part dans la consommation globale des bâtiments publics. Un dernier lot de compteurs sera posé dans ceux des 130 bâtiments qui n'en disposent pas encore. Le rendement de certaines chaudières sera passé au peigne fin. M. Grünig met l'accent sur l'importance des données de référence. Il espère obtenir pour la fin de l'année la surface totale à chauffer, des valeurs qui, à terme, seront informatisées.

L'exemple de Numa-Droz démontre une fois de plus que l'économie d'énergie est d'abord question de volonté et d'état d'esprit. Ça devient affaire de gros sous une fois les premières économies en poche. PF

Accident mortel de La Balance Les circonstances du drame

Les circonstances du tragique accident de la route qui, jeudi après-midi vers 15 h. 30, à proximité de l'Hôtel de La Balance, sur la route Renan - La Chaux-de-Fonds, a coûté la vie à M. Yves Turel, de La Chaux-de-Fonds, sont maintenant mieux connues. On se souvient que la voiture dans laquelle avait pris place la victime avait violemment percuté l'arrière d'un train routier.

En fait, ce dernier venait de s'immobiliser sur l'extrême bord de la chaussée, sur le plat qui succède à la montée de Renan, après que son conducteur eut constaté qu'une épaisse fumée s'échappait de son bloc moteur. Conscient de ses responsabilités à l'égard des autres usagers de la route, le chauffeur du poids lourd avait d'ailleurs enclenché ses feux de panne avant même l'arrêt de son véhicule, contrairement à ce qu'une fâcheuse erreur, glissée dans notre article d'hier, laissait entendre.

Ses signaux de détresse allumés, le semi-remorque immobilisé, le conducteur avait alors entrepris de faire monter l'habitacle afin de pouvoir atteindre le moteur. Apparemment, c'est au cours de cette manœuvre que l'accident s'est produit, passant sur le moment pratiquement inaperçu. Ce n'est en effet que quelques instants plus tard qu'alerté par des automobilistes, le chauffeur du poids lourd s'est rendu compte du drame. (Imp)

Retraite au Service des automobiles

La chancellerie d'Etat communique: Lors d'une cérémonie, le chef du Département des Travaux publics a pris congé de M. Jean Pierrehumbert, préposé adjoint au Service cantonal des automobiles, à La Chaux-de-Fonds, mis au bénéfice de la retraite. (comm)

NAISSANCE

Pour notre plus grande joie

SAMUEL

est venu agrandir notre petite famille le 8 janvier 1986

Clinique Montbrillant
La Chaux-de-Fonds

Daniel, Jacqueline et Billy
NUSSBAUMER
La Joux-Perret 25
2300 La Chaux-de-Fonds



«Une meilleure entente entre Romands et Alémaniques»

Jenny Humbert-Droz, arrière-grand-mère sept fois, de cinq filles et deux garçons, a vécu plusieurs années dans le Bas, 7 ou 8 ans à Moscou, a parcouru le monde et vit maintenant à La Chaux-de-Fonds.

Née en 1892, elle travaille deux matins par semaine à la Bibliothèque de la ville où elle enregistre les archives de feu Jules Humbert-Droz, son mari, personnage historique, cadre de l'Internationale socialiste. Jenny se passionne pour la politique, aussi bien que pour la littérature, elle est active dans l'Association pour les droits de la femme, celle des consommatrices et elle est membre de la Commission de la Bibliothèque, où elle s'occupe plus particulièrement de la salle Humbert-Droz, dédiée à son mari.

piéd délicats, un damier très irrégulier, l'un plus haut, l'autre plus bas. Ces trottoirs dangereux sont connus jusqu'à Zurich. Jenny est aussi fâchée contre les automobilistes et «leur manque d'égards pour les piétons sur le Pod, aux passages zébrés dépourvus de feux rouges».

Négatif sur le plan suisse: «Le refus des autorités fédérales d'envoyer des représentants helvétiques à la prochaine conférence des pays francophones, refus qui témoigne d'un certain mépris de la majorité alémanique pour la minorité francophone. Un mépris très préoccupant, contre lequel il faut réagir énergiquement».

Sur le plan mondial, «les efforts des pacifistes sont restés vains devant l'obstination des grandes puissances, l'irascibilité des belligérants et l'appétit vorace des marchands de canons».

1985: en positif

Jenny Humbert-Droz félicite «tous les petits écoliers qui, de porte en porte, offrent des gadgets pour soutenir une œuvre humanitaire». Elle est contente du travail des jardiniers qui «embellissent les rues et les places publiques et donnent à la ville un air de fête».

Sur le plan suisse, l'acceptation du nouveau droit matrimonial «dénote une certaine ouverture d'esprit dans le cerveau helvétique». Sur le plan mondial: «La rencontre Reagan - Gorbatchev laisse percer de très fragiles espoirs».

1985: en négatif

Jenny Humbert-Droz regrette «la mort d'Ali, due à l'inconscience et la maladresse d'un flic qui l'a tué d'une balle criminelle dum-dum. La jeunesse a réagi et protesté avec dignité».

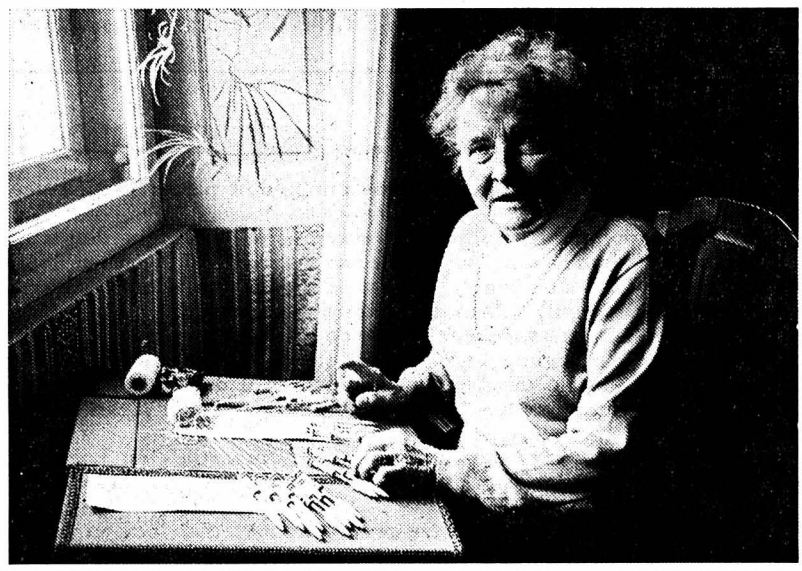
Impardonnable: «Les trottoirs de la ville. Du je m'en foutisme pour les

1986: en vœux-tu...

Plusieurs souhaits, «réalisables», précise Mme Humbert-Droz. «Il faut un soutien plus marqué et plus efficace aux Soins à domicile et au Service d'aide familiale et un encouragement au développement de la médecine préventive, pour diminuer les coûts de la santé».

En Suisse: «Il faut une meilleure entente entre la Romandie et les cantons d'outre-Sarine». Sur le plan local, «il faut éveiller l'attention et l'intérêt des jeunes pour les sujets qui ouvrent l'esprit à des domaines plus vastes que leurs intérêts directs et immédiats. J'aimerais aussi tempérer leur passion pour les sports qui cultivent la violence et le fanatisme nationaliste». A La Chaux-de-Fonds, Mme Humbert-Droz souhaite que «les cours de l'UPN (Université populaire neuchâteloise) se développent et s'intensifient, que l'on essaie d'y intéresser les ouvriers et ouvrières aussi».

Avec l'année des personnalités interrogées se termine notre rubrique de fêtes «En vœux-tu, en voilà...», l'actualité revendiquant à nouveau ses droits et sa place dans les pages de votre quotidien. L'ultime invitée de cette rubrique est d'ailleurs celle qui aura le plus épargné la peine de la journaliste, puisque, en guise de cadeau peut-être, Mme Humbert-Droz avait elle-même rédigé le texte ci-dessus, juste après le coup de téléphone lui demandant de figurer dans ces pages. Une fin symbolique en quelque sorte et surtout exemplaire qui prouve que si la valeur n'attend pas le nombre des années, celles-ci auraient quand même tendance à la décupler. Puisse-nous en prendre de la graine durant cette année 86... et au-delà. (Ch.O. - photo Impar-Gerber)



ÉTAT CIVIL

Naissances

Lema Marysol, fille de Antonio et de Maria-Dolores, née Alcantara. - Nussbaumer Samuel, fils de Daniel et de Jacqueline, née Spielmann.

Promesses de mariage

L'Eplattener Yvan Denis et Gueniat Simone Cécile Anna. - Ackermann Ferdinand Emile et Rolando Marie Marguerite.

Mariages

Capoferri Maurizio Edoardo et Fleury Christine Yolande.

Décès

Pellet René William, né en 1899, époux de Yvonne Bluet, née Monnier. - Schöni, née Leuthold, Alice Marie, née en 1907, veuve de Jean Berthold.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 25

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Economies réalisées

| Période de chauffage | en litres de mazout | en francs | en % |
|----------------------|---------------------|-----------|------|
| 1980-1981 | 30.581 | 31.635.- | 5,6 |
| 1981-1982 | 63.387 | 65.571.- | 11,6 |
| 1982-1983 | 56.387 | 58.330.- | 10,3 |
| 1983-1984 | 82.968 | 85.826.- | 15,2 |
| 1984-1985 | 136.720 | 141.430.- | 25 |

Les investissements s'élevaient, à la fin de la période 1984-1985 à 51.500.-. La consommation est convertie en litres de mazout, calculée à un prix de référence 85.

Chauffe marre seul

Après les fêtes, le proprio avait jugé bien méritée une bonne grasse matinée réparatrice. D'autant qu'il avait veillé à ne pas laisser ses locaux transis, ayant pris la précaution de mettre le chauffage en marche continue.

En fait de gros niquet réparateur, il fut tiré du lit de bon matin par un téléphone glacial d'un locataire, qui demandait réparation. L'homme se plaignait de la fraîcheur de son foyer. Le chauffage, paraît-il, ne marchait pas. Et depuis midi, on avait froid dans l'appartement.

Alors, bon, le propriétaire se tira de ses plumes, et courut à son devoir.

Et quelle ambiance de fête quand il découvrit que le locataire plaintif, après une soirée bien chaleureuse, avait tout bonnement oublié de rouvrir les radiateurs qu'il avait fermés...

Alambiqué

Puisque la rareté des sujets et le tri de paperasses sont de saison, je vous offre cette circulaire retrouvée d'une association de production de spiritueux, qui a elle-même comme un petit goût de lendemain d'hier:

Cher client,

Nous vous adressons le tableau ci-joint dans la conviction qu'il vous servira dès vos décisions actuelles. Car nous sommes d'avis que justement à présent, quand le marché des spiritueux suisses est en train de se transformer, il vaut réfléchir sur des questions comme celles-ci:

Le Kirsch est-il un produit de masse?



On pourrait bien le croire puisque la parole «tous les Kirsch sont égaux» est encore répandue. D'ailleurs ils n'existent pas assez de connaissances gourmet pareilles à celles du vin ou à la rigueur du cognac.

La grande classe est-elle encore recherchée?

Heureusement oui, car presque chaque tiers litre de Kirsch consommé à la maison est de toute première qualité. Dans cette gamme de prix la *** tient une partie de marché de 8,1% avec son Kirsch de Bâle «du tout bon». Auriez-vous dit cela?

Quelle est la tendance?

La nouvelle loi sur l'alcool renforcera encore la polarisation entre les qualités des gammes hautes et basses à la charge des moyennes. Qu'est ce la tendance? Donc rien d'autre que le résultat de la mise en profit de ses chances.

Y a-t-il des chances pour la grande classe?

Oui, bien sur, pourvu qu'on ait les produits correspondants et un programme attractif d'accompagnement!

La *** les a maintenant tous les deux. Mais à ce sujet nous ne vous informerons qu'on quelques jours. Veuillez s.v.p. à notre prochain courrier!

MHK

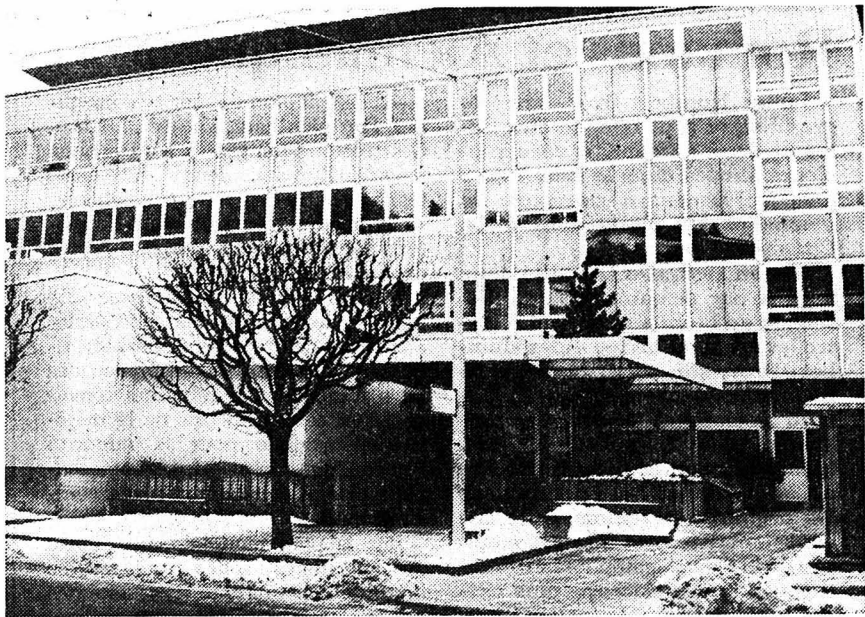
LE LOCLE

et son district

Rapport technique de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel Profil de l'ingénieur de demain

Les éléments qui stimulent l'imagination de l'ingénieur évoluent. Il n'y a pas très longtemps, celui-ci devait concevoir et réaliser un nouveau produit, soit pour répliquer à une offre de la concurrence, soit pour améliorer la productivité dans son usine, ou simplement en ayant confiance en une idée originale. Aujourd'hui, l'ingénieur est appelé à résoudre un problème posé par un client ou à concevoir un produit défini par une étude de marché.

Ces constatations du directeur de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, M. Jean Michel figurent dans le rapport technique de l'EICN pour 1985.



Le bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, ETS du Locle. (Photo Impar-cm)

«L'expérience montre qu'aujourd'hui il est particulièrement critique pour l'ingénieur de savoir discerner le vrai problème à résoudre, car il se situe souvent au-delà du problème précis qui lui est posé. On s'en rend compte tout particulièrement dans les cas d'études d'automatisation au moyen de robots, où une modification très simple d'une pièce pourrait réduire considérablement la complexité d'un outil ou d'une opération.»

M. Michel estime que l'ingénieur doit manifester beaucoup de curiosité en dehors de sa spécialisation et disposer d'un bagage de connaissances techniques étendu. Et d'affirmer que la formation reçue à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN) répond à ces exigences.

Quant à l'avenir de l'ingénieur: «dans six à dix ans il va se trouver plongé dans un milieu caractérisé essentiellement par la surabondance des moyens d'information, au point que l'accès aux banques de données et à des catalogues de solutions sera quasiment sans limite. Les possibilités de créer à partir d'une multitude de combinaisons de données techniques deviendront innombrables», estime le directeur.

Et d'ajouter: «C'est pourquoi l'ingénieur devra être encore plus attentif pour éviter la tentation de créer, simplement parce que l'on peut faire davantage ou autrement. Il devra toujours avoir à l'esprit que le but final de toute entreprise industrielle est la rentabilité des moyens investis. L'ingénieur de demain devra être capable de percevoir très tôt

les véritables besoins en progrès techniques utiles à la société et il devra se procurer les moyens efficaces permettant à l'entreprise de réagir rapidement lorsque le moment sera venu de satisfaire ces besoins.»

ANALYSE ET SYNTHÈSE

De l'avis de M. Michel, l'efficacité d'une entreprise dépendra à la fin du siècle de deux conditions: la maîtrise du traitement de l'information d'une part alors que d'autre part l'ingénieur devra être capable de concevoir des systèmes intelligents, experts dans les domaines particuliers de son entreprise, afin d'augmenter son efficacité dès la phase de conception et jusqu'à la réalisation des nouveaux produits.

Quelles conséquences dans la formation des ingénieurs ETS? Réponse de M. Michel: seule l'acquisition d'une culture technique étendue permettra à l'ingénieur d'utiliser avec un esprit critique la masse des informations accessibles. Il ne s'agit donc pas de charger davantage les programmes, mais plutôt de développer et d'exercer les facultés d'analyse et de synthèse de l'ingénieur.

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ENTREPRISES

Ce rapport technique 1985 est aussi l'occasion pour les jeunes gens ayant atteint l'âge de faire un choix parmi les diverses possibilités de formation, de se familiariser avec l'activité d'un ingénieur. Il présente les structures de l'EICN-ETS, le corps enseignant, les tra-

vaux pratiques de diplôme, l'acquisition d'équipements...

Rappelons côté chiffres que l'effectif des élèves pour le premier semestre 1985-1986 s'élève à 336, soit 140 étudiants dans les divisions d'apport de Neuchâtel, Couvet et Le Locle et 196 dans la division supérieure de la Mère-Commune, avec comme branches la microtechnique, la mécanique et l'électrotechnique-électronique.

«Tout en assumant sa mission prioritaire qui est la formation des ingénieurs ETS pour laquelle la nécessité d'une relation étroite avec l'industrie est évidente, l'EICN est en mesure d'apporter une assistance technique aux entreprises dans certaines limites» précise le rapport.

Cette assistance se présente sous trois formes: les consultations, les sujets pour travaux de diplôme (la motivation engendrée par un problème posé par l'industrie est très grande) et les mandats de développement.

Avec cette assistance technique aux entreprises, le but poursuivi est double. Il s'agit d'une part de faire coïncider en permanence les objectifs de l'EICN avec les besoins de l'industrie et d'autre part, de fournir une contribution concrète aux efforts de développement des entreprises du canton.

COURS POSTGRADE ET DE GESTION D'ENTREPRISE

En 1985, l'EICN a lancé deux actions dans le cadre de la formation continue: un cours postgrade et un second de gestion d'entreprise, marketing et informatique de gestion.

Nous en avons parlé, le cours postgrade a pour objectif de rendre les ingénieurs ETS en microtechnique, mécanique ou électrotechnique-électronique, capables d'analyser des problèmes industriels en vue de leur traitement par l'ordinateur, d'appliquer des logiciels performants dans le domaine de la gestion de la production et d'apprécier avantages, contraintes et limites des outils informatiques disponibles dans ce domaine.

Ces cours devaient être donnés à l'EICN et à l'Ecole technique (ETLL) pendant un an, dès le 29 août 1985. En raison du nombre trop restreint de personnes intéressées, la décision a été prise de le reporter en 1986. Et il en a été de même pour le second cours sur la gestion d'entreprise. (cm)

Bâtiment paroissial et Cercle catholique

Il y a lieu d'apporter quelques précisions à propos de notre article présentant le projet du futur bâtiment paroissial de l'avenue du Collège.

La nouvelle construction n'aura en effet plus rien à voir avec l'ex-Cercle catholique. Sa conception, l'esprit qui l'animera seront en effet totalement différents. Ce qui signifie qu'il ne faudra plus coller l'étiquette de Cercle catholique, au futur Centre paroissial. Il n'empêche que la société du Cercle catholique organisée en tant que telle et de manière autonome au sein de la paroisse subsistera. Ce d'autant plus qu'elle sera prochainement centenaire et qu'elle compte actuellement 160 membres.

De sorte que la société subsistera et disposera d'un local, au 1er étage de la nouvelle construction. Son accès sera strictement réservé à ses membres qui s'y retrouveront pour diverses activités comme des parties de cartes ou organiser des championnats axés sur des activités sportives.

Ce cercle privé fonctionnera sans gérant et sera ouvert selon un horaire qui sera déterminé en temps voulu.

De fait, en tant que bâtiment, il n'y a plus lieu de parler de Cercle catholique, mais celui-ci poursuivra son activité dans un local mis à sa disposition. (jcp)

ÉTAT CIVIL

LA BRÉVINE (décembre 1985)

Naissance

Kipfer Corinne Monique, fille de Kipfer Roger Henri, et de Joëlle Marguerite, née Dénervaud.

la voix d'une région

Au Tribunal de police Peine ferme pour un récidiviste

Pas un ange T. J. Il a volé un vélomoteur qu'il a utilisé durant trois mois, parcourant ainsi plus de trois mille kilomètres, et une voiture qu'il a conduite dans la région. Et cela alors qu'il n'avait pas de permis de conduire.

T. J. n'est pas un inconnu des tribunaux puisqu'il a déjà été condamné à cinq reprises, à des peines allant de 5 à 45 jours d'emprisonnement selon les cas, pour vol ou vol d'usage essentiellement.

Et jeudi dernier il devait comparaître devant le Tribunal de police du district du Locle, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier, pour vol et infraction à la législation routière.

Il n'a vraisemblablement pas jugé utile de se déplacer puisqu'il faisait défaut à l'audience.

Dans son jugement, le président s'est rallié aux réquisitions du Ministère public, en condamnant T. J., par défaut donc, à 45 jours d'emprisonnement, 150 francs d'amende et 150 francs de frais. Le tribunal a par ailleurs révoqué le sursis accordé en novembre 1984 à T. J. pour une peine qui s'élevait à 30 jours d'emprisonnement.

D'autres affaires figuraient à l'ordre du jour de cette première audience de l'année.

J.P. était prévenu d'infraction au concordat intercantonal sur le commerce de bétail et au règlement sur le commerce des viandes.

Il lui était reproché d'avoir offert en vente publiquement - par voie d'annonces - de la viande de poulain par quartier, alors qu'il n'était pas au bénéfice d'une patente de chevillard comme marchand de viande.

J. P. a expliqué pour sa défense qu'à l'époque de cette infraction, il avait fait une demande de patente mais ne l'avait pas encore.

Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs à conclure le président en condamnant J. P. à 60 francs d'amende et 60 francs de frais.

Relevons encore que T. W. a écopé de 10 jours d'arrêts, avec sursis durant un an, de 90 francs d'amende et 40 francs de frais pour infraction à la législation routière. Il avait conduit un véhicule alors que son permis lui avait été retiré.

Enfin, deux prévenus ont été libérés et les frais de la cause mis à la charge de l'Etat et une affaire a été renvoyée pour complément de preuves.

(cm)

A la maternité du Locle Nicolas, premier bébé de l'année



Mme Ghislaine Pigny et son petit Nicolas. (Photo Impar-Perrin)

Le premier bébé de l'année né à la maternité de l'Hôpital du Locle a vu le jour jeudi 9 janvier à 18 h. 55. Nicolas, c'est le prénom que ses parents, Gilles et Ghislaine Pigny lui ont donné, est un beau bébé, déjà très chevelu qui mesurait 49 centimètres et pesait 3 kilos 170 lors de sa venue au monde.

Ses parents sont arrivés depuis quelques mois du Val-de-Travers et demeurent dans une ferme au lieu-dit Béthod, sur la commune de Cerneux-Péquignot. Ils sont déjà les parents d'une fillette, Marilyne, Ghislaine Pigny n'avait pas de désir quant au sexe de son second enfant,

mais elle se réjouit d'avoir donné naissance à un garçon. «Ça nous fait la paire, donc ça tombe bien» dit-elle.

Gilles et son épouse désiraient se retirer à la campagne et s'occuper d'un petit train de ferme. Le rêve s'est réalisé mais M. Pigny poursuit parallèlement son activité de chauffeur qu'il exerce à Neuchâtel. Mais Gilles et Ghislaine Pigny souhaitent devenir un jour agriculteurs uniquement.

Selon la formule consacrée la jeune maman et son enfant se portent très bien. Tous deux sont en pleine forme.

(jcp)

FRANCE FRONTIÈRE

Rachat de l'ensemble immobilier Lip par la ville de Besançon: c'est fait mais...

Pas d'illusions pour les créanciers

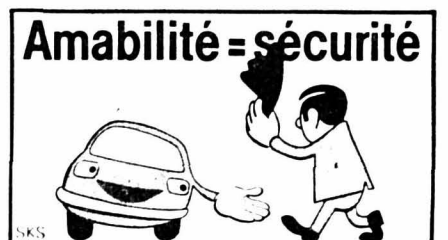
La partie de bras de fer engagée depuis 1977 entre la ville de Besançon et le Tribunal de commerce pour l'acquisition de l'ensemble immobilier de Lip vient de trouver sa conclusion.

Formé entre la ville et la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs «le Syndicat mixte de l'espace industriel de Besançon-Palente», vient d'acheter les 8,65 ha et les bâtiments représentant 24.000 m² couverts (en totale dégradation), mais actuellement ouverts à tous vents et surtout aux squatters.

Au départ la ville de Besançon offrait le prix fixé par les experts de l'administration des domaines, soit, 3,3 millions de francs français, alors que fiscalement cet ensemble était estimé à 9,6 millions. Les deux parties sont sorties de

l'impasse sur la base de 4,2 millions plus frais, c'est-à-dire près de 5 millions.

Du côté des créanciers, les 4,2 millions tombent en provoquant à peu près l'effet d'une goutte d'eau dans l'abîme des 70 millions de passif de la faillite Lip. Ils ne se font pas d'illusions. Car depuis 1973, les 16 millions récupérés ont tous été immédiatement absorbés par des créanciers privilégiés (Etat, sécurité sociale, etc...) et depuis des années les taxes foncières n'ont pas été versées. (comm)



Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter l'espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons une rubrique de vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publions les noms et adresse de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial» du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèques postal «23-325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds».

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en partie égale entre:

CENTRE IMC NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN,
LA CHAUX-DE-FONDS
CENTRE PÉDAGOGIQUE «LES BILLODES», LE LOCLE
LA PAIX DU SOIR, HOME MÉDICALISÉ,
LA CHAUX-DE-FONDS
PRO INFIRMIS, LA CHAUX-DE-FONDS
LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES
PULMONAIRES, LA CHAUX-DE-FONDS
L'ŒUVRE DES INFIRMES VISITANTES, LE LOCLE
CENTRE SOCIAL PROTESTANT ET CARITAS, ACTION
«BUDGET DES AUTRES»

Famille Daniel Bichsel, Crêt-Vaillant 28, Le Locle
Mme et M. Pierre-Alain Haesler-Tuetey, F.-W.-Dubois 16, Le Locle
Mme Benvenuta Monnot, Pont 8, Le Locle
Famille François, Liesel, Marianne Monachino, Partinico-Italie
Famille Marcel Quartier, Chalet 4, Le Locle
M. Jean-Luc Quartier, Chalet 4, Le Locle
Mme et M. John Inglin, Argillat 8, Le Locle



**La souveraineté
BMW
vient à vous.
BMW 318i
quatre portes.**

Même la plus compacte des BMW le prouve: l'expérience acquise par BMW dans la construction de limousines de luxe, son perfectionnisme en matière de sécurité et de qualité, son avance technique et technologique - tout cela se répercute de la plus prestigieuse à la plus agile des BMW. Un exemple: l'injection électronique à coupure d'alimentation en décélération qui accroît simultanément la vitalité et la sobriété du quatre-cylindres de 1,8 litre. Ou l'indicateur de consommation indiquant très exactement la consommation à chaque régime. Découvrez l'exceptionnel rapport performances/prix de la BMW 318i: un test sans engagement sera plus éloquent que nous.

BMW 318i, deux et quatre portes. Disponible en option avec catalyseur.

**Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolé ANDREY, La Chaux-de-Fonds**
Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56



FR D13185

BMW (SUISSE) S.A., 8157 Dielsdorf

Lancia 1300

79, Expertisée.
Fr. 3700.—
Station Shell
☎ 039/23 16 88

Passat Break

5 cyl., 1981. Exp.
Prix à discuter.
Station Shell
☎ 039/23 16 88

R5 DL

17.000 km.
Exp. Fr. 4900.—
Station Shell
☎ 039/23 16 88

Jeep

révisée. Expert.
Prix à discuter.
Station Shell
☎ 039/23 16 88

BMW 525

Véhicule révisé et
expertisé.
Prix à discuter.
Station Shell
☎ 039/23 16 88

Mini bus Honda

surélevé,
45.000 km.
Exp. Fr. 5400.—
Station Shell
☎ 039/23 16 88

ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»
Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

depuis 1969
vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038.33.6970

Rencontres sérieuses

Très nombreux partis (18-75 ans) cherchent contacts vue mariage avec Suisses(esses) de tous âges. Envoyez vite vos nom et adresse au **Centre des Alliances IE**, 5, rue Goy, 29106 Quimper (France). Importante documentation en couleurs envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.

LE LOCLE

ZENITH INTERNATIONAL SA

cherche pour son Dépt. Vente «marché suisse»

un(e) collaborateur(trice)

bilingue français-allemand (Suisse allemand)

Formation commerciale. Capable de travailler de manière indépendante et d'assumer des responsabilités

Possibilité de promotion

Faire offres écrites avec curriculum vitæ à

ZENITH INTERNATIONAL SA, Billodes 34-36, 2400 Le Locle

XIDEX

MAGNETICS S. A

XIDEX
Magnetics SA
filiale d'une
entreprise
américaine
fabriquant
des disques
magnétiques
pour
l'informatique

Dans le cadre de la mise en place de notre plan informatique sur HP 3000 (base de données IMAGE, 7 terminaux), nous désirons engager pour date à convenir un

pupitreur

qui se verra confier une mission articulée sur trois volets:

- gestion de l'installation: équipement et système
- démarrage et suivi progressif de l'exploitation
- assistance aux utilisateurs au niveau de certaines applications.

Nous demandons:

- une expérience de quelques années sur HP 3000 ou système équivalent.
- la pratique d'un langage de programmation serait un atout.
- une bonne maîtrise de l'anglais technique et parlé.
- Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres de services avec prétentions de salaire à

XIDEX MAGNETICS SA, Service du Personnel,
rue Girardet 29, 2400 Le Locle.

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

A louer au Locle

joli pignon

1 chambre, 1 cuisine équipée,
WC, dépendances. Chauffé.
Fr. 130.— par mois
Quartier neuf

☎ 038/45 10 46

Le Locle, rue des Primevères 7

appartement de 4 pièces

Loyer Fr 390.—, charges comprises
Libre tout de suite ou date à convenir

S'adresser à: **Caisse de retraite de Zénith International SA,**
039/34 11 55



21 janv. - 19 février

Verseau

L'être aimé subira les effets de votre nervosité, ce qui n'ira pas sans entraîner des tensions dans vos rapports sentimentaux. Ne laissez pas s'aggraver les querelles. Ecoutez les opinions de votre entourage à propos de vos projets, car cela peut vous donner de très bonnes idées.



20 février - 20 mars

Poissons

Vous aurez beaucoup de joies et de satisfactions cette semaine. Ceux qui vous entourent vous prouveront combien ils tiennent à vous. Pas d'ennuis importants en vue, car vous saurez habilement aplanir les difficultés sans bénéficier de certains coups de chance.



21 mars - 20 avril

Bélier

Vos relations sentimentales évolueront favorablement. Vous passerez des moments exquises avec la personne aimée, car vous serez en parfaite harmonie affective et intellectuelle. De fructueux échanges vous ouvriront de nouveaux horizons et vous serez d'excellente humeur au travail.



21 avril - 21 mai

Taureau

Mettez un frein à votre sensibilité, sinon vous risquez de passer une semaine plutôt houleuse. Évitez de faire des histoires pour des riens, afin de ne pas exaspérer ceux qui vous aiment. Vous prendrez des contacts utiles, et vous serez sur la même longueur d'ondes que vos interlocuteurs.

HOROSCOPE-IMPAR du 10 au 16 janvier

Si vous êtes né le

- 10 La réalisation de certaines de vos aspirations sera favorisée. Ne laissez pas intervenir vos sentiments dans les affaires.
- 11 Vos initiatives auront des effets durables. Vous bénéficierez d'un coup de chance dans le domaine financier. Satisfaction dans la vie privée.
- 12 Lutte contre votre timidité, efforcez-vous de sortir de votre réserve et vous réussirez. Allez de l'avant, la chance est avec vous.
- 13 Vos projets financiers seront avantagés, mais montrez-vous perspicace. Une nouvelle orientation professionnelle n'est pas exclue.
- 14 Gardez-vous des décisions précipitées, notamment dans le domaine du cœur. Restez prudent et lucide. Vos affaires professionnelles seront satisfaisantes.
- 15 Vous allez connaître une période de succès dans vos activités professionnelles. Vos sentiments seront partagés et vous serez très heureux.
- 16 Les événements vous seront favorables et vous nouerez d'excellentes relations qui vous seront fort utiles. Bonnes perspectives dans les affaires.



Gémeaux

22 mai - 21 juin

Vous aurez l'occasion d'aborder un sujet délicat avec la personne aimée. Essayez de ne pas revenir sans cesse sur les mêmes motifs de querelles. Veillez à ce que votre vie privée n'empêche pas vos obligations professionnelles. Gardez une marge de sécurité pour les imprévus.



Lion

24 juillet - 23 août

Vous vous sentirez un peu seul et n'oserez pas le dire à votre partenaire. A force de faire ce qui ne va pas, un climat d'incompréhension pourrait s'installer. Réagissez! Ménagez les personnes qui vous entourent, car c'est de leur bonne volonté que dépend le succès de vos initiatives.



Vierge

24 août - 23 sept.

Vous retrouverez votre confiance et votre spontanéité au contact d'une personne chaleureuse. Votre entourage en sera ravi et vous pardonnera votre mauvaise humeur des jours passés. Vous vous sentirez plein d'enthousiasme et vous n'hésitez pas à prendre contact avec des personnes influentes.



Balance

24 sept. - 23 oct.

Votre bonheur dépend de vous. Restez fidèle à votre parole et détournez-vous des sollicitations pleines de promesses, mais parfois trompeuses. Votre bon sens et votre imagination vous permettront de réaliser l'un de vos projets. Vous vous acquitterez d'une obligation dans de bonnes conditions.



Scorpion

24 oct. - 22 nov.

Vous subirez une influence qui se révélera néfaste dans peu de temps. Réagissez pendant que vous le pouvez encore. Cherchez à faire plaisir à ceux qui vous sont chers. Des personnes pleines de bonne volonté vous accorderont leur aide, ce qui vous facilitera grandement la tâche.



Sagittaire

23 nov. - 22 déc.

Bonne période pour une réconciliation qui vous apportera un grand bonheur. Vous retrouverez des amis perdus de vue depuis longtemps et passerez de bons moments en leur compagnie. Les circonstances vous offriront une chance d'accroître vos revenus ou de vous assurer des avantages matériels.



Capricorne

23 déc. - 20 janv.

Expliquez-vous sur les raisons de votre comportement sans aucune ambiguïté. Vous devriez pouvoir vous rapprocher après une franche explication. Attendez-vous à des changements dans votre travail, qui risquent de vous occasionner des complications que vous parviendrez à éliminer peu à peu.

Copyright by Cosmopress

UNIVERSAL
Le nouveau
catalogue
pour Majorque
est paru !

Bon
Je désire recevoir gratuitement le nouveau catalogue Universal 86
Nom
Adresse
NP/Localité
A envoyer à l'agence de voyages Marti la plus proche.

L'art de bien voyager
marti
2001 Neuchâtel, rue de la Treille 5
038/25 80 42

meubles GRABER Serre 116 239564 (039)
Attention on tire sur les prix
Le spécialiste du salon

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -

GRAND TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Molinghen. Ve, 15 h. 45, groupes d'enfants. Ve, 18 h., culte de jeunesse.

FAREL: 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. Grimm; sainte cène; garderie d'enfants; 9 h. 45, culte de l'enfance au Presbytère. Me, 19 h. 30, office au Presbytère. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance au Presbytère.

ABEILLE: 9 h. 45, culte, Mlle Méan; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 45, culte de jeunesse.

LES FORGES: 10 h., culte; sainte cène; 20 h., culte du soir; sainte cène. Me, 19 h. 45, prière. Ve, 17 h., rencontre des enfants.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber; sainte cène; Ve, 17 h. 15, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 15, culte de jeunesse.

LES ÉPLATURES: 10 h., culte; sainte cène; 10 h., culte de l'enfance à la cure.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Guinand; sainte cène; chœur de l'Hôpital.

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. D. Bippus.

LES BULLES: 10 h., culte pour les communautés mennonite et réformée (Alliance Évangélique).

LA SAGNE: 10 h., culte à la salle des sociétés, M. Pedrol; 10 h., école du dimanche au collège. Me, 14 h., culte au Foyer.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70). - 9.45 Uhr, Morgengottesdienst mit Abendmahl.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h. 30, messe. Di, messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

SACRÉ-CŒUR: Sa, 18 h., messe. Di, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe (chorale); 11 h. 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: 19 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h. 45, culte et

école du dimanche. Me, 20 h., réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Ma, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h., culte et prédication. Sa, 9 h. 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h. et 20 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h. 30, étude biblique. Je, 19 h. 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h. 30, conférence publique - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h., culte.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Je, 20 h. 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Di, 9 h. 25, prière; 9 h. 45, culte, garderie d'enfants; école du dimanche. Lu, 17 h. 15, catéchisme. Ma, 20 h., réunion de prière. Je, 20 h., étude biblique; 21 h., répétition de la chorale. Sa, 20 h., jeunes couples, Crêtons 120, 8e étage. Thème: Le chrétien et la politique, par J.-P. Graber, conseiller d'Etat.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve, à 19 h. 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di., à 9 h. 45, le 2e et le 4e di., à 17 h. 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h., groupe de jeunes. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Me, 20 h., partage biblique et prière.

Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h. 45, culte. Me, 14 h., Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h., Nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h., Etude biblique avec partage: La Formation du Disciple. Ve, 19 h., Groupe des adolescents (JAB); 19 h., Groupe de jeunes (dès 17 ans).

Assemblée de Pentecôte (Eplatures-Grise 15). - Je, 20 h., prière pour les malades. Di, 20 h., réunion.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Sa, 20 h., Alliance évangélique. Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte et école du dimanche; 19 h. 15, Gare; 20 h., réunion. Ma, 9 h., prière. Je, 12 h., soupe en commun; 20 h., partage biblique. Ve, 16 h. 15, Club pour enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h., prêtrise, Société de Secours, Primaire; 10 h., école du dimanche; 10 h. 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7, entrée Industrie 8). - Sa, 20 h., partage. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h., prière. Je, 20 h., étude biblique «Les Prophéties concernant le futur! Texte de la semaine: Job. 35:14. Bien que tu dises que tu ne le vois pas, ta cause est devant lui: attends-le.

Stadtmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst. Mo., 20.15 Uhr, Vorbereitungsabend Hauskreis. Di., 16.45 Uhr, Konfirmandenunterricht. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Do., 20.15 Uhr, Hauskreisabend. Hinweis: Sa, 25.1.84 Uhr, Abfahrt zum Gemeindegtag in Neuchâtel (Mitfahrgelegenheit - anmelden bis 22.1.86).

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -

TEMPLE: Di, 8 h. 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte, M. E. Perrenoud.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h. 15, culte, M. V. Phildius.

SERVICES DE JEUNESSE: à la cure: 9 h. 45, club du dimanche (tout petits). Aux Monts: 9 h. 30, culte de l'enfance. A la Maison de paroisse le ve: 16 h., culte de l'enfance de 6-12 ans; culte de jeunesse dès 12 ans.

LES BRENETS: Di, 9 h. 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 9 h., culte, Fr.-P. Tüller; 9 h. 30, école du dimanche; 14 h. 30, culte à Bémont.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h. 15, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h. 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, culte à 9 h. 45. Cultes de l'enfance et jeunesse à 11 h.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (M.-A.-Calame 2). - Kein Gottesdienst.

Eglise catholique romaine, Le Locle. - Sa, 17 h. 30, messe à l'Eglise paroissiale. Di, 9 h. 30, messe; 10 h. 45, messe en italien.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 18 h., messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. - Di, 9 h. 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, 10 h., messe.

Eglise Apostolique Évangélique indépendante (Grande-Rue 32.). - Di, 9 h. 30, culte. Je, 20 h., réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). -

Ma, 19 h. 15, école théocratique; 20 h. 15, réunion de service. Sa, 17 h. 45, étude de la Tour de Garde; 18 h. 45, conférence public.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). - Services divins, di, 9 h. (français et italien) et 20 h.

Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). - Di, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte; école du dimanche. Lu, 20 h., groupe Contact (Mi-Côte 5). Je, 20 h., reprise des études bibliques: Épîtres aux Romains.

Armée du Salut (Marais 36). - Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte, école du dimanche; 20 h., A l'écoute de l'évangile. Lu, 9 h. 15, prière. Ma, 20 h., étude biblique. Ve, 16 h., Club d'enfants.

Action biblique Di, 9 h. 45, culte. Me, 13 h. 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; dès 17 h., Groupe JAB pour les adolescents. Ve, 20 h., étude biblique.

Propos du samedi

Un mot d'ordre pour 1986

Voici le «mot d'ordre pour 1986» du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse:

Psaume 34:15: «Détourne-toi du mal et pratique le bien; Recherche la paix et poursuis-la!»

Ce verset est tout rempli d'un esprit évangélique (il est d'ailleurs repris mot pour mot dans la 1re épître de Pierre, 3:11): comme le Sermon sur la montagne par notre Seigneur Jésus-Christ, cette parole, par les règles de vie qu'elle propose, incite l'homme à ne pas se contenter du minimum et invite au dépassement de soi-même.

Il faut se détourner, s'écarter de ce qui est mal, injuste ou méchant; mais pas seulement: il faut encore s'efforcer de pratiquer soi-même le bien, de créer des situations plus justes et plus empreintes de douceur.

Il est bon de rechercher la paix; mais pas seulement - et pas se contenter seulement d'une paix acquise

pour un moment: il s'agit encore de veiller sur la paix, d'en prendre soin avec persévérance. D'abord chez soi, autour de soi.

«Ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent» devient, avec Jésus: «Faites pour les autres tout ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous!» C'est la Règle d'or: elle appelle à dépasser l'abstention du mal pour atteindre l'action engagée en faveur du bien; et la paix est l'un des biens les plus précieux.

Mais comment procurerons-nous la paix si la paix n'est pas en nous? Or la paix véritable vient de Dieu, Lui qui dit, au verset 12 de ce même psaume 34: «Venez, mes enfants, écoutez-moi!» Nous croyons-nous enfants de Dieu; alors, que la paix naisse en nous! Car Il ouvre les portes les mieux verrouillées, et rien n'est Lui impossible!

R.T.

COURS DE LANGUES

- ANGLAIS, tous niveaux et nombreuses possibilités d'horaires, FRANÇAIS, ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL avec la méthode M-LINGUA

- Schwyzertütsch, portugais, arabe en petits groupes. MIEUX COMMUNIQUER!

ALLONS-Y!

école-club migros

Renseignements et inscriptions: 2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44

école-club migros

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)

Fournisseurs AI - AVS - AMF - CNA

Mercredi 15 janvier, La Chaux-de-Fonds de 10 h. à 12 h. et de 14 h à 16 h

Optique von Gunten

23, avenue L.-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 50 44

Surdité Dardy SA

43 bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE Tél. (021) 23 12 45

Vous êtes seul(e)

Adhérez à notre club de contacts

☎ 039/31 41 40

case postale 514

2301 La Chaux-de-Fonds

C'est le moment propice pour un départ à deux

La Chaux-de-Fonds - Salle de Musique

Dimanche 12 janvier à 17 h

Chorale du Corps enseignant

Société d'Orchestre de Bienne

Sainte-Ludmilla

Oratorio de

A. DVOŘAK

Barbara Martig-Tüller Soprano

Andrée-Lise Hoffmann Alto

Marcel Ronchietto Ténor

Charles Ossola Basse

Direction G.-H. Pantillon

Location à la Tabatière du Théâtre et à l'entrée

Prix des Places: Fr. 12.- à Fr. 25.-

SENSATIONNEL

Recevez

RAI UNO

SKY CHANNEL

MUSIC-BOX

et tous les programmes actuels et futurs avec notre super offre d'échange

TÉLÉVISEUR COULEUR STÉRÉO

BIENNOPHONE 26SA579

grand écran, TÉLÉTEXTE, télécommande, etc.

Reprise déduite de votre ancien téléviseur couleur:

Prix choc Frésard Fr. 2190.-

Même modèle mono Fr. 1850.-

Saisissez l'occasion!

Chez votre spécialiste

VIDEO TV HI-FI

Frésard

Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

CHALET «LA CLAIRIÈRE»

Arveves-Villars (1300 m)

A louer, pour la période du lundi 24 février au samedi 1er mars 1986.

Prix: Fr. 270.- (adultes). Fr. 230.- (enfants).

Compris: pension, logement, taxes de séjour, téléskis, entrée gratuite piscine et patinoire de Villars.

Convient spécialement bien pour couples avec enfants.

Renseignements et réservations: Office des sports, ☎ 039/21 11 15, interne 84.

A louer

grand studio meublé

dans villa, quartier Hôpital. Libre le 1er février 1986. Fr. 400.- (charges comprises).

☎ 039/28 39 77 ou 039/28 24 40.

Gottlieb Oppliger

médecin-vétérinaire

informe sa clientèle qu'il s'est adjoint un collaborateur

M. Christian Métraux

médecin-vétérinaire depuis le 1.1.1986

Fritz-Courvoisier 30,

☎ 039/28 46 32

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Assujettissement des communes aux mesures contre les abus dans le secteur locatif

Le non du Conseil d'Etat au projet fédéral de modification

La Chancellerie d'Etat communique:

Consulté à propos du projet de modification de l'ordonnance relative à l'assujettissement des communes aux mesures contre les abus dans le secteur locatif, le Conseil d'Etat neuchâtelois vient de demander au Département fédéral de l'économie publique de renoncer à ce texte qui soustrait plus de 45% des communes du canton de Neuchâtel et 80% de sa population à cet assujettissement.

Justifiant sa prise de position, il fait remarquer que notre canton, touché par la crise, ne présente pas dans son ensemble les signes dont l'existence permettrait de conclure à la détente sur le marché du logement, contrairement aux indications du recensement du 1er juin 1985.

Il n'est pas capital, poursuit-il, de rechercher les raisons de l'écart entre la réalité et l'interprétation dudit recensement.

Il y a lieu toutefois de s'élever contre le critère du taux de pénurie que le Département fédéral de l'Economie publique semble désormais vouloir adopter, tant il est vrai qu'il a toujours été admis que le marché du logement devait

être considéré comme ouvert lorsque ce taux était supérieur à 1,5%, étant entendu qu'au-dessous de ce rapport, on se trouverait dans une situation de marché où le fonctionnement des règles générales était entravé.

Rappelant l'initiative populaire «pour la protection des locataires» qui vise à renforcer les mesures contre les abus dans le secteur locatif, le gouvernement neuchâtelois souligne que le Conseil fédéral oppose un contre-projet qui va moins loin, mais qui conserve néanmoins l'assujettissement général de toutes les communes aux mesures proposées. Et force est de constater que le Conseil des Etats, dans l'examen de l'initiative et de contre-projet n'a pas contesté l'extension de cette législation contre les abus à tout le territoire de la Confédération.

Face à une telle perspective qui n'a rien d'irréaliste, l'Exécutif neuchâtelois ne peut que s'étonner d'une démarche allant somme toute dans un sens contraire.

De par sa situation dans l'arc jurassien, ses dimensions et sa situation, le canton de Neuchâtel rencontre à peu de chose près des problèmes identiques

dans les six districts qui le composent, au contraire d'autres cantons, souvent plus grands qui touchent à plusieurs régions géographiques et, dès lors, peuvent réclamer plus de diversité dans l'application des mesures contre les abus dans le secteur locatif.

Le gouvernement neuchâtelois demande dès lors qu'il soit reconnu à notre canton une unité qui ne s'accommode pas de la distinction que l'adoption du projet entraînerait entre les communes.

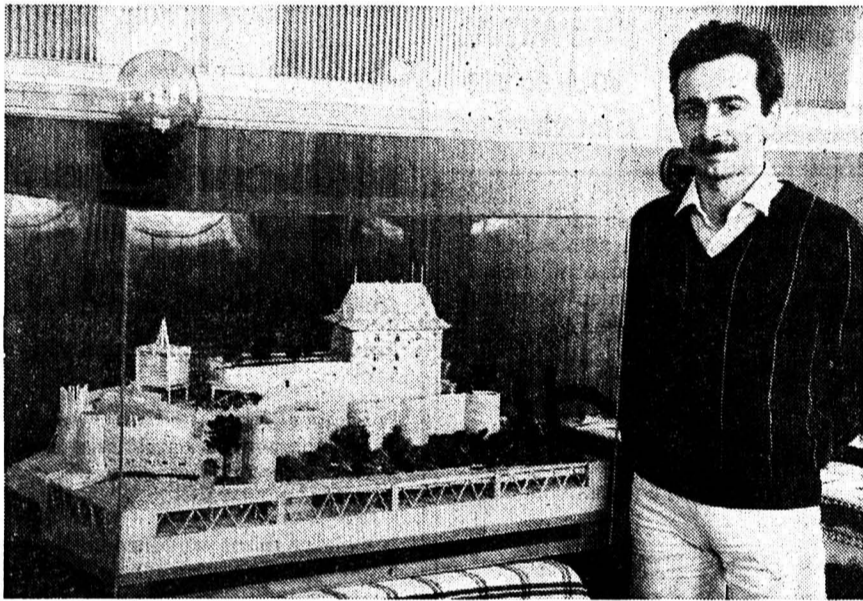
Cette distinction exercerait entre autres un effet défavorable sur le marché de la construction déjà souffrant sans négliger ses incidences sur un climat social aux composantes précaires dont le Conseil d'Etat s'efforce d'éviter toute détérioration.

Les commissions de conciliation ont permis de désamorcer de nombreux conflits, mais il ne faut pas cacher que leur travail a été rendu possible par l'uniformité de la réglementation.

Il faudrait craindre, avec raison, qu'elles ne rencontrent plus de succès du moment qu'une partie des communes et non des moindres relevant de leur juridiction connaissent un autre statut, avec cette ordonnance modifiée.

Le gouvernement neuchâtelois estime dès lors, en dehors même des aspects défavorables au canton de Neuchâtel, que le projet soumis est dangereusement prématuré dans la mesure où un objet de même nature s'inscrit dans un avenir très rapproché. La raison, conclut-il, imposerait qu'on attende tout au moins, que le souverain se soit prononcé à son sujet. (comm)

Le Château de Valangin en 66.000 allumettes



M. Yvon Brun et «son» château. (Photo Schneider)

Cinq kilos et demi d'allumettes (66.000 unités environ), autant de kilos de colle, 1200 heures de travail réparties sur trois ans ainsi que beaucoup de persévérance et de patience ont été nécessaires à M. Yvon Brun, un jeune français employé d'un restaurant à Vilars dans le Val-de-Ruz, pour venir à bout de sa maquette au 1/100e représentant le Château de Valangin tel qu'il était vers 1840.

Tout, absolument tout est en allumettes dans cette superbe réalisation, même le bâti et les «fondations» du reste visibles grâce à l'éclairage aux ouvertures pratiquées à cet effet tout autour du socle.

Débuté en mars 1983, cette construction a été partiellement présentée il y a deux ans au cellier du château lors de l'exposition consacrée à la représentation du château sous toutes les formes

possibles. Bien sûr, la maquette était inachevée.

M. Brun s'est inspiré fidèlement des plans officiels de l'édifice fournis par l'état, mais aussi de diverses gravures et autres photographies pour bâtir cet ensemble architectural.

La maquette présentée hier aux Hauts-Geneveys pour la première fois dans son entier, est propriété de Mme Hedwige Gerber. La gardienne-concierge sortante du musée et Château de Valangin. Un véritable trophée et souvenir en quelque sorte.

M. Brun nous a confié qu'il serait tout prêt à renouveler l'expérience avec, pour sujets, d'autres bâtiments historiques ou typiques, si un «client» le lui demandait...

M. S.

Transports publics de La Béroche

Par Perreux et Les Addoz en 1987

Les Auto-transports de la Béroche (BBB) SA, vont améliorer leurs prestations vis-à-vis du public. Dès juin 1987, les quartiers des Addoz et de la Vy-d'Etra à Boudry, et l'Hôpital de Perreux seront desservis.

Pas avant, car les horaires ne peuvent être modifiés en tout temps; il faudra former deux nouveaux chauffeurs, et acquérir deux bus de capacité moyenne (investissement de 400.000 francs, long délai de livraison).

La BBB offre un service en partie public. Son déficit est couvert par l'Etat et les communes desservies. Les bénéfices du secteur excursion - qui a connu un excellent développement depuis l'achat d'un nouveau car très moderne - sont soustraits du déficit «public». Depuis quelques années, une collaboration s'est instaurée entre les Transports en commun de Neuchâtel (TN) et la BBB, qui reste pourtant une société indépendante.

Dès juin 1987, en plus des actuelles prestations (transport des écoliers de Cortaillod et Bevaix au Centre secondaire des Cerisiers et transports régional entre Saint-Aubin, Gorgier, Bevaix, Cortaillod et Boudry, avec les meilleures correspondances possibles avec le réseau

TN à Boudry - le Littorail), la BBB desservira les hauts de Boudry (quartier des Addoz et de la Vy-d'Etra) et l'Hôpital de Perreux. La route au nord du chemin de fer, entre Perreux et Bevaix, ne pourra malheureusement pas être utilisée au début, car Bevaix ne prévoit pas de l'aménager en conséquence.

Le nouveau réseau de la BBB sera composé de deux lignes indépendantes l'une de l'autre.

La première, principale, par laquelle transitera tout le trafic La Béroche - Boudry / Neuchâtel, passera de Saint-Aubin par Bevaix, Perreux, Boudry. Elle sera cadencée à 20 minutes sur le Littorail: Perreux-retour, 20 minutes, puis

Centre de loisirs de Neuchâtel

Les références du «gentil animateur»

L'idée est partie du Centre de loisirs de Neuchâtel, mais elle a été développée au niveau romand (pour l'instant). Elle s'inscrivait dans le cadre de l'année de la jeunesse. Et n'est pas étrangère à une initiative pendante devant le Conseil fédéral (demandant un congé - payé - de formation pour les jeunes).

Il s'agit d'un petit carnet, personnel, dans lequel chaque jeune peut faire inscrire sa «formation pour et avec des jeunes». Un vaste domaine, qui va des responsabilités au sein des scouts jusqu'au stage d'animation jeunesse, suivi ici où à l'étranger.

La Coudre

Une passante, renversée, décède de ses blessures

Hier vers 14 h. 20, M. M. A., de Neuchâtel, circulait route du Vignoble à Neuchâtel en direction de la rue de la Dime. A la hauteur de la poste de La Coudre, alors qu'il roulait en direction de Hauteville, il heurta un piéton, Mme Gertrude Rime, domiciliée à Neuchâtel, qui traversait la chaussée du sud au nord en dehors du passage de sécurité. Transportée à l'Hôpital des Cadolles, Mme Rime y est décédée des suites de ses blessures. (comm)

En préambule, on peut lire dans ce livret de formation et d'animation jeunesse qu'il atteste l'engagement de son détenteur comme responsable dans le cadre d'activités de jeunesse et l'effort de formation qu'il a entrepris. La participation aux activités, le choix des institutions et les thèmes de formation, ainsi que l'usage du livret sont volontaires.

Ce sont les institutions ou groupements organisateurs des formations suivies qui remplissent le carnet. Celui-ci est à disposition de toutes les organisations de jeunesse, centres de vacances ou de loisirs, organismes de formation. Il est destiné à des personnes affiliées ou non à des associations de jeunesse, suivant un parcours personnel d'animation et de formation et s'adresse en premier lieu à des personnes de 15 à 30 ans.

Pour les adultes, le livret de formation, édité par la Fédération suisse pour l'éducation des adultes qui existe depuis plusieurs années, fait suite à ce livret.

Les inscriptions qui peuvent être faites dans le livret sont réparties en trois groupes: formation de base-formations spécifiques-responsabilités permanentes-responsabilités ponctuelles-et autres expériences.

Les aspects principaux de la formation de base sont le développement personnel, la vie collective, les activités retransmissibles, la pédagogie, responsabilité. Si la formation ne touche pas à tous ces aspects en même temps, c'est une formation spécifique. Les responsabilités permanentes (responsable d'une équipe de jeunes, etc.) doivent être exercées pendant un an au moins, contrairement aux responsabilités ponctuelles.

Certaines expériences peuvent être inscrites rétroactivement dans le livret. Celui-ci, dans l'optique de ses initiateurs, devrait pouvoir accompagner un curriculum vitae. «Pour montrer que certains jeunes, qui n'ont pas fait d'études, de formation professionnelle approfondie, ont tout de même un bagage de vécu humain.»

Le livret, sérieux dans son graphisme,

est enrichi de gags, de pointes d'humour dues à la plume de dessinateur Barrigüe.

AO
● Le livret de formation et d'animation jeunesse peut être obtenu auprès du groupe de liaison des associations de jeunesse de Neuchâtel, case postale, 2002 Neuchâtel-gare, tél: (038) 25.47.25.

Vignette autoroutière sur la N5 Gare aux fraudeurs!

La police cantonale communique: Dès le 1er février 86, les véhicules à moteur et les remorques dont le poids total ne dépasse pas 3,5 tonnes et qui emprunteront les tronçons autoroutiers d'Areuse - Serrières et Saint-Blaise - La Neuveville devront être munis d'une vignette autoroutière. Le conducteur de véhicule qui circulera sur les autoroutes précitées avec un véhicule non muni d'une vignette sera puni d'une amende de 100 francs.

Il devra en outre s'acquitter du montant de la vignette, soit 30 francs. Compte tenu du fait que la vignette 1985 est valable jusqu'au 31 janvier 1986 et qu'en 1985 les autoroutes neuchâteloises n'étaient pas soumises à la redevance, les contrôles par la police se feront à partir du 1er février 1986.

Ils s'exécuteront dans le cadre de l'activité générale de la police lors des contrôles de la vitesse avec poste d'arrêt lors de contrôles routiers lorsque des fautes de circulation sont commises et aux jonctions.

Enfin, les automobilistes peuvent se procurer la vignette autoroutière auprès du Service cantonal des automobiles, des offices postaux et de certains garages et stations service.

(comm)

Gymnastes du Val-de-Ruz Un nouveau président

A la suite de la démission de son président, M. Jean-Claude Guyot, l'Association des gymnastes du Val-de-Ruz s'est réunie dernièrement afin de pallier à cette défection. Le nouveau président a été nommé en la personne de M. Luciano Domini, de Saint-Martin. (ha)

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Beate Billeter, 1912.
M. Bernard Videpot, 1919

LES HAUTS-GENEVEYS

Mme Elisabeth Andrié, 1893.

NOUVEAU! Notre expo-vitrine a doublé en profondeur

Notre grande exposition
(ouverte tous les jours)
vous propose un choix international qui mérite votre visite.

- vous bénéficiez de conseils compétents et personnels
- le service après-vente est excellent
- les prix sont avantageux et les facilités de paiement agréables

VAC-AMEUBLEMENT

VAC RENE JUNOD SA
Rue des Crêtets 130
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/21 11 21
Grand parking
Fermé le lundi matin

OFFRES D'EMPLOIS

PLASTIQUES **TANA SA** DECOLLETAGES
2733 PONTENET

Nous cherchons pour date à convenir, pour notre atelier de mécanique, département plastique, un

mécanicien

Faire offres à **TANA SA, 2733 Pontenet,**
☎ 032/92 12 66.

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé

Nous cherchons pour date à convenir

concierge-magasinier

avec quelques années d'expérience et une certaine polyvalence.

Nous offrons un emploi stable et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les offres sont à adresser à la **Direction ABM,**
av. Léopold-Robert 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Entreprise du Vallon de Saint-Imier, engagerait pour date à convenir, un

menuisier

sachant travailler de manière indépendante.
Place stable.

Faire offres sous chiffre 93-31457 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

En raison de la maladie d'un aide-concierge, un demi-poste d'

Centre production de FONTAINEMELON

Nous sommes une entreprise de l'industrie horlogère très active sur le plan international. Le phénoménal succès de **SWATCH** et autres produits que nous rencontrons sur tous les marchés nous permettent d'offrir les postes suivants:

décolleteur-metteur en train
pouvant assumer la conduite d'un groupe de machines Tornos

mécanicien-outilleur
pour le montage et la mise au point d'outils de découpage et d'injection de haute précision et grande production

mécanicien ou outilleur
pour la conduite et l'exploitation du parc de nos CNC, machines de fabrication d'outillages.
Le candidat aura une fonction de polyvalent et devra résoudre des problèmes complexes d'usinage.

mécanicien de précision
qui dans le cadre de notre département mécanique de la division **ENGINEERING** se verra confier les travaux de montage d'automatisation et de mise au point de machines se situant à la pointe du progrès

mécanicien ou outilleur
qui sera chargé de la fabrication d'outillages, de la mise au point et l'entretien des chaînes d'assemblage.
Pour ce secteur d'activité le travail est effectué à l'équipe tournante de 2 x 8 h, donnant droit à une indemnité de 15%. Horaire de travail 6 h à 14 h et 14 h à 22 h inclus une pose de 42 minutes

mécanicien-régleur
auquel nous confierons les travaux de réglage, de mise en train et d'entretien d'un groupe de presses de découpage.

Nous offrons:

- horaire de travail variable;
- prestations sociales d'une grande entreprise;
- participation aux frais de transports,
- restaurant d'entreprise.

Entrée en service: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres de services par écrit ou à prendre contact avec M. J. Girard, qui se tient volontiers à leur disposition pour de plus amples renseignements.

ETA SA
Fabriques d'Ebauches

Centre de production
Avenue Robert 13
2052 Fontainemelon
☎ 038/54 11 11

Nous sommes mandatés par une entreprise dynamique, située dans le canton de Neuchâtel et travaillant avec un grand succès sur le plan mondial dans le domaine d'équipements pour la fabrication des semi-conducteurs et des câbles fibres optiques. Dans le cadre de l'agrandissement constant de cette société les postes suivants sont à pourvoir

CHEF D'ATELIER

qui a une formation et expérience industrielle solide comme mécanicien-électronicien et qui est capable de diriger un petit département de montage d'équipements électromécaniques, et

2 MÉCANICIENS

ayant une bonne formation et expérience industrielle dans le domaine de la mécanique générale et de la soudure.

Nous vous prions d'envoyer votre curriculum vitae complet à

SCHLAEFLI CONSULTING

Place-d'Armes 7
200 Neuchâtel

aide-concierge

est à pourvoir au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Obligations et traitement. légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat du Gymnase cantonal,
☎ 039/26 74 74.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 22 janvier 1986.

BOILLAT SA

2732 RECONVILIER
TÉL. 032/91 31 31

Nous cherchons,

2 monteurs-électriciens

intéressés au montage, câblage et éventuellement au dépannage de machines et installations de production.

2 mécaniciens

pour notre département service technique.

1 menuisier

pour des travaux qualifiés au sein de notre atelier de menuiserie.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant:

- 1 CFC et si possible une première expérience professionnelle,
- le désir d'acquérir et de parfaire leurs connaissances.

Nous vous offrons:

- la possibilité de travailler au sein de petites équipes,
- des travaux variés,
- une formation intéressante,
- des prestations sociales d'une grande entreprise.

Merci de faire acte de candidature au plus vite, auprès du service du personnel.

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Pour repourvoir un poste devenant vacant, la direction des **Hôpitaux de la Ville CADOLLES - POURTALÈS**, met au concours le poste d'un(e)

infirmier(ère)-chef

du service de polyclinique et urgences chirurgicales à l'Hôpital Pourtalès.

Nous recherchons:

- une personne au bénéfice d'une bonne expérience professionnelle dans les services spécialisés tels que; urgences ou soins intensifs,
- ayant de l'intérêt pour la chirurgie,
- aimant travailler en équipe pluridisciplinaire.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les prestations correspondent à l'échelle des classes et traitements du personnel communal.

Pour tout renseignement, s'adresser à **Monsieur Gilbert FALLET**, infirmier-chef des services spécialisés, CADOLLES - POURTALÈS.

Les offres écrites avec les documents d'usage sont à adresser, jusqu'au 31 janvier 1986, à l'office du personnel de l'Hôpital Pourtalès, 45, rue de la Maladière, 2000 Neuchâtel.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Nouvelle classification des cours d'eau Les petits ruisseaux font les grandes rivières



La Suze, une rivière qui a pris du galon! (Photo Impar-GyBi)

Dès lors qu'il n'existe pas de définition généralement valable et admise pour le terme de «rivière», les critères formulés se réfèrent au cours, à la largeur, à l'impression suscitée, au cadre, à la nécessité de protéger le site et à l'empreinte du cours d'eau sur le paysage. Le groupe de travail a plus particulièrement tenu à ce que les critères soient les mêmes sur tout le territoire cantonal. Le projet a été bien accueilli dans la procédure de consultation, qui a permis à différentes organisations et associations, mais aussi à toutes les régions de planification et aux communes concernées de s'exprimer. (oid)

La Suze et la Birse ont pris du galon

La Suze et la Birse qui sillonnent notre région sont donc considérées comme rivières, pour la Suze depuis l'embranchement de la Combe-Grède jusqu'à Bienne et pour la Birse depuis l'embranchement de la Trame jusqu'à la frontière cantonale. (GyBi)

En interprétation de l'article 11, 1er alinéa, de la loi sur les constructions, le Conseil exécutif a désigné les cours d'eau sur le territoire cantonal qui sont à considérer comme des «rivières».

Un groupe de travail composé de représentants de différentes directions a dressé une liste de critères qui permette de classer les cours d'eau afin que puisse être appliquée la disposition légale en question. En effet, l'objet est de déclarer admissibles les projets de construction dans les eaux et dans les zones riveraines protégées des lacs et des rivières désignées par le Conseil exécutif uniquement dans la mesure où ils sont liés au site et servent l'intérêt public.

cela va se passer

«Le Messie» de Haendel à Saint-Imier: le Groupe vocal d'Erguël récidive!

Vu le grand succès remporté par le concert du 7 décembre dernier à Saint-Imier et afin de satisfaire toutes les personnes qui n'ont pu trouver place à la Collégiale ce jour-là, le Groupe vocal d'Erguël a décidé de donner une représentation supplémentaire du «Messie».

Cet ultime concert aura lieu le dimanche 26 janvier 1986 à 19 heures à la Collégiale de Saint-Imier. Le nombre des places étant limité par la mise en scène une location sera ouverte dès le 15 janvier. (comm)

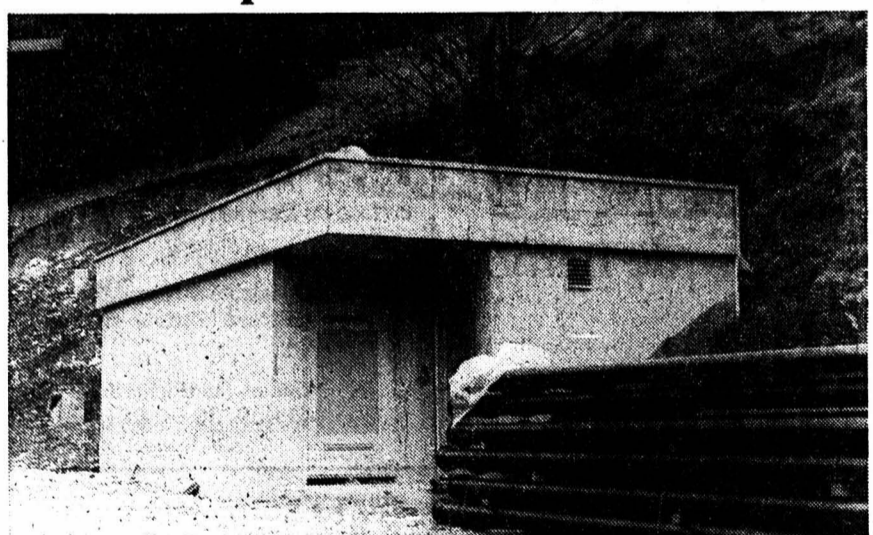
Au Conseil municipal de Saint-Imier Un nouveau membre

Pour faire suite à la démission de Bernard Grünig et conformément aux résultats des élections du 28 novembre 1982, Robert Niklès a été déclaré élu membre du Conseil municipal. Son entrée en fonction est prévue pour le 1er avril.

Un grand nombre de postulations est parvenu pour les postes d'apprenti(e)s dans les services de l'administration. Plusieurs offres répondaient aux critères exigés et le choix s'est avéré difficile. (comm)

● Voir aussi «Bonne nouvelle» en page 15.

De l'eau qui vaut de l'or à Crémines



La station de pompage de Crémines est terminée.

Fermeture de la gare de Crémines Une pétition est lancée

En juillet 1984, la population du Cornet apprenait par la presse que, dans le courant de l'année 1987, la gare de Crémines fermerait ses portes et que seul un distributeur automatique de billets fonctionnerait.

Cette nouvelle était accueillie par une indignation générale envers la direction de la compagnie de chemin de fer SMB (Soleure - Moutier - Berthoud) qui est une compagnie privée, rappelons-le.

Les personnes mécontentes sont plus d'un millier venant des villages desservis par cette gare soit Crémines, Corcelles, Grandval et Elay.

Malgré plusieurs interventions, la SMB a l'intention de maintenir sa décision. C'est pourquoi un groupe de personnes a décidé de lancer une pétition contre cette décision de fermeture. En deux jours, près de 300 personnes l'ont déjà signée. (kr)

Il y a tout juste une année le corps électoral de Crémines votait un crédit de 1,3 million de francs pour le captage d'une nouvelle source au lieu-dit «L'étang». La commune bénéficiera d'importantes subventions pour ce qui est appelé à Crémines le chantier du siècle.

Le Grand Conseil bernois, a d'ailleurs déjà accepté une subvention de 516.000 francs. Les travaux ont commencé au printemps 1985 sous la direction de l'ingénieur Niederhäuser et la première étape vient de se terminer, soit la construction de la station de pompage.

Les travaux se poursuivront maintenant avec la pose des canalisations et la mise en place du réservoir. (Texte et photo kr)

**Cartes de visite:
Imprimerie
Courvoisier SA**

Réfection urgente d'un bâtiment communal à Tramelan

Etre propriétaire d'un immeuble n'est pas aujourd'hui toujours de tout repos, si durant des années on a oublié peut-être de s'occuper de son entretien.

Aujourd'hui, il faut rénover, et vite, le bâtiment communal situé à la rue de la Promenade 3 dont les services techniques occupent certains locaux.

Ce bâtiment a été construit dans les années 1917-1918 pour les besoins de la manufacture d'horlogerie Trame SA.

Il devenait ensuite propriété d'Arsa puis de M. Armand Châtelain-Voumard avant d'être racheté en juin 1968 par la municipalité de Tramelan. Comme l'indique le message du Conseil municipal à l'attention des conseillers généraux.

Le contrat de vente est assorti d'une clause spéciale conférant à la société «Bouchonex SA» le droit d'occuper certains locaux pour une durée indéterminée.

DANS UN ETAT DE VÉTUSTÉ

Le bâtiment est actuellement dans un état de délabrement confirmé par un rapport d'inspection de

l'OFIAMT. Certains travaux mineurs ont déjà été entrepris mais il reste du pain sur la planche.

Ainsi, une demande de crédit de 345.000 francs pour la réfection extérieure du bâtiment est proposée aux conseillers généraux qui auront à donner un préavis au corps électoral.

Quelle que soit l'affectation future de ce bâtiment communal, sa réfection est d'une urgente nécessité. Le devis de 345.000 francs est justifié par les travaux suivants: fourniture et pose de fenêtres, maçonnerie, remise en état des avants-toits, ferblanterie, couverture, peinture extérieure, pose de stores en façade sud, peinture intérieure (rhabillage), échafaudage, honoraires, etc. Le financement pour ce crédit est prévu par un emprunt. (comm-vu)

Une requête de parents examinée au Conseil municipal de Tramelan Ouverture d'une classe enfantine aux Reussilles

Des parents d'élèves domiciliés dans le secteur des Reussilles interpellaient dernièrement la commission de l'Ecole primaire pour l'ouverture d'une classe enfantine au collège des Gérinnes. La Commission scolaire a étudié cette question et a présenté au Conseil municipal un rapport intéressant où elle propose l'ouverture provisoire pour une année (1986-1987) d'une classe de jardin d'enfants aux Reussilles.



Le Collège des Gérinnes où devrait s'ouvrir une classe de jardin d'enfants.

Différents arguments optent pour une telle décision: par exemple le problème du déplacement en voiture durant

l'hiver. L'effectif total des élèves des trois classes de jardin d'enfants du village sera de 58 pour l'année 1986-1987. Si

l'on y retranche les neuf élèves de la classe à ouvrir aux Reussilles, il en restera encore 49, donc suffisamment pour maintenir trois classes au village.

De plus, Les Reussilles fait partie intégrante de la commune de Tramelan, les 9 élèves ont eux aussi droit à pouvoir bénéficier des mêmes avantages que ceux du village.

Le Conseil général devra se prononcer sur cette demande et sous réserve encore de la décision de la Direction de l'instruction publique.

Pour ce qui est du poste de maîtresse, la loi donne compétence à la Commission de l'école primaire en cas de nomination provisoire.

Le Conseil municipal recommande au Conseil général l'ouverture provisoire d'une telle classe au collège des Gérinnes mais il est important que chacun prenne les responsabilités en pareille décision à savoir que si cette solution est provisoire il y a lieu de s'y préparer au cas où l'expérience ne serait pas renouvelée mais aujourd'hui, dans les circonstances évoquées, il ne fait aucun doute que les habitants des Reussilles ont un droit tout à fait légitime de revendiquer l'ouverture de cette classe. (Texte et photo vu)

Conférence des directeurs d'écoles professionnelles à Tramelan Pour un dialogue avec l'école obligatoire

Les directeurs des écoles professionnelles artisanales, commerciales, des arts et métiers du Jura bernois et de Bienne romande ont tenu séance sous la présidence de M. Claude Gassmann de Tavannes.

Celui-ci a particulièrement salué la présence de M. Etienne Berger, inspecteur des écoles professionnelles du canton de Berne qui a pris son poste en 1976.

Le président de la conférence des directeurs a relevé les excellents rapports entretenus entre les écoles de la partie francophone du canton et l'inspecteur démissionnaire. Au nom de ses collègues, il lui a remis une petite attention.

Différents points ont été longuement discutés en séance: relations intercantoniales dans le domaine de la formation

professionnelle, contacts entre école obligatoire et école de formation professionnelle.

Une enquête sur les lacunes constatées chez les jeunes commençant un apprentissage a été lancée. Après analyse des résultats, des contacts pour un dialogue avec les enseignants de l'école obligatoire seront demandés.

Le bureau actuel de la conférence restera en fonction jusqu'en mai 1986. A cette période, un nouveau bureau formé de MM. Gilbert Berdat, Centre professionnel Tornos, Jean-Jacques Gobat, Ecole commerciale Bienne et Georges Vuilleumier, Ecole professionnelle Tramelan, reprendra les responsabilités de diriger la conférence des directeurs. Le président sera trouvé au sein de ce bureau. (comm)

Le PS bernois lance une initiative Pour l'élection à la proportionnelle

Le comité du Parti socialiste bernois va proposer, lors du congrès du parti cantonal le 15 février prochain, le lancement immédiat d'une initiative populaire destinée à introduire le système proportionnel pour l'élection du gouvernement. La récolte de signatures devrait déjà avoir débuté le 27 avril prochain, jour des élections cantonales, est-il précisé dans le communiqué publié vendredi.

Selon le comité du ps, cette initiative constituerait un premier pas en direction d'une nouvelle politique après l'affaire

des «caisses noires». Seul le système proportionnel permettrait de présenter au peuple un véritable choix de candidats et candidates.

Il est à noter que l'automne dernier, une motion allant dans ce sens a déjà été déposée au Grand Conseil. Lors de sa réunion de jeudi soir, le comité a discuté d'une proposition d'une de ses sections visant à ne lancer une initiative que dans le cas où la motion serait rejetée par le Parlement. Finalement, il a été décidé de proposer de toute façon le lancement de l'initiative. (ats)

Elections bernoises Candidat radical oberlandais désigné

Le Parti radical-démocratique de l'Oberland bernois a désigné son candidat en vue des élections au gouvernement. Il s'agit du député au Grand Conseil et président de la commune de Spiez Peter Widmer, âgé de 50 ans.

Actuellement, cinq candidats radicaux sont déjà en lice: Geneviève Aubry, Alfred Rentsch, Rolf Schneider, Charles Kellerhals et Peter Widmer.

Le 22 janvier prochain, l'assemblée de délégués du parti cantonal désignera ses candidats. Deux ou trois, la question est encore ouverte. (ats)

Pas de procédure disciplinaire contre la commission de gestion

Dans le contexte de l'affaire des caisses noires, le gouvernement est opposé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre la commission de gestion du Grand Conseil. Les bases juridiques font défaut, a indiqué vendredi le gouvernement bernois dans sa réponse écrite à une motion déposée par la députée Leni Robert (liste libre).

La parlementaire bernoise reprochait à la commission de gestion d'avoir «gravement contrevenu» à son devoir de contrôle en ne réagissant pas aux manquements du gouvernement bernois et de l'administration.

Le Conseil exécutif explique que les parlementaires ne sauraient être assimilés à des fonctionnaires. En conséquence, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une procédure disciplinaire. (ap)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Délibération du Gouvernement 107.000 francs pour le tourisme

Par arrêté, le Gouvernement a fixé au 15 janvier l'entrée en vigueur de la loi adoptée le 24 octobre dernier par le Parlement sur les mesures d'assistance et la privation de liberté.

Tourisme. - Des subventions d'un montant global de 107.000 francs, représentant 50% des coûts pouvant être pris en considération, sont octroyées aux organismes du tourisme du canton pour l'aménagement et l'équipement de leurs locaux. Cela concerne l'Office jurassien du tourisme et le Syndicat d'initiative régionale de la région delémontaine ainsi que l'Office du tourisme des Franches-Montagnes.

Institut Saint-Germain. - Une subvention de 120.000 francs est octroyée à l'Institut Saint-Germain, de Delémont, pour le financement des travaux de protection contre l'incendie exigés par l'assurance immobilière. Cette subvention constitue une avance sur la subvention totale de rénovation du bâtiment. En mai 1985, les communes membres de l'association ont voté un crédit de 1.680.000 francs pour cette rénovation et présenté des demandes de subventionnement aux instances fédérales et cantonales.

A la fin de l'année, le Département fédéral de justice et police a décidé d'accorder une subvention de 675.000 francs, le dossier pour l'octroi de la sub-

vention cantonale est en préparation pour être soumis au Parlement. Toutefois, il y a urgence à prendre des mesures de protection contre l'incendie compte tenu des risques encourus en un tel genre d'institution.

Saignelégier. - L'exécutif cantonal a approuvé la modification du règlement d'organisation et d'administration de l'Hôpital et Foyer Saint-Joseph, à Saignelégier, adoptée par l'assemblée des délégués du syndicat le 1er février 1985. (rpju)

Centre de loisirs des Franches-Montagnes Satisfait

Après les manifestations d'inauguration de la patinoire du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, les responsables du CL ont tout lieu d'être satisfaits! Le patinage avec les exhibitions des élèves de Mlle Caroline Christen laisse bien augurer de l'avenir de cette discipline aux Franches-Montagnes.

Le jeu du pronostic a permis de découvrir deux «heureux gagnants», qui ont trouvé le résultat précis du dernier match Ajoie - Bienne.

M. René Girardin, maître secondaire à Saignelégier, gagne le vélo de course Condor, tandis que M. P. Schaffroth, des Breuleux, gagne une carte de crédit pour le Centre de loisirs. (comm)

La faillite d'Ervin Piquerez SA transformée en concordat 200 emplois consolidés à Bassecourt

La troisième assemblée des créanciers de la faillite d'Ervin Piquerez SA a eu lieu hier à Bassecourt, sous la présidence de M. Jean-Louis Chapuis, préposé à l'Office des faillites de Delémont, a communiqué la FTMH Delémont, qui pousse:

A une très large majorité, cette assemblée a accepté les propositions concordataires qui procureront un dividende de 45%. C'est une très bonne nouvelle pour les travailleurs et les travailleuses de Piquerez Burckard SA entreprise dont l'existence même était menacée par cette faillite.

Décidée au début de 1984, la restructuration des manufactures de boîtes de montres Ervin Piquerez SA et la Générale SA devait permettre la liquidation en douceur des deux entreprises qui occupent, du temps de la haute conjoncture, 1000 personnes dans huit localités jurassiennes.

Si la liquidation de la Générale SA s'est déroulée jusqu'ici selon les plans prévus, Ervin Piquerez SA demandait le 5 décembre à être mis au bénéfice d'un sursis concordataire.

Accordé le 13 décembre 1984, ce concordat était révoqué le 21 mai 1985 malgré tous les efforts que déploya Me Lau-

rent Helg, commissaire désigné pour tenter de le réaliser. Prononcée le 4 juin 85 par le président du tribunal de Delémont, la faillite révéla que l'existence de la nouvelle société Piquerez Burckard SA pouvait être mise en cause.

Grâce à la bonne volonté de tous les partenaires intéressés, cette entreprise qui fabrique des boîtes de montres bracelet ou de poche de toutes les formes, de toutes les gammes et de matériaux nobles ou économiques peut envisager l'avenir avec confiance.

La FTMH tient à remercier tous ceux

qui ont contribué à ce résultat, et particulièrement M. Jean-Louis Chapuis qui a agi tout au long de cette affaire avec dévouement et ténacité. (comm)

Gouvernement et Conférence francophone de Paris Pas content!

Sous la présidence de M. François Mertenat, le Gouvernement a tenu cette semaine sa première séance de l'année. Il a décidé d'écrire au Conseil fédéral pour lui faire connaître son opinion concernant la décision du Département fédéral des Affaires étrangères qui a décliné l'invitation d'une participation de la Suisse à la Conférence des pays francophones, le mois prochain, à Paris.

Le Gouvernement jurassien estime, quant à lui, que la Confédération doit y être représentée et qu'une délégation pourrait être constituée, notamment de membres d'exécutifs cantonaux romands.

Il a souligné en particulier que la Constitution fédérale reconnaît quatre langues nationales, dont le français, et que l'importante population d'expression française du pays ne peut ignorer les activités d'autres personnes qui, par le monde, utilisent la même langue, laquelle constitue le fondement et le véhicule de toute une culture.

L'exécutif cantonal relève en outre que le Conseil fédéral lui-même a toujours souhaité que des relations amicales soient entretenues entre la Suisse et la France, tout récemment encore dans le cadre des discussions et des échanges de lettres relatives à l'imposition des travailleurs frontaliers français. (rpju)

Situation du marché du travail

Le Service des arts et métiers et du travail a recensé 558 chômeurs, 273 hommes, 285 femmes, à fin décembre 1985, soit une diminution de 6 unités (+14 h., -20 f.) par rapport à fin novembre 1985.

Les principales variations sont observées dans la métallurgie +9 h., -3 f.; l'horlogerie -18 h., -9 f.; les métiers de bureau +1 h., -10 f.; la vente +1 h., -5 f.; l'enseignement

+3 h., -7 f.; les personnes sans qualifications +8 h., +16 f.

VARIATIONS PAR DISTRICT

| Par district | Nov. 85 | Déc. 85 | Ecart |
|---------------|---------|---------|-------|
| Delémont | 252 | 254 | + 2 |
| Porrentruy | 276 | 271 | - 5 |
| Fr.-Montagnes | 36 | 33 | - 3 |

Totaux 564 558 - 6

Le taux de chômage reste inchangé: 1,8%. (rpju)

SOULCE

Braconnier pincé

La semaine dernière, le garde-chasse cantonal a pincé un braconnier de Soulcé alors que ce dernier venait d'abattre un sanglier à l'Envers Folpotat. Un procès-verbal a été adressé au juge. (cp)



Assemblée du CAS au Boéchet

Nouveau-né des sociétés du village, le Club alpin suisse (CAS) tiendra ses assises le lundi 13 janvier à 20 heures à la Gare du Boéchet. Que chacun en prenne bonne note. (jmb)

COURROUX

Explosion et incendie grave

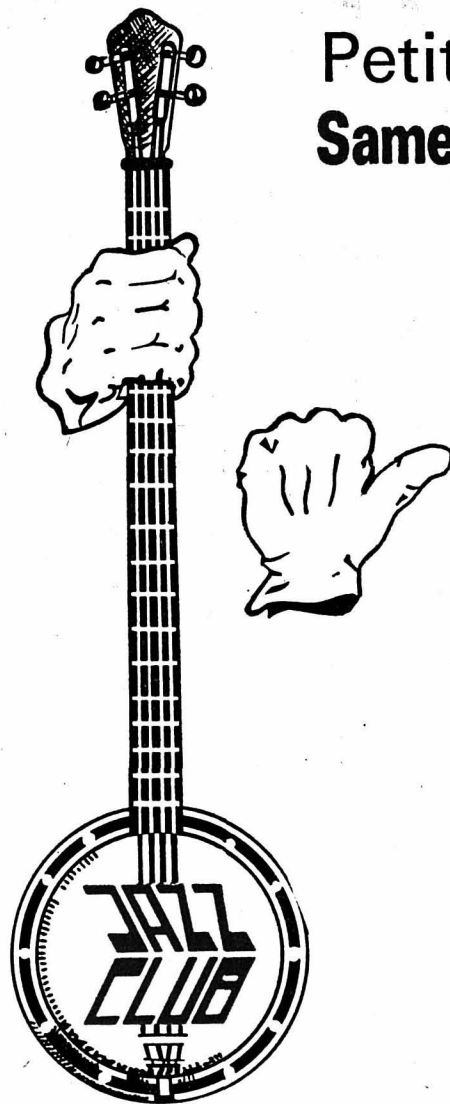
Hier à 18 h., un incendie s'est déclaré à Courroux dans l'immeuble de l'ancienne boucherie Voisard comprenant trois appartements non occupés. Une explosion s'est produite dans une pièce du deuxième étage provoquant un incendie relativement important. Lors de cette explosion sont encore inconnues pour l'instant. Le bâtiment est partiellement détruit. C'est grâce à une intervention énergique du corps des sapeurs-pompiers de Courroux que la propagation de l'incendie à l'ensemble de l'immeuble a été évitée.

VISION 2000
ORDINATEURS OPTIQUES
Maitres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

Equipements et applications en micro-informatique professionnelle et personnelle.
FFE électronique informatique
A. Friedrich SA
22, rue Daniel-Jeanrichard
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039 / 23 54 74

Assurances
LA GENEVOISE
23 22 18
Agence générale pour les cantons de Neuchâtel et du Jura
Jaquet-Droz 60 - Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds
Agent général: R. Jeanbourquin

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...



La Chaux-de-Fonds

Petit Nouvel-An aux Endroits
Samedi 11 janvier 1986, à 21 heures

avec

Superbonus
JAZZBAND
6 musiciens de Berne

et

"OLD FASHION"
JAZZBAND
9 musiciens de Neuchâtel

Style traditionnel

Favorisez les annonceurs de cette page

SBS. Une idée d'avance.

Société de Banque Suisse

Le Locle
La Chaux-de-Fonds

Boulangerie-Pâtisserie

P.-A. Boillat
En face du Marché Migros

Spécialité du samedi:
gâteau à la crème du Jura

Daniel-JeanRichard 22
☎ 039/23 09 66

COPI

Avenue Léopold-Robert 108,
☎ 039/23 97 33, La Chaux-de-Fonds

Reproduction de tous documents
Agrandissement - Réduction
Photocopies grand format
Plastifiage - Reliure
Fournitures pour les graphistes
Letraset - Mécanorma - Papier calque
héliographie

Ara-Color
Balance 6
☎ 039/28 44 24
2301 La Chaux-de-Fonds
Votre magasin de peinture
Bâtiments - Carrosserie
Industrie - Beaux-Arts
Papiers peints - Matériel
Outils
Cheminées de salon

la cuisine
Agencement de cuisines
Exposition:
Progrès 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 16 32

Café-Restaurant des Endroits
Jean-Pierre Vogt
Spécialités: Jambon - Röstis
Fondue chinoise
Cuisse de grenouilles
Jambon à l'os
☎ 039/26 82 82
2300 La Chaux-de-Fonds

MULLER musique S.A.
L.-Robert 50
La Chaux-de-Fonds
Le lecteur de compact disc REVOX B 225 crée l'événement
Fr. 1795.-
STUDER REVOX

LA CHAUX-DE-FONDS

cela va se passer

Soirée disco: RTN 2001 sur la scène

Une soirée disco originale ce soir à la Maison du Peuple dès 20 h. 30. Un «light show» bien sûr mais aussi les animateurs de RTN 2001 sur écran géant.

La soirée présentée par «Music Connection» à l'occasion du Petit Nouvel-An sera animée par la radio cantonale. Les quatre animateurs seront filmés, en plein travail, dans la salle, et leur image projetée sur l'écran géant de la scène devant les danseurs. (Imp)

Platinum: disco «light»

Autre soirée disco ce soir à l'Ancien Stand, dès 20 h. 30. Platinum présente son super disco «light show» avec projection de clips vidéo sur écran géant. (Imp)

Petit Nouvel-An du Jazz Club

L'Old Fashion Jazz band, neuf musiciens dans le style traditionnel diversifié par les arrangements du clarinettiste G. Sunier.

Le Jazz band Superbonus (à la trompette Eric von Niederhäusern), sept musiciens tous professionnels dans le sillage de Armstrong-Bechet, Ellington et des «negro spirituals», joueront ce soir samedi 11 janvier dès 21 heures au Restaurant des Endroits. Une double première pour cette soirée du Petit Nouvel-An du Jazz-Club. (Imp)

Thé dansant à l'Ancien Stand

Gilbert Schwab propose demain dimanche 12 janvier à 15 heures son premier thé dansant à la petite salle de l'Ancien Stand. Danse de salon pour tous ceux qui apprécient ce délassément ou ambiance chaleureuse pour ceux qui simplement désire passer un moment en compagnie tout en savourant la musique d'hier et de toujours, c'est ce qui sera offert durant ce thé dansant. (dm)

Henri Guillemin au Club 44

«L'assassinat des trois premières Républiques françaises» est le thème des trois causeries qu'Henri Guillemin donnera au Club 44 ces trois prochains lundis. La première, lundi 13 janvier à 20 h. 30, sera consacrée au complot de 18 Brumaire 1799. La Première République française, née en septembre 1792, tombait avec ce coup d'Etat, victime d'un complot où banquiers et fournisseurs de l'armée jouaient le rôle principal, Bonaparte n'étant que leur instrument. (comm)

**Réception
des avis
mortuaires
jusqu'à
22 heures**

Cartes de visite:
Imprimerie Courvoisier SA

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Telex 95 2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30 979.

Rédaction:

Redacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Redacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magasine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

Remise de chèques de la Table ronde Cinq institutions bénéficiaires



Les représentants des bénéficiaires: à droite, le CSP, l'Escale, les Billodes et à gauche, Mme Piroué du Foyer de l'écolier et MM. J.-M. Fallet, R. Renaud, R. Bourgeois de la Table; et à côté de lui, le Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises. (Photo Impar-Gerber)

Heureuse tradition que celle de la Table ronde qui, chaque année, distribue quelques chèques appréciés à diverses institutions sociales.

La cérémonie avait lieu hier soir. Les membres de la Table ronde de La Chaux-de-Fonds avaient bien travaillé; en vendant le coquet bouquet de 2500 roses, en bossant dur à la Braderie, ils ont réussi la belle somme de 12.000 francs. De quoi faire quelques fleurs à diverses institutions.

Aucun des heureux bénéficiaires n'a été pris de court et lors de la remise des chèques, l'utilisation en était déjà programmée: le Foyer des Billodes du Locle, pourra doter son établissement d'un magnétophone et de colonnes sonores; à l'Escale, les chaises de la salle à manger seront changées et deviendront moins dangereuses; le Centre social protestant pourra augmenter son action du «Budget des autres», le Foyer de l'écolier atténuera un peu le rouge violent de ses chiffres comptables et le Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises

obtient le coup de pouce nécessaire au changement de son bus.

Le Service-Club a bien rempli son objectif et l'on peut dire au public aussi, pour l'année à venir, que l'important c'est toujours la rose, celle de la Table ronde en particulier. (ib)

LE CLUB DE PÉTANQUE LES MEUQUEUX

a le profond regret
de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Michel DARTIGUENAVE

membre actif du club,
mari d'Huguette
et père de Fabienne et Christophe.

Pour les obsèques prière
de se référer à l'avis de la famille.

751

LA SECTION DES MAÎTRES BOULANGERS-PÂTISSIERS

La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Michel DARTIGUENAVE

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

795

Dans notre peine immense, nous avons ressenti avec une profonde émotion combien grandes étaient l'affection, l'amitié et l'estime portées à notre cher époux, papa, parent et ami

MONSIEUR CHARLES NIKLÈS

Dans l'impossibilité de répondre aux innombrables marques de sympathie nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus durant ces jours d'épreuve par leur envoi de fleurs, de dons, leurs messages de condoléances de sympathie.

Un grand merci tout spécial aux médecins et au personnel soignant de l'hôpital et aux sœurs visitantes pour leur dévouement.

LOUISE NICKLÈS ET FAMILLE

SAINT-IMIÈRE, le 7 janvier 1986.

598

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de séparation.

Merci de votre amitié.

La famille de

MONSIEUR CHARLES VON ALLMEN

4268

Le Locle

La famille de

MADAME GERMAINE MONTANDON-COQUARD

très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

50030

Je lève mes yeux vers les montagnes,
d'où me viendra le secours, le secours
vient de l'Eternel qui a fait les Cieux
et la terre.

Monsieur et Madame Jean-Claude Ducommun-Aebi, à Colombier;

Monsieur Michel Ducommun, à Colombier;

Madame et Monsieur Hermann Pfister-Ducommun et leurs enfants,
à Caracas;

Monsieur et Madame André Ducommun;

Les descendants de feu Gottlieb Staehli,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul DUCOMMUN

leur cher et regretté papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement mercredi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1986.
Progrès 91.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 13 janvier, à 16 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Claude Ducommun,
3, rue des Coteaux,
2013 Colombier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4235

Ne pleurez pas au bord de ma tombe.
Approchez-vous doucement, pensez
combien j'ai souffert et accordez-moi
le repos éternel.

Madame René Pellet-Monnier:

Madame et Monsieur Charles Eggli-Pellet:

Madame et Monsieur Rémy Camponovo-Eggl
et leurs enfants Tania et Ludovic;

Madame Hélène Blank-Pellet:

Madame et Monsieur Luc Jauner, à Prévèrenges,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,

Madame et Monsieur Jean-François Caratti, à Viganello
Lugano, leurs enfants et petit-fils;

Monsieur et Madame Raymond Richard:

Monsieur Michel Vuilleumier, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René PELLET

enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 87^e année.

Repose en paix cher époux,
papa et grand-papa.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 janvier 1986.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Stand 10.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

745

LES HAUTS-GENEVEYS

En effet, c'est de sa plénitude que nous
avons reçu grâce sur grâce. Car la loi a
été donnée par Moïse. La grâce et la
vérité sont venues par Jésus-Christ.
Jean 1/16, 17.

Mademoiselle Emma Andrié;

Monsieur et Madame Maurice Andrié-Paratte et leurs enfants:

Christianne et Jean-Claude Mirabile et leurs enfants
Christophe et Stéphane,

Bernard et Anne Andrié et leur petite Harmony;

Les descendants de feu Alfred Schenk;

Les descendants de feu Jules Andrié;

Madame Thérèse Marguéron,

ainsi que les familles parentes et alliées annoncent l'entrée dans la paix de Dieu de

Madame

Paul ANDRIÉ

née Elisabeth SCHENK

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenue paisiblement dans sa 93^e année.

2208 LES HAUTS-GENEVEYS, le 10 janvier 1986.
Gare 1.

Je vous laisse la paix,
je vous donne ma paix.
Jean 14, 27.

La cérémonie aura lieu lundi 13 janvier.

Culte à la chapelle des Hauts-Geneveys à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

3557

● Voir autres avis mortuaires en page 26 ●



Nos occasions

Opel Corsa 1,2

3 p., blanche, 1984-12, km 11400, Fr. 9200.-
état de neuf

Opel Kadett 1,3

5 p., rouge, Fr. 5500.-

VW 1302

2 p., blanche, Fr. 3500.-

Lancia Beta 2,0

beige, 1981, km 49.000, Fr. 6900.-

GARAGE de L'AVENIR

Progrès 90, tél. 039/22 18 01
2300 La Chaux-de-Fonds

ROTISSERIE - AU CAFIGNON -

Croix-Fédérale 35
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 47

On fête le petit Nouvel-An

Au menu, nous vous proposons:

L'escalope de truite saumonée à la parisienne

Le consommé queue de boeuf

Le feuilleté de ris de veau aux poireaux

Le granité à la Williamine

Le train de côte de boeuf à la cheminée, les pommes dauphines, les endives braisées aux amandes grillées, la tomate provençale

La ronde des fromages

La salade de fruits exotiques fraîche

Danse et ambiance assurées par l'animateur Jack Frey.
Prière de réserver votre table.

D'avance merci.

LES CŒUDRES

Dieu est Amour

Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine DUBOIS née HILD

que Dieu a rappelée à Lui, mercredi, dans sa 77e année, après une courte maladie.

Les familles affligées.

LES CŒUDRES, le 8 janvier 1986.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Les Coeudres 36,
2314 La Sagne.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

744

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur Marcel NOTZ

ont le pénible devoir d'annoncer son décès subit, survenu dans sa 72e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1986.

Culte au Centre funéraire lundi 13 janvier, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: République 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4246

Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse.

II Cor. 12, 9.

Monsieur Jean-Paul Stucki:

Madame et Monsieur Jean Bezençon-Stucki,

Nicole Bezençon, à Bâle,

Hélène Bezençon,

Pierre et Laurence Bezençon-Oppliger, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Pierre-André Stucki-Hirschi, La Conversion,

Geneviève Stucki, à Lausanne,

Anne Stucki, La Conversion,

Pascal Stucki, La Conversion;

Madame Gilbert Pellaton, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Pellaton, Dubois, parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Elisabeth STUCKI née PELLATON

qui s'est endormie, dans sa 79e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 janvier 1986.

Le culte aura lieu au Centre funéraire lundi 13 janvier à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de Tête-de-Ran 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4201

LA MAISON R. LUTHY & Cie

Papiers peints

LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL

sera fermée pour cause de deuil
lundi 13 janvier toute la journée

796

L'AMICALE Cp. III 224

fait part à ses membres du décès de

Monsieur Robert LUTHY

ancien officier

Les membres sont invités à participer à la cérémonie qui aura lieu au Centre funéraire lundi 13 janvier à 10 heures.

808

PARTENAIRE-CONTACT

SYLVIE

27 ans, simple, calme, sereine, affectueuse, aimant la nature, la vie de famille, désire faire la rencontre d'un monsieur gentil et sérieux. Réf. 268499

FRANCINE

ravissante dame dans la quarantaine, grande, blonde, sportive, elle aime aussi la danse, les voyages, ski, tennis, voile, motos, natation, malgré ses nombreuses activités elle rêve de l'homme avec lequel elle pourra partager sa vie et ses sentiments. Réf. 47859

ALEXANDRE

55 ans, d'aspect jeune et soigné, très bonne situation, aimant la marche, natation, la danse, ski de fond. Il aimerait rencontrer une dame entre 45-55 ans, gentille et fidèle. Réf. 55177

Case postale 252
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 70 70 jusqu'à 19 h. ainsi que le samedi

Dans toute la Suisse romande

A remettre à proximité de NEUCHÂTEL dans important CENTRE COMMERCIAL, un superbe magasin de

bijouterie-horlogerie

(+ métaux-cristaux)

Agencement moderne conventionnel avec secteur de réparations-rhabillages.

Grandes devantures-expositions à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble (face Banque UBS). Système de sécurité vol-alarme conforme.

Reprise du stock récent au prix de revient.

Excellente affaire à exploiter sur le plan familial ou institutionnel. Demander renseignements sans engagement sous chiffre 87-1585 à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 148, 2001 Neuchâtel.

DAME

veuve, dans la soixantaine cherche compagnon pour rompre solitude

Ecrire sous chiffre ZL 88 au bureau de L'Impartial

PETITES ANNONCES

Perdus - trouvés

PERDU jour de Sylvestre, chevalière initiales J.A.; souvenir de famille. Bonne récompense. ☎ 039/23 82 14.

Chambres à louer

CHAMBRE avec pension: tout de suite. ☎ 039/23 38 08 entre 11 h et 15 h.

Chiens - chats à donner

CHIOTS, 2 mois, contre bons soins. ☎ 039/36 12 93 ou 36 12 45.

A vendre

FRAISEUSE A NEIGE TORO, modèle 826, moteur Basco 8 CV à 4 temps, révisée, en parfait état. Fr. 2400.- ☎ 039/23 91 94 après 19 heures

HORLOGE pour réglage allumage des vitrines ou autres appareils 220 V/380. ☎ 039/28 66 30.

PATINS A GLACE ARTISTIQUES pour homme No 42 + 1 pointe de ski aluminium.

VISIONNEUSE HAHNEL, moteur marche avant-arrière, colleuse, bobines 240 m maximum, écran 9 cm sur 12 cm. Prisme 16 faces centré au laser, ralenti. Fr. 300.- ☎ 039/35 13 07.

REMORQUE ERKA, grand modèle, belle occasion. ☎ 039/31 33 82 (repas).

MACHINE A LAVER LINGE. Sur roulettes. Encore sous garantie. Prix Fr. 1200.- ☎ 039/31 22 04.

AGENCEMENT DE CUISINE (frigo, congélateur, cuisinière, hotte) stratifié brun, très bon état, longueur 305 cm, prix avantageux. ☎ 039/28 22 37.

Tarif réduit

85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)

annonces commerciales

exclues

Urgent Qui veut monter

cheval

contre sa pension ?

☎ 039/23 64 61 entre 12 et 13 h 30 ou à partir de 19 h.

Auberge des Rochettes

Franco Fontebasso
route du Valanvron
☎ 039/28 33 12

vacances annuelles

fermé du 13 janvier au 3 février

Restaurant de La Place

La Chaux-de-Fonds

Menu du Petit Nouvel-An

Samedi 11 janvier

La Terrine Maison garnie

L'Escalope de Veau aux Champignons

Légumes

Les Pommes frites

Le Dessert

Danse et cotillons avec Gérald

Fr. 15.-

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom:

Domicile:

No - Localité:

Signature:

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

dimanche

TELEVISION RADIO

Suisse romande

France 1

a2 Antenne 2

France régions 3

Divers

- 8.45 Winnie l'ourson
- 9.05 Sauce cartoon
- 9.25 Corps accord
Chaîne alémanique:
- 9.55 Ski alpin
Coupe du monde, slalom spécial dames, en Eurovision de Bad-Gastein.
- 10.00 Coup de cœur
- 11.00 Tell Quel
Les volets clos.
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 Benny Hill
- 13.10 Téléjournal
- 13.15 Jeu du tribolo
- 13.30 Fame
- 14.20 Jeu du tribolo
- 14.30 Le temps de l'aventure
Dhaulagiri, la montagne des vents.
- 15.05 Les pionniers du Kenya
La hyène dévore tout. Les Grant font la connaissance de leurs proches voisins, les Palmer.
- 16.10 Escapades
- 17.05 Disney Channel
- 18.20 Vespérales
Avec F. Morel.
- 18.30 Sport
- 19.30 Téléjournal

- 8.00 Bonjour la France
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 11.00 Messe
- 12.00 Télé-foot 1
- 13.00 Le journal de la une
- 13.25 Starsky et Hutch
Starsky contre Hutch. Starsky et Hutch enquêtent dans une salle de danse sur le meurtre de deux filles.
- 14.20 Les habits du dimanche
- 15.05 Alice au pays des merveilles
- 15.30 Sport dimanche
Judo, tennis de table.
- 16.40 Scoop à la une
Invité: J. Marais.
- 17.30 Les animaux du monde
- 18.00 Pour l'amour du risque
Le chien qui en savait trop.
Jennifer visite une exposition canine où elle a inscrit son chien, Février.
- 19.00 7 sur 7
- 20.00 Le journal de la une

- 9.05 Informations
- 9.10 Gym-tonic
- 9.45 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récéré A2 dimanche
Dorothee; Candy.
- 11.30 Dimanche Martin
Entrez les artistes; Antenne 2 midi; Tout le monde le sait; Magnum: Visions; L'école des fans, invité: Mikhaïl Rudy; Dessin animé; Le kiosque à musique.
- 17.00 Les cinq dernières minutes
Mort à la criée. Jaloué par ses concurrents, un mareyeur rochelais est retrouvé mort dans des conditions qui ne laissent aucun doute sur le fait qu'il s'agit d'un assassinat. Trois personnes peuvent être soupçonnées du meurtre.
- 18.30 Stade 2
Volleyball, ski, judo, automobile, football, tennis de table, tennis, rugby.
- 19.30 Maguy
L'amant de la famille. Maguy découvre que le futur mari de sa fille n'est autre que l'un de ses ex-amants.
- 20.00 Journal

- 9.00 Debout les enfants
Winnie l'ourson; Yvonic; Inspecteur Gadget; Lolek et Bolek.
- 10.00 Mosaïque
Vécus.
- 13.00 Emissions régionales
- 15.15 FR3 jeunesse
L'aventure; Les Entrechats; Lucky Luke; Génies en herbe.
- 17.30 Décibels
- 18.00 Culture clap
- 18.30 Documents secrets
- 19.10 FR3 jeunesse
- 19.30 RFO Hebdo
- 20.00 Benny Hill
- 20.35 L'archipel Aquitaine
Des eaux mêlées.
- 21.35 Aspects du court métrage français
Pair-impairs; Ultime refuge.
- 21.55 Soir 3

- Suisse italienne**
- 9.55 Ski alpin
 - 11.40 Un' ora per voi
 - 12.40 Ski alpin
 - 14.00 Téléjournal
 - 14.05 Ciao domenica
 - 18.10 Nature amie
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.30 Conto aperto, téléfilm.
 - 21.50 Plaisirs de la musique
 - 22.25 Téléjournal
 - 22.35 Sport-nuit - Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 8.50 Télé-cours
 - 9.55 Ski alpin
 - 10.30 Expédition polaire aujourd'hui
 - 11.00 La matinée
 - 11.45 Ski alpin
 - 13.30 Au fait
 - 14.45 Die schwarzen Brüder
 - 15.10 Dimanche magazine
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Concert
 - 18.45 Sport
 - 19.30 Téléjournal
 - 20.10 Anna Karénine, film.
 - 21.40 Ciné-nouveautés
 - 22.00 Téléjournal
 - 22.20 Au fait
 - 23.20 Bulletin de nuit

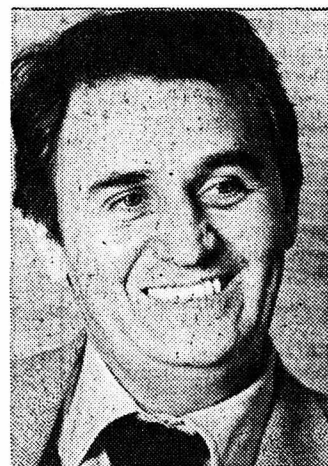
- Allemagne 1**
- 9.30 Programmes de la semaine
 - 10.00 Peintres français
 - 11.15 David und Sara
 - 12.00 Tribune des journalistes
 - 12.45 Téléjournal
 - 13.15 Magazine de la semaine
 - 13.45 Pan Tau
 - 14.15 Artisanat et art
 - 14.45 Ludwig Thomas, film.
 - 16.45 Globus
 - 17.20 Conseiller de l'ARD
 - 18.05 Téléjournal - Sport
 - 18.40 Lindenstrasse
 - 19.10 Miroir du monde
 - 19.50 Panorama sportif
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Rudis Tagesshow
 - 20.45 Spartacus, film.
 - 23.55 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 8.45 Programmes de la semaine
 - 9.15 Culte évangélique
 - 10.00 Stadtschreiber
 - 11.00 Mosaïque
 - 11.45 Ski alpin
 - 12.45 Informations
 - 13.15 Sterben lernen leben lernen
 - 13.45 Dimanche après-midi
 - 16.35 Münchener Freiheit
 - 17.20 Informations - Sport
 - 18.25 Les Muppets
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Die Schwarzwaldklinik
 - 20.15 Alles aus Liebe, film.
 - 21.15 Informations - Sport
 - 21.30 Wer war Edgar Allan?
 - 22.55 Témoin du siècle
 - 24.00 Informations

- Allemagne 3**
- 9.00 Telekolleg
 - 12.00 Cours d'anglais
 - 16.00 Magazine pour les sourds
 - 16.30 Votre patrie, notre patrie
 - 17.30 Hallo Spencer
 - 18.00 Hobbythèque
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Annie Waschsalon
 - 20.00 Je porte un grand nom
 - 20.45 Tips aus der Szene
 - 21.30 Lindenstrasse
 - 22.00 Sport



A 20 h Maître du jeu
Avec Leslie Caron, Cliff de Young, etc.
Le mariage de Tony et Marianne s'est terminé par un drame: à l'instigation de Kat, la jeune femme avait caché à son mari qu'elle souffrait d'un anévrisme.
Photo: Leslie Caron et Cliff de Young. (tsr)



A 20 h 35 Le grand carnaval
Film d'Alexandre Arcady (1983), avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berry, etc.
En 1942 et dans les mois qui suivirent le débarquement allié en Afrique du Nord. L'histoire conflictuelle de deux hommes longtemps amis.
Durée: 130 minutes
Photo: Roger Hanin. (tf1)



A 20 h 35 La colère de Maigret
Avec Jean Richard, Michel Beaune, Jean Negroni, etc.
Deux meurtres entraînent Maigret dans le quartier de Pigalle. Dans le monde corrompu où il mène son enquête, Maigret aura du mal à sauvegarder sa réputation.
Photo: Jean Richard, Michel Valmer et Lorella Diccio. (a2)



A 22 h 30 La tête d'un homme
Film de Julien Duvivier (1932), avec Harry Baur, Gina Manès, Valéry Inkijhoff, etc.
Vers 1932, dans la région parisienne. Un jeune homme est arrêté pour le meurtre d'une rentière. Mais le commissaire Maigret le croit innocent.
Durée: 90 minutes.
Photo: Valéry Inkijhoff et Harry Baur. (fr3)

- 20.50 Dis-moi ce que tu lis
Avec P. Raymond.
- 21.45 Les grandes familles
Le prince Johannes von Thurn und Taxis.
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Table ouverte
- 0.05 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

- 22.45 Sport dimanche soir
- 23.45 Une dernière
- 0.05 C'est à lire

- 22.05 Projection privée
Michel de Grèce.
- 22.55 Musiques au cœur
Kiri Te Kanawa.
- 23.40 Edition de la nuit
- 0.05 Bonsoir les clips

24.00 Prélude à la nuit

RAI 1

- 10.00 Il meraviglioso circo del mare
- 10.30 La famiglia Day
- 11.00 Santa Messa
- 11.55 Segni del tempo
- 12.15 Linea verde
- 13.00 TG l'Una
- 13.30 TG 1-Notizie
- 13.55 Toto - TV - Radiocorriere
- 14.00 Domenica in...
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 La piovra
- 21.40 La domenica sportiva
- 22.55 Musicanotte
- 23.45 TG 1 - Notte

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 10 h, 19 h, 22 h et 23 h); 9 h 10, Messe; 10 h 05, Culte protestant; 11 h 05, Pour Elise; 12 h 30, Midi première; 13 h, Belles demeures, demeures de belles; 14 h 15, Scooter; 17 h 05, Salut pompiste; 18 h 30, Soir première; 18 h 45, Votre disque préféré; 20 h 05, Du côté de la vie; 23 h 15, Jazz me blues; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 10, L'Eternel présent; 11 h 30, Concert du dimanche; 13 h 30, Pousse-café; 14 h 30, Le dimanche littéraire; 15 h 15, Festivals et concours sous leur bon jour; 18 h 30, Mais encore? 20 h 05, Espaces imaginaires: Joyeux anniversaire, Wanda June, de K. Vonnegut jr; 22 h, Les petites filles monstrueuses de la littérature; 23 h, Déca-drage; 0 h 05, Notturmo

Suisse alémanique
9 h, Palette; 10 h, En personne; 12 h, Dimanche midi; 13 h 30, Le coin du dialecte; 14 h, Arena: Die Stellenanzeige, pièce de M. Gerig; 18 h, Welle eins; 18 h 45, Parade des disques; 19 h 45, Entretien sur le tiers monde; 20 h, Doppelpunkt; 21 h 30, Bumerang; 22 h, Rarités et tubes: Lieder de S. Vega à K. Wecker; 24 h, Club de nuit.

SKY CHANNEL

- 8.00 Fun Factory
- 12.00 Sky Trax
- 14.35 Sports
- 18.30 Inspecteur Gadget
- 19.00 Lost in Space
- 20.00 The Magician
- 20.55 Fighting Back
- 23.25 Sky Trax

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

- 9.00 Jazz
Une émission pour les mordus du jazz
- 11.00 2001 l'Odyssée du rire
- 12.00 Dédicaces
- 14.00 Sports ou Couleur 3
- 17.00 Loup-Garou
Les succès de l'heure
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Magazine neuchâtelois
Documents sonores sur le passé neuchâtelois récent
- 19.00 Journal
- 19.15 Musical Paradise
Pour les jeunes
- 23.00 Fin

Kiri Te Kanawa a été anoblie par la reine d'Angleterre

A2 à 22 h. 35
Kiri Te Kanawa qui interprétait Donna Elvira dans le «Dom Giovanni» de Mozart mis en scène au cinéma par Joseph Losey (retransmis le 29 décembre dernier) est l'un des plus prestigieux sopranos de notre temps.
Son visage étrange aux pommettes haut placées dans un beau masque au teint cuivré trahit un peu ses origines. Née à Gisborne, en Nouvelle-Zélande, elle est la fille d'une Européenne mais son père, lui, était un Maori.
C'est dans son pays natal qu'elle a commencé ses études musicales qu'elle a ensuite poursuivies en Europe en 1966. Voici quinze ans, elle était engagée dans la troupe de l'opéra royal de Covent Garden à Londres. Et c'est dans ce même théâtre qu'une année plus tard elle obtint son premier triomphe dans le rôle de la comtesse des «Noces de Figaro» de Mozart.
Du jour au lendemain, sa renommée devint internationale. Les opéras du

monde entier commencèrent à se la disputer: Santa Fe, San Francisco, le Metropolitan de New York où elle remporta un immense succès dans le rôle de Desdemone de l'Otello de Verdi.
Au cours de la saison 75-76, Covent Garden la revit dans la Marguerite du «Faust» de Gounod, dans la «Mimi» de «La Bohème» de Puccini et dans Tatiana d'«Eugène Oneguine» de Tchaïkovsky. Au cours de la même saison elle débutait à Paris avec un énorme succès dans ce rôle d'Elvire qui avait été celui de ses débuts à Londres.
Bien entendu, elle est retournée souvent dans son pays d'origine ainsi qu'en Australie où elle a débuté en 77 avec «La Bohème» et «Simon Boccanegra» de Verdi.
Chanteuse d'opéra, elle mène aussi de front une carrière de soliste de concert avec, à son programme, des œuvres de Richard Strauss, Gustav Mahler ou Mozart.
En juillet 1981, parée d'un invraisem-

blable «bibli» encore présent dans bien des mémoires, elle a été invitée par la reine Elisabeth II à chanter à la cathédrale Saint-Paul de Londres, lors du mariage du prince Charles et de Lady Diana Spencer. L'année suivante, la souveraine devait d'ailleurs l'anoblir en lui conférant le titre de «Dame», commandeur de l'Empire britannique.
On a vu souvent cette magnifique chanteuse à la télévision notamment dans «Les noces de Figaro» (mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle) ainsi que «Manon Lescaut» et «La chauve-souris». Néanmoins, c'est le «Dom Giovanni» de Losey qui, en 1979, a drainé vers elle un immense public populaire.
On ne compte plus ses enregistrements dont certains peuvent parfois surprendre comme «West Side Story» sous la direction du compositeur Leonard Bernstein ou «Blue skies», une anthologie des plus célèbres chansons de ces cinquante dernières années. Son album de «Chants de Noël» devrait en outre paraître à l'automne prochain. (ap)

A propos

La retraite des vainqueurs

Eddy Merckx, constructeur de bicyclettes, Fritz Chervet, aide-géomètre, René Vietto, retraité, Marie-Thérèse Nadig, professeur d'éducation physique dans une école pour (futurs) sportifs d'élite, Willy Faure, chauffeur de poids lourds, Gérald Rigolet, créateur en orfèvrerie, Willy Blaser, restaurateur: ils ont tous en commun d'avoir été, il y a dix, quinze ans, des champions célèbres, au moins en Suisse.

Il manquait à ce «Temps présent» (TSR / jeudi 9 janvier) un personnage important, la société du spectacle sportif qui fabrique, parfois artificiellement, les champions, leur donne souvent beaucoup d'argent, mais les laisse tomber ensuite, exploite oubliés, pour un retour à une difficile solitude. Mais peut-on demander à la télévision de contribuer à faire son propre procès, de pygmalion et d'apprentie-sorcière?

Qu'eussent-ils été (ou elle, puisqu'il y avait tout de même une femme) sans le sport? Que sont-ils devenus par le sport? Comment ensuite se sont-ils recyclés? L'argent qu'ils ont gagné, qu'en ont-ils fait? Ont-ils tous gagné les mêmes sommes (car il doit bien y avoir une différence fondamentale entre un Merckx et un Rigolet)? Ne cherchons point. Si peut-être quelques-unes de ces questions ont été suggérées dans le document de Claude Schauli et de Liliane Annen, il n'y eut point de réponse, ou presque.

Chez l'un, on sent percer la joie de la nouvelle réussite, dure à conquérir, chez l'autre des blessures de l'enfance pas encore refermées. Mais le commentaire, parfois, en rajoute, qui dramatise une situation que rien, ni dans l'image, ni dans les mots prononcés, ne rendait dramatique apparemment. Alors on doute un peu de sa plausibilité...

Voici donc l'expression d'une assez profonde déception. Il n'y avait dans ce document que l'esquisse de quelques portraits sommaires. Mesurons: 55 minutes pour sept personnes, cela fait huit minutes chacun, le temps de ne rien dire, de ne rien montrer.

Et puis, pourquoi seulement des vainqueurs? Pourquoi pas aussi des anciens professionnels modestes rentrés dans le rang? Et qui, parmi eux, est heureux maintenant?

Freddy Landry

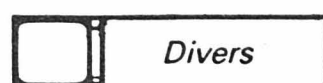
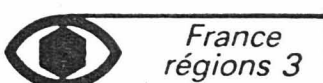
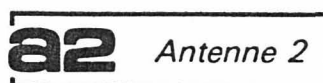
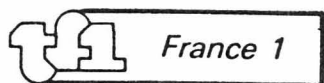
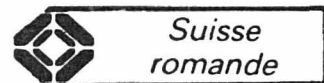
note brève

Le Pen: sondage

La plus efficace des protestations, non contre Le Pen, c'est du folklore, mais contre le spectacle-info du «Défi», ce serait le silence, à tout le moins la discrétion. Car le vice le plus grave, démonstration faite mercredi dernier, c'est finalement l'ennui assez subtil distillé par une émission même pas tellement spectaculaire, duplex ou non.
A noter, toutefois, les sondages, supposés ou admis sérieux. 30 pour cent des téléspectateurs, après l'émission, approuvent les idées et les méthodes de Le Pen, contre 70 pour cent qui désapprouvent. Il n'y a ainsi aucune abstention: c'est bizarre, non?
Mais ce résultat diffère-t-il vraiment beaucoup du sondage préalable, en certains de ses questions, avec un 43 pour cent d'accord pour trouver que les immigrés font problème (contre 57), 44 pour cent pour admettre la peine de mort dans certains cas, et 21 pour trouver un Le Pen «nécessaire». Torracinta, apprenti-sorcier? (fjly)

samedi

TELEVISION RADIO



- 10.30 Svizra rumantscha
- 11.15 Corps accord
- 11.30 L'antenne est à vous
- 11.50 Ski alpin
Coupe du monde, descente dames, en Eurovision de Bad-Gastein.
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 La vallée des peupliers
- 13.20 Châteauvallon
- 14.15 Ski alpin
Coupe du monde, slalom supergéant messieurs, en différé de Garmisch-Partenkirchen.
- 15.25 La rose des vents
- 16.35 Sauce cartoon
- 17.05 Juke-box heroes
- 18.45 Dancin- Days
- 19.20 Tirage de la loterie
- 19.30 Téléjournal

- 8.00 Bonjour la France
- 9.00 A votre service
- 9.30 5 jours en Bourse
- 9.45 A votre service
- 10.30 Performances
- 11.00 Hauts de gammes
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal de la une
- 13.50 La séquence du spectateur
- 14.20 Matt Houston
Parfum de crime.
- 15.10 Astro le petit robot
- 15.40 Course du tiercé
- 15.50 Temps X
- 16.45 Marie Pervenche
La filière argentine. Un ministre du gouvernement sort d'un immeuble devant lequel deux gardiens de la paix sont en faction. Il monte dans une voiture officielle qui démarre aussitôt.
- 17.50 Trente millions d'amis
- 18.20 La route bleue
- 18.25 Auto-moto
- 18.55 D'accord, pas d'accord
- 19.00 Les trois premières minutes
- 19.40 Cocoricoboy
- 20.00 Le journal de la une
- 20.35 Tirage du loto

- 10.40 Journal des sourds et des malentendants
- 11.00 Le journal d'un siècle
Edition 1934.
- 12.00 A nous deux
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.25 Cosmos 1999
Question de vie ou de mort. Lee Russel était considéré comme mort depuis que le vaisseau à bord duquel il effectuait une mission avait explosé.
- 14.15 Récré A2
Les mondes engloutis; Téléchat.
- 14.50 Les jeux du stade
Ski, volleyball, ski de fond, rallye Paris-Dakar, judo.
- 17.10 Les carnets de l'aventure
L'incroyable rafiot.
- 18.00 L'homme de fer
Vol sur commande. Mark Sanger essaie de racheter son passé en s'occupant d'enfants défavorisés.
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
Casques moto: nouvelle norme de l'INC.
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Journal

- 12.30 Espace 3
- 13.15 Connexions
- 14.00 Espace 3
- 15.35 Métiers d'avenir
Vous avez dit: concepteur médiatique.
- 16.15 Liberté 3
- 17.30 Emissions régionales
- 18.55 La panthère rose
Pink blue point.
- 19.00 Soir 3
- 19.15 Actualités régionales
- 19.50 PMU
- 19.55 Les recettes de Gil et Julie
Les pommes en chemise.
- 20.05 Disney Channel
- 21.55 Soir 3

- Suisse italienne**
- 11.00 Svizra romantscha
 - 11.50 Ski alpin
 - 13.45 La forêt tropicale
 - 14.40 La boutique de maître Pierre
 - 15.00 Buzz fizz quiz
 - 16.00 Téléjournal
 - 16.05 Le vol de l'aigle
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.30 Battaglia nella galassia, film.
 - 22.30 Téléjournal
 - 22.40 Samedi-sport
Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.50 Chikita, wenn Männer Schlange stehen, film.
 - 11.30 TV scolaire
 - 11.55 Ski alpin
 - 13.30 Téléjours
 - 16.20 Téléjournal
 - 16.25 Les Fraggles
 - 16.55 Magazine des sourds
 - 17.30 Telesguard
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Intro
 - 18.55 Samschtig-Jass
 - 19.30 Téléjournal - Sport
 - 19.55 ... ausser man tut es
 - 20.00 Prélude
 - 20.15 Wie die Alten sungen
 - 21.50 Téléjournal
 - 22.05 Panorama sportif
 - 23.10 Der Alte, série.
 - 0.10 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 11.50 Ski alpin
 - 13.45 Nos voisins
 - 14.30 Rue Sésame
 - 15.00 Telefant
 - 16.30 Die fünfte Jahreszeit
 - 18.00 Téléjournal
 - 18.05 Sport
 - 19.00 Programmes régionaux
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Wenn schon, denn schon
 - 22.20 Der Fall Serrano, film.
 - 0.35 Fahrkarte ins Jenseits
 - 1.50 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 11.00 Programmes de la semaine
 - 11.30 Biotechnologie
 - 12.00 Nos voisins européens
 - 14.00 Cette semaine
 - 14.30 En visite chez Cesar Manrique
 - 15.00 Quiz As
 - 15.45 Zeig' was du kannst
 - 17.25 Informations
 - 17.30 Miroir des régions
 - 18.20 Solid Gold
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Na, sowas
 - 20.15 Top Job. Diamantenraub in Rio
 - 22.05 Informations
 - 22.10 Actualités sportives
 - 23.25 Z, film de Costa-Gavras.
 - 1.25 Informations

- Allemagne 3**
- 14.30 Spécial sport
 - 17.30 Biotechnologie
 - 18.00 Hänsel und Gretel
 - 18.30 Musique sacrée
 - 19.00 Ebbes
 - 19.30 Pays, hommes, aventures
 - 20.15 Auf los geht's los
Auslese
 - 21.30 Schauplatz Europa
 - 22.15 Erik Satie
 - 23.25 Café Grössenwahn



A 20 h 05
Maguy
Blagues de fiançailles. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, etc. Il est mignon, gentil, riche, intelligent. C'est presque trop beau. Mais Caroline a craqué. Et Maguy ne va pas tarder à en faire autant: tout va mal.
Photo: Rosy Varte et Jean-Marc Thibault. (tsr)

- 20.40 Les cinq dernières minutes
Une paix royale. Le commissaire Cabrol enquête sur un meurtre commis sur les quais du port de Brest.
- 22.15 Téléjournal
- 22.30 Sport
- 23.30 Laura
Film d'O. Preminger (1944), avec Gene Tierney, Clifton Webb, etc. Waldo Lydecker, journaliste et chroniqueur mondain à la radio, consigne dans son journal intime la mort de son amie Laura Hunt.
Durée: 90 minutes.
- 1.00 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.



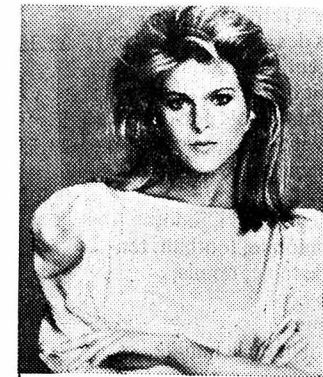
A 20 h 40
Julien Fontanes, magistrat
Les nerfs en pelote. Avec Jacques Morel, André Falcon, Daniel Russo, etc. Désavoué par la hiérarchie, le juge Fontanes prend sur lui de négocier avec un jeune terroriste.
Photo: Jacques Morel. (tf1)

- 22.15 Droit de réponse
- 24.00 Une dernière
- 0.15 Ouvert la nuit
Les Incorruptibles. Le gang des trois états. Elliott Ness et les membres de son équipe livrent un rude combat pour arriver à condamner Lanzetta.



A 20 h 35
Guy Bedos
Ma plus belle histoire d'humour. 1985. Un beau matin de cette année-là, le créateur de *Bonne fête Paulette* se rappelle soudain que personne n'a songé à lui souhaiter la sienne. Celle de ses vingt années de carrière.
Photo: Guy Bedos. (a2)

- 21.55 Alfred Hitchcock présente
Evasion, court métrage.
- 22.25 Les enfants du rock
Spécial Scorpions.
- 23.30 Edition de la nuit
- 23.45 Iron Maiden derrière le rideau de fer
- 1.00 Bonsoir les clips



A 22 h 20
Dynasty
Les vacances. Avec John Forsythe, Joan Collins, Catherine Oxenberg, etc.
Photo: Catherine Oxenberg. (fr3)

- 23.05 Musiclub

RAI 1

- 9.00 Televideo
- 10.00 Martin Eden
- 11.00 Il mercato del sabato
- 12.30 Check-up
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Prisma
- 14.30 Il bacio di venere
- 15.50 Storie di ieri, di oggi, di sempre
- 16.10 Grisu, il draghetto
- 16.30 Speciale parlamento
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Il sabato dello zecchino
- 18.05 Estrazioni del Lotto
- 18.10 Le ragioni della speranza
- 18.20 Prossimamente
- 18.40 Pan
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Io, a modo mio
- 21.45 Telegiornale
- 21.55 Le canaglie dormono in pace
- 0.25 TG 1-Notte

SKY CHANNEL

- 8.00 Fun Factory
- 12.00 Sky Trax
- 14.35 Sports
- 17.40 Movin'on
- 18.35 Movietime
- 19.10 Daniel Boone
- 20.05 Starsky & Hutch
- 21.00 Championship Wrestling
- 21.55 Vegas
- 22.50 Wagon Train
- 23.30 Sky Trax

RADIOS

- La Première**
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h); 11 h 05, Le kiosque à musique; 12 h 30, Midi première; 13 h, Les naufragés du rez-de-chaussée; 14 h 05, La courte échelle: les sept merveilles; 15 h 05, Superparade; 17 h 05, Propos de table; 18 h 05, Soir première; 18 h 30, Samedi soir; 23 h, Samedi noir: *Couvre-feu*, de L.B. Marjorie; 0 h 05, Couleur 3.

- Espace 2**
9 h 05, L'art choral; 10 h 30, Samedi musique; 11 h 45, Qui ou quoi?; 12 h, Le dessus du panier; 13 h 30, Provinces; 15 h, Promenade; 15 h 45, Autour d'une chorale romande; 16 h 30, Au rendez-vous de l'Histoire; 17 h 05, JazzZ; 18 h 20, Micro espace; 20 h 05, Tenue de soirée; 22 h 40, Cour et jardin: *Blanche-Neige*, de Schubert; 0 h 05, Notturmo.

- Suisse alémanique**
9 h, Palette; 12 h, Samedi midi; 12 h 45, Zweierleier; 14 h, Musiciens suisses; 15 h, Journal de la musique populaire; 16 h, Spielplatz; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; musique populaire; 19 h 50, Les cloches; 20 h, Samedi à la carte; 21 h, Evergreens avec le DRS-Band; 22 h, Sport: hockey sur glace; 23 h, Bernhard-Apero; 24 h, Club de nuit.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

- 9.00 Espace
- 10.00 Gros câlins
- 12.00 Les titres du journal
Humoral
- 12.15 Journal
- 12.30 Magazine de midi
- 12.45 Jeu
- 13.00 Dédicaces
- 14.00 Couleurs 3
- 17.00 De Rochefort, volleyball:
Colombier - Bienne (LNA),
flashes
- 18.00 Les titres
- 18.02 Hit-parade
- 19.00 Journal
- 19.15 Music
- 20.00 Sports
- 22.00 Musique de nuit
- 24.00 Fin

Tendre Bedos: ses plus belles histoires

A2, à 20 h 35
Guy Bedos nous raconte ses «plus belles histoires d'humour» (les plus vieilles et les plus récentes) au cours d'un spectacle destiné à célébrer un vingtième anniversaire de sa vie professionnelle. Il y a en effet vingt années que le fameux comique créait sur la scène de Bobino le célèbre sketch de Jean-Loup Dabadie, «Bonne fête Paulette».
Mais c'est de sa part une petite coquetterie car la vie professionnelle de ce bateleur parfois grinçant a débuté il y a bien plus longtemps. Né à Alger en 1934, il a été remarqué, au Centre dramatique de la rue Blanche à Paris par Jacques Charon qui l'a engagé en 1954 pour une tournée théâtrale au Moyen-Orient.
Ses vrais débuts, il les fit à Paris l'année suivante au Théâtre de la Renaissance dans «Monsieur chasse», en 1955. Suivirent ensuite: «Le miroir» d'Armand Salacrou, «Les pas perdus» de Pierre Gascar ou «Bon week-end Monsieur Bennet» de Watkyn qui tint l'affiche de 1956 à 1960.
Toutefois c'est dans le sketch qu'a triomphé (au début avec sa femme Sophie Dau-

mier) ce bateleur hors du commun pour lequel la metteuse en scène Ariane Mnouchkine a une admiration sans réserve:
«A quoi sert un bateleur, s'interroge-t-elle. A quoi servaient Bruscombille, Tabarin et les autres? A quoi servent leurs rares héritiers présents? A quoi servent ces artistes de la réalité qui, devant cinq cents, mille ou dix mille personnes savent parler familièrement, gaiement, sévèrement de l'être humain?»
«Ils regardent les gens autour d'eux, poursuit-elle, nous regardent, regardent le peuple et le public parmi lesquels ils s'aperçoivent eux-mêmes. Le plus fort de leur art, c'est cela: savoir se moquer de l'autre sans s'épargner soi-même; reconnaître la part de soi dans l'autre. C'est à ce prix seulement que l'on peut dire à des gens qu'ils sont racistes en ne méconnaissant pas celui qui, en soi-même, n'est plus qu'un raciste corrigé. C'est la plus probe et donc pour moi la plus belle forme d'humour.»
«A quoi sert Guy Bedos? Il nous sert de franchise, condition essentielle de vie commune et détreée rarissime de nos jours...»
Contrairement aux apparences en effet, Guy Bedos n'est pas un homme cruel. Quand

il fustige les humains, au fond c'est toujours avec un grand amour pour l'homme. Cruel: ce mot l'indigne.
«Est-ce que Charlie Chaplin, émouvant et tendre, dit-il, n'est pas méchant quand il balance des coups sur un vieux barbu ou sur des policiers?»
On peut aussi discerner en lui un métaphysicien mais il refuse cette étiquette:
«Il y a à un moment, dit-il, où ce que je donne au public ne m'appartient plus. Il y a une sorte de choc chimique entre ce que je dis et ce qu'on entend.»
«Je ne connais pas ceux qui viennent me voir mais quand j'entre en scène, je fais comme si tous étaient à l'unisson, en accord avec moi. Ce qui me touche par exemple c'est qu'une vieille dame dans le public se bidonne si j'égratigne les vieilles dames.»
En fait, Bedos éprouve, comme Fernand Raynaud, comme tous ceux qui dénoncent les travers de l'humanité, un immense besoin d'être aimé. Et quand on lui dit qu'on l'aime, il fond...
Cet homme public a eu cinq enfants de quatre femmes différentes et il n'aime rien tant que la vie de famille. (ap)

À PROPOS

Volets clos

Quoi de plus humain et de plus vital que d'avoir un chez-soi adapté à son salaire dans un lieu choisi en fonction des avantages qu'offre la proximité professionnelle? «Tell Quel», hier soir, nous a démontré qu'à Genève il n'en est bientôt plus question. La ville ressemble de plus en plus à une ville fantôme. Suroccupée le jour par une population qui se rend à son lieu de travail, désertée le soir venu par la même population qui regagne ses pénates au diable vert.

A la tombée de la nuit, les lumières qui jaillissent ne sont plus les témoins d'une vie familiale retrouvée, seuls les candélabres éclairent les trottoirs abandonnés. Les vitrines brillent encore pour les quelques passants attardés et pour les oiseaux de nuit. La ville, au soir, s'endort dans l'absence du sommeil du juste.

Inutile de parler des embouteillages au matin venu, des places de parkings que l'on s'arrache et des contractuels qui sillonnent dès l'aube, traquant la faute. Pourtant, les opérations immobilières vont bon train. Contradiction des temps modernes, en ville de Calvin un immeuble se vend mieux vidé de ses occupants.

Certains restent inoccupés pendant dix ans et se métamorphosent en immeubles professionnels, vendu à un prix raisonnable, est revendu trois ans après le double, passant ainsi de 1,6 million à 2, 950 millions de francs. Les locations suivent la même inflation. Les restaurations d'immeuble parfois anarchiques et non appropriées sont prétextes à des hausses considérables de loyer et font fuir les locataires. Nous assistons à une disparition des quartiers populaires au profit des résidences de luxe et des immeubles professionnels.

Même mise en scène à Montreux, où beaucoup d'appartements sont vendus, et dans la mesure du possible à des étrangers, le profit oblige. Dans certaines résidences, un quart des logements seulement est occupé à l'année. Quartiers de volets clos.

Et les cités dortoirs émergent toujours plus loin, toujours plus haut.

Jacqueline Girard-Frésard

note brève

Les hussards

Dans un texte des «Temps modernes» resté célèbre en milieux littéraires, Bernard Franck avait traité Roger Nimier, Antoine Blondin, Michel Deon, Jacques Laurent de «hussards». C'était en 1954 une manière de saluer une école littéraire, en taxant de «fascistes» une équipe jamais réunie effectivement en quatuor, de (villains) personnages d'une droite brillante, considérée comme superficielle, sacrifiant tout au style.
Il fallait bien taxer de droite des écrivains pour que ceux de gauche puissent exister, devait dire un invité de «Boîtes-à-lettres» (FR3 - lundi 6 janv.), qui rendit hommage à Jacques Laurent alias Cecil St L., alias Alberic Varenne.
Ce fut brillant. Mais cela est sans surprise avec Jacques Laurent, au visage vieilli mais toujours poupin et vivant. Dans son plaisir d'écrire vite de tout et de rien, Laurent aura toujours conservé le goût de l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs... (fylv)